

Les amis du crime / par le Marquis de Sade.

Contributors

Sade, marquis de, 1740-1814.

Publication/Creation

[France?] : [publisher not identified], [1928?]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/vcfwg2nv>

License and attribution

You have permission to make copies of this work under a Creative Commons, Attribution license.

This licence permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See the Legal Code for further information.

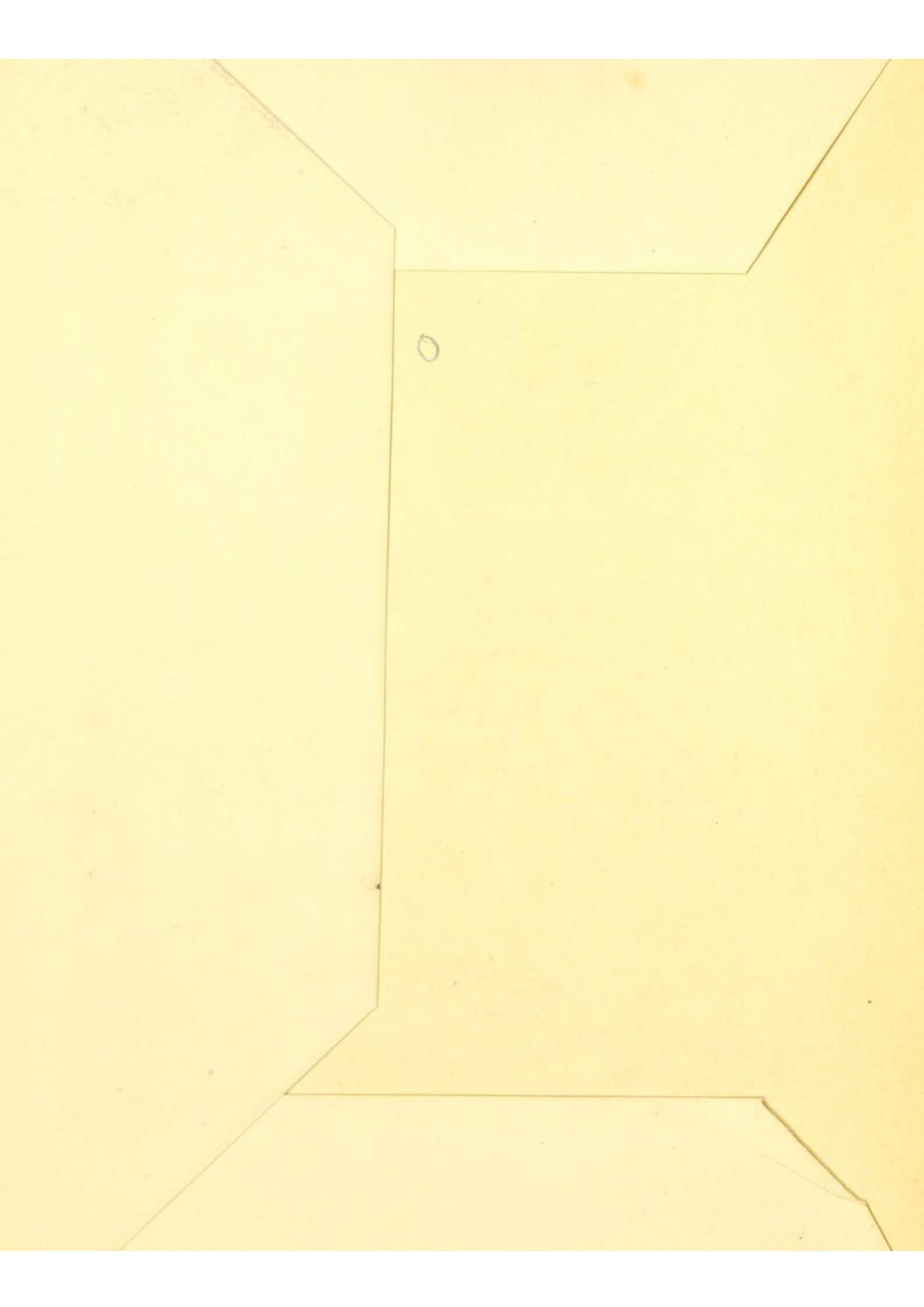
Image source should be attributed as specified in the full catalogue record. If no source is given the image should be attributed to Wellcome Collection.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



MARQUIS de SADE



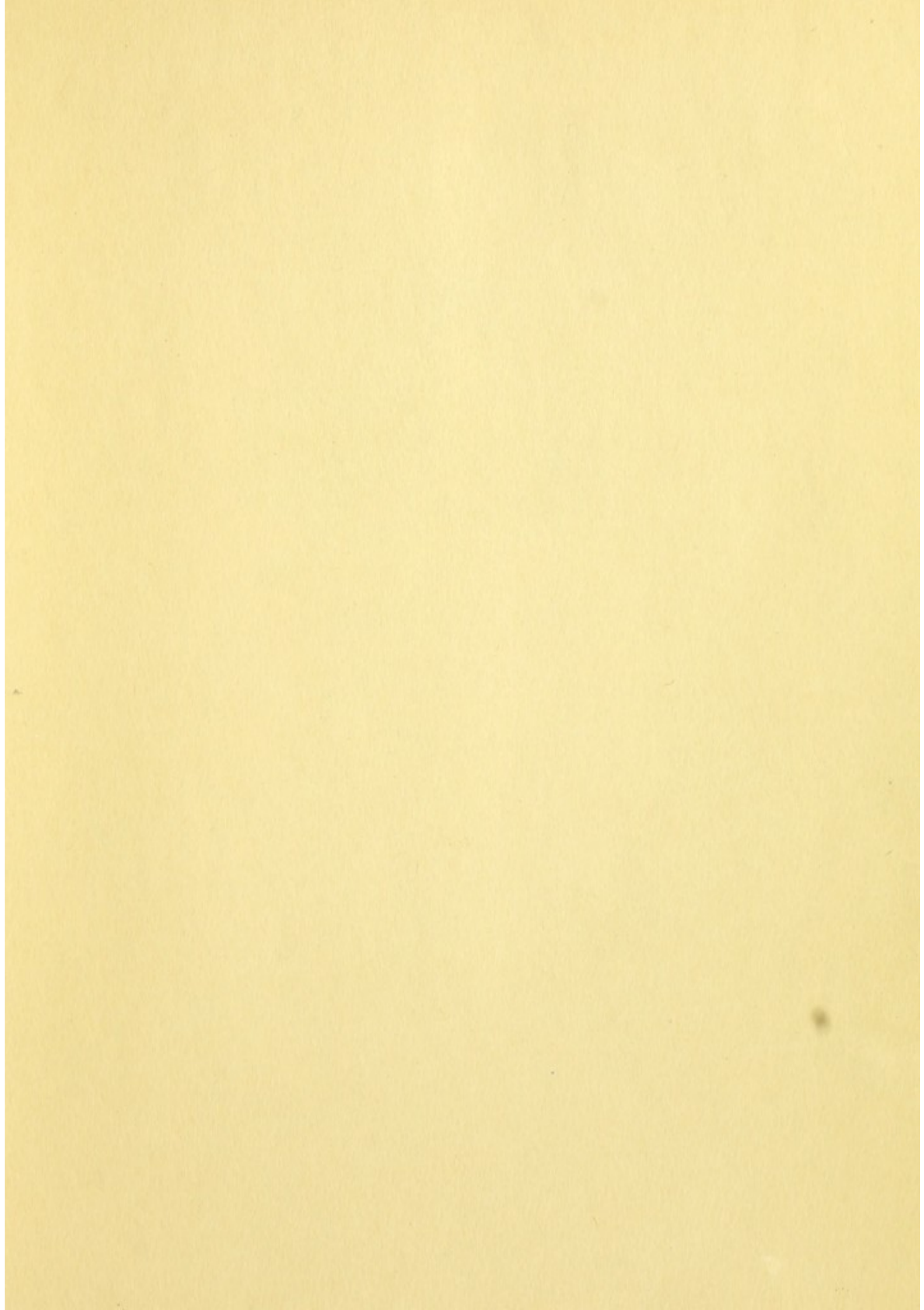
J. Hunt

- 1922 -



Digitized by the Internet Archive
in 2014

<https://archive.org/details/b20442026>



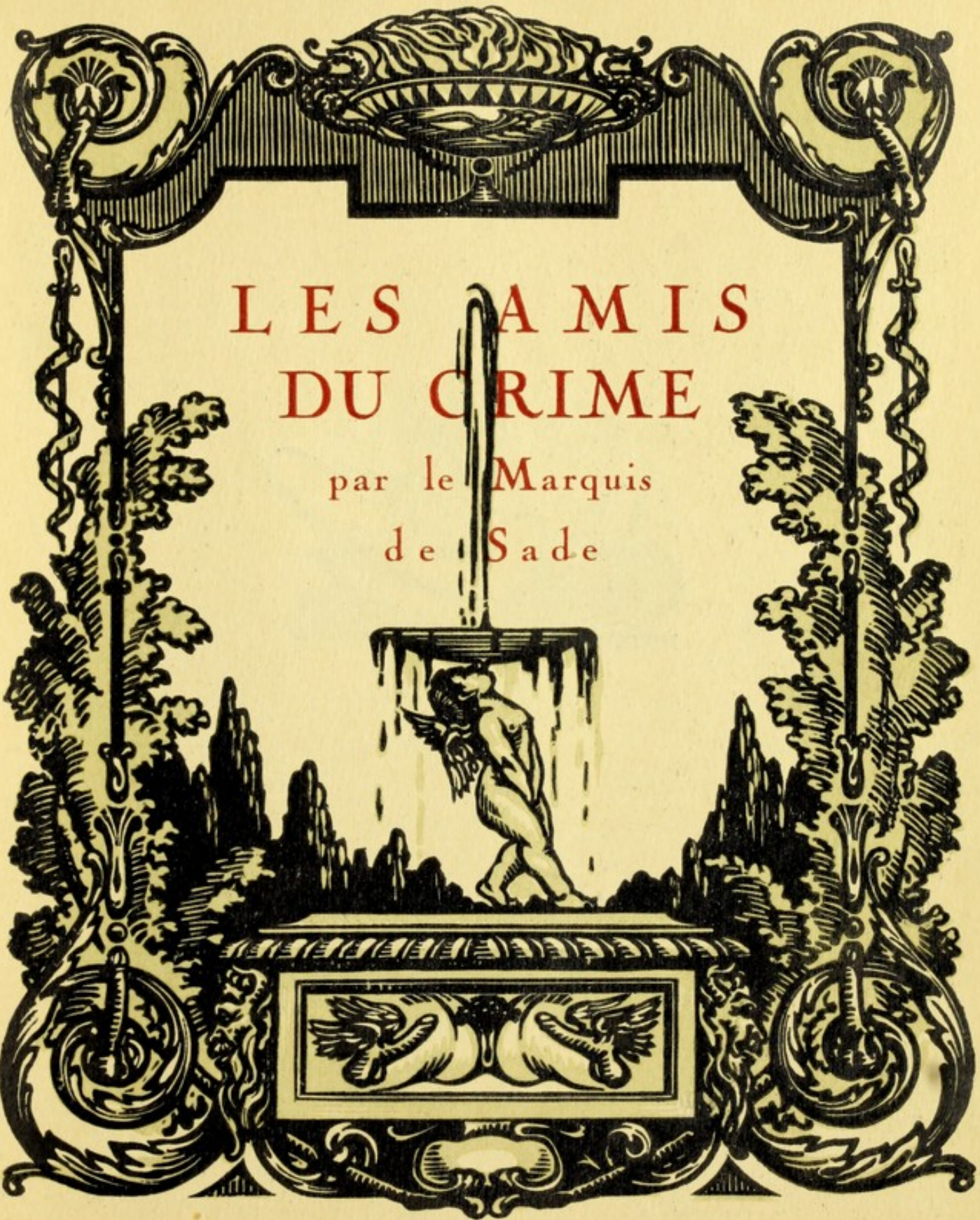


LES AMIS
DU CRI
ME



LES AMIS DU CRIME

par le Marquis
de Sade







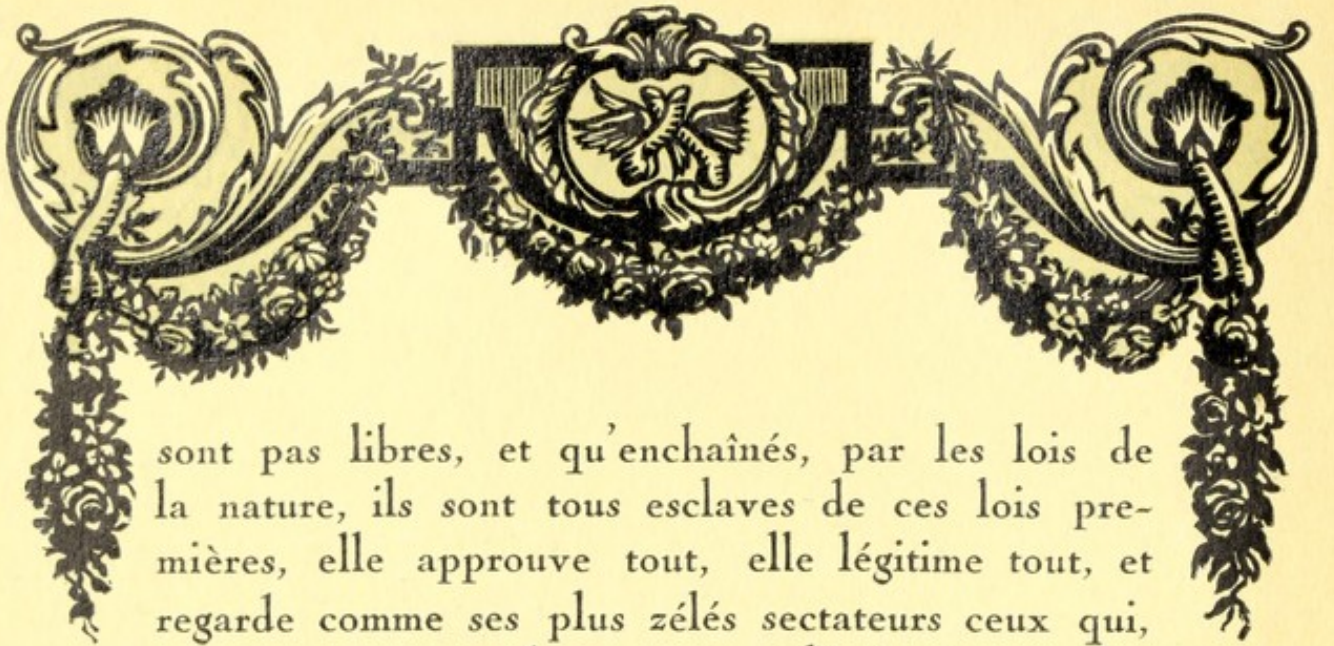
LES AMIS DU CRIME

Parmi les rencontres de ma vie, l'une de celles dont j'eus le plus d'agrément fut mon introduction dans la société des Amis du Crime. Je veux la rapporter aujourd'hui. Une de mes amies, la Clairwill m'avait promis de m'y faire accepter. Elle m'informa un jour que la réception était possible et me communiqua les statuts suivants.

La société se sert du mot crime pour se conformer aux usages reçus, mais elle déclare qu'elle ne désigne aucune espèce d'action de quelque sorte qu'elle puisse être.

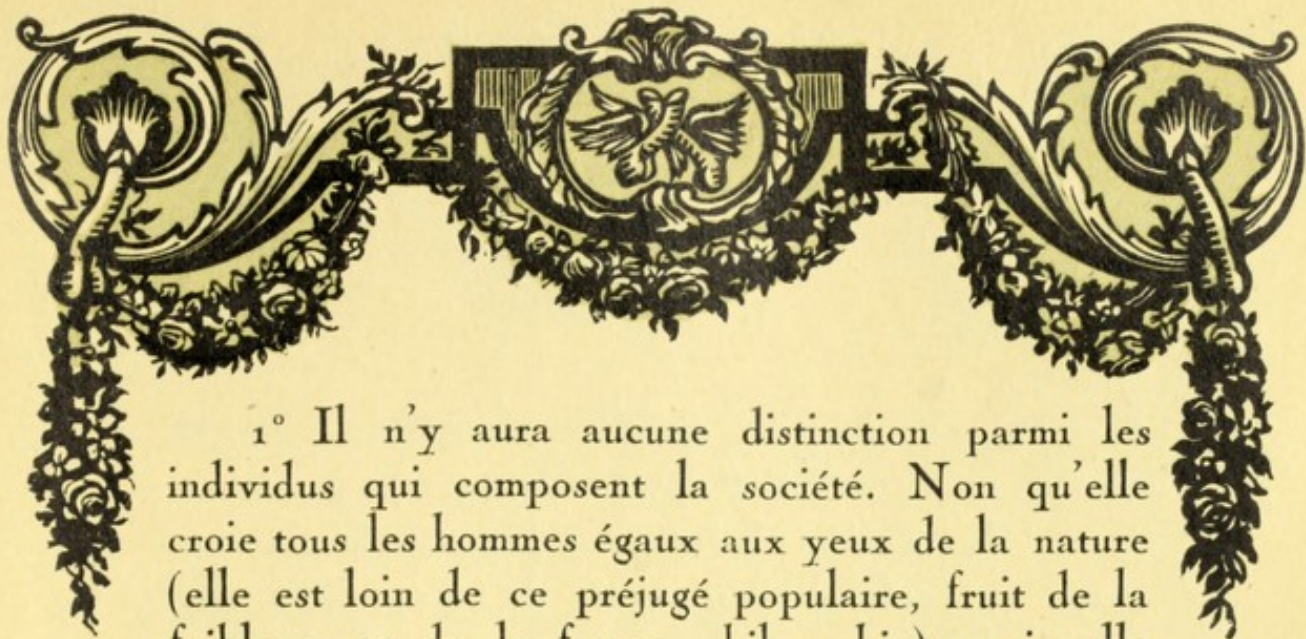
Pleinement convaincue que les hommes ne





sont pas libres, et qu'enchaînés, par les lois de la nature, ils sont tous esclaves de ces lois premières, elle approuve tout, elle légitime tout, et regarde comme ses plus zélés sectateurs ceux qui, sans aucun remords se seront livrés à un plus grand nombre de ces actions vigoureuses que les sots ont la faiblesse de nommer crimes ? parce qu'elle est persuadée qu'on sert la nature en se livrant à ces actions ? qu'elles sont dictées par elle, et que ce qui caractériserait vraiment un crime, serait la résistance que l'homme apporterait à se livrer à toutes les inspirations de la nature, de telle espèce qu'elles puissent être. En conséquence, la Société protège tous ses membres ; elle leur promet à tous, secours, abri, refuge, protection, crédit, contre les entreprises de la Loi, elle prend sous sa sauvegarde tous ceux qui l'enfreignent, et se regarde comme au-dessus d'elle, parce que la Loi est l'ouvrage des hommes, et que la société, fille de la nature, n'écoute et ne suit que la nature.



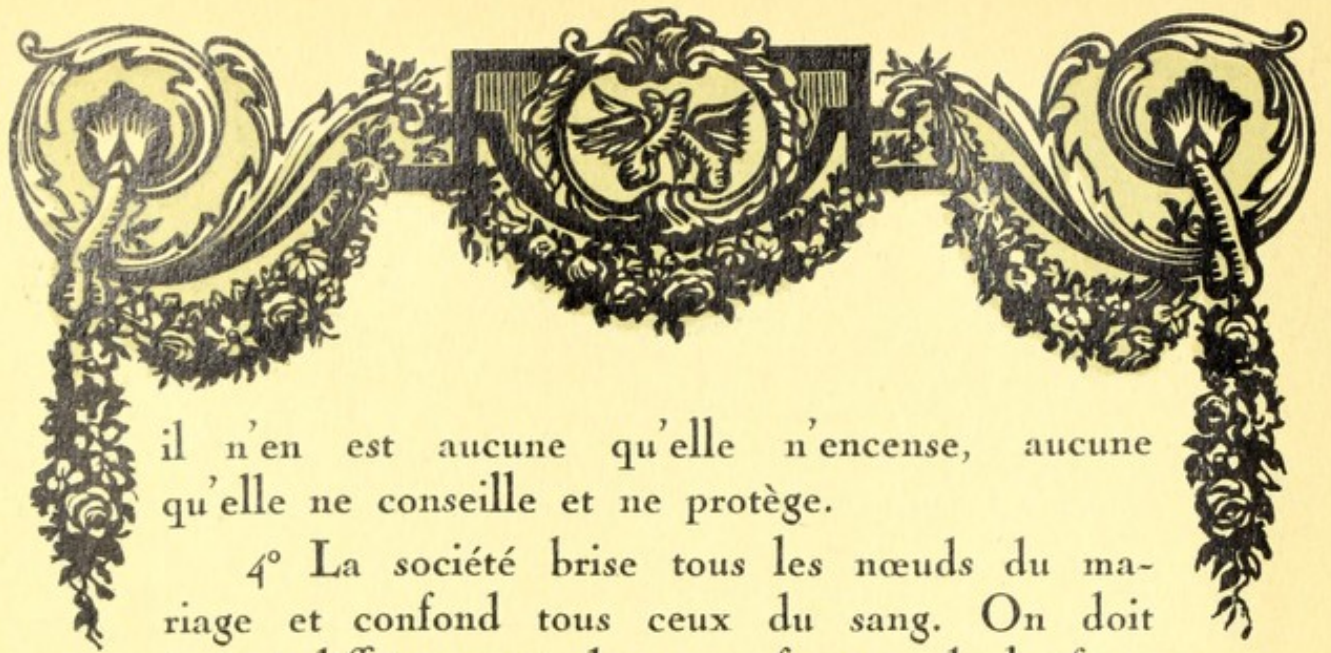


1° Il n'y aura aucune distinction parmi les individus qui composent la société. Non qu'elle croie tous les hommes égaux aux yeux de la nature (elle est loin de ce préjugé populaire, fruit de la faiblesse et de la fausse philosophie), mais elle est persuadée que toute distinction serait gênante dans les plaisirs de la société, et qu'elle les troublerait nécessairement tôt ou tard.

2° L'individu qui veut être reçu dans la société doit renoncer à toute religion de quelque espèce qu'elle puisse être ; il doit s'attendre à des épreuves qui constateront son mépris pour ces cultes humains et leur chimérique objet. Le plus petit retour de sa part à ces bêtises, lui vaudra sur-le-champ l'exclusion.

3° La société n'admet point de Dieu ; il faut faire preuve d'athéisme pour y entrer. Le seul Dieu qu'elle connaisse est le plaisir ; elle sacrifie tout à celui-là. Elle admet toutes les voluptés imaginables, elle trouve bon tout ce qui délecte ; toutes les jouissances sont autorisées dans son sein ;





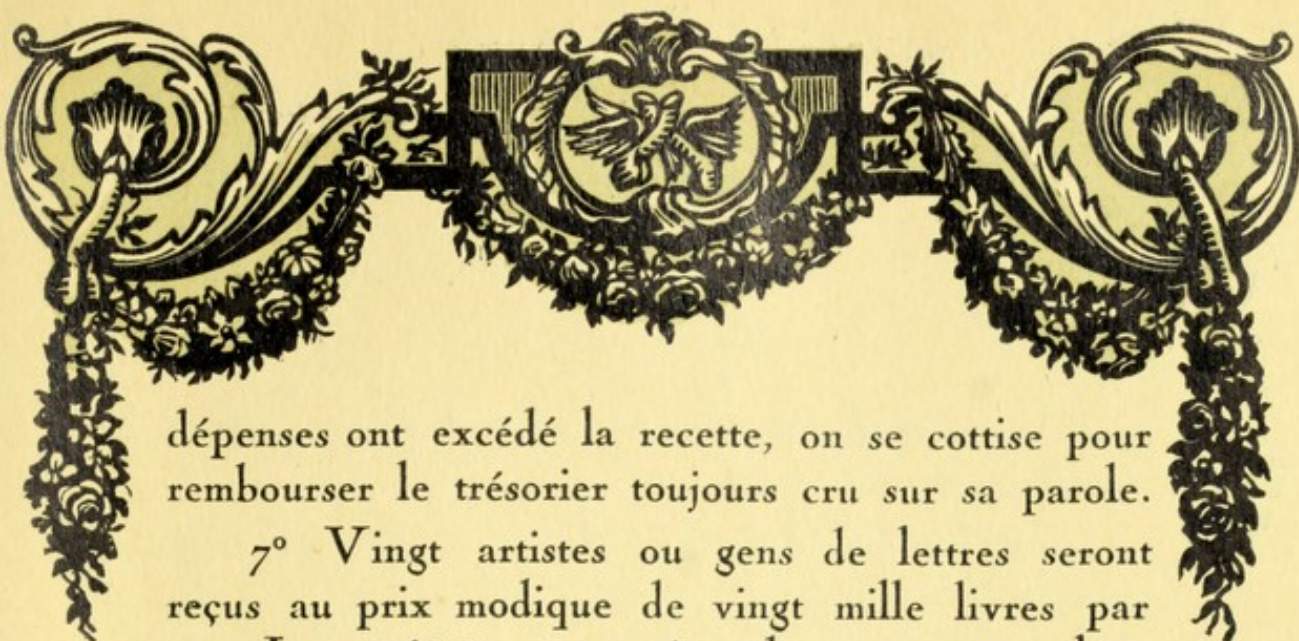
il n'en est aucune qu'elle n'encense, aucune qu'elle ne conseille et ne protège.

4° La société brise tous les nœuds du mariage et confond tous ceux du sang. On doit jouir indifféremment dans ses foyers ; de la femme de son prochain comme de la sienne, de son frère, de sa sœur de ses enfants, de ses neveux, comme de ceux des autres. La plus légère répugnance à ces règles est un titre puissant d'exclusion.

5° Un mari est obligé de faire recevoir sa femme ; un père, son fils ou sa fille ; un frère, sa sœur ; un oncle son neveu ou sa nièce, etc...

6° On ne reçoit personne dans la société qui ne prouve au moins vingt-cinq mille livres de rente, attendu que les dépenses annuelles sont de dix mille francs par individu. Sur cette masse se prennent toutes les dépenses de la maison, ceux du loyer, des sérails, des voitures, des bureaux, des assemblées, des soupers, de l'illumination. Et quand le trésorier a de l'argent de reste au bout de l'année, il le partage entre les frères ; si les





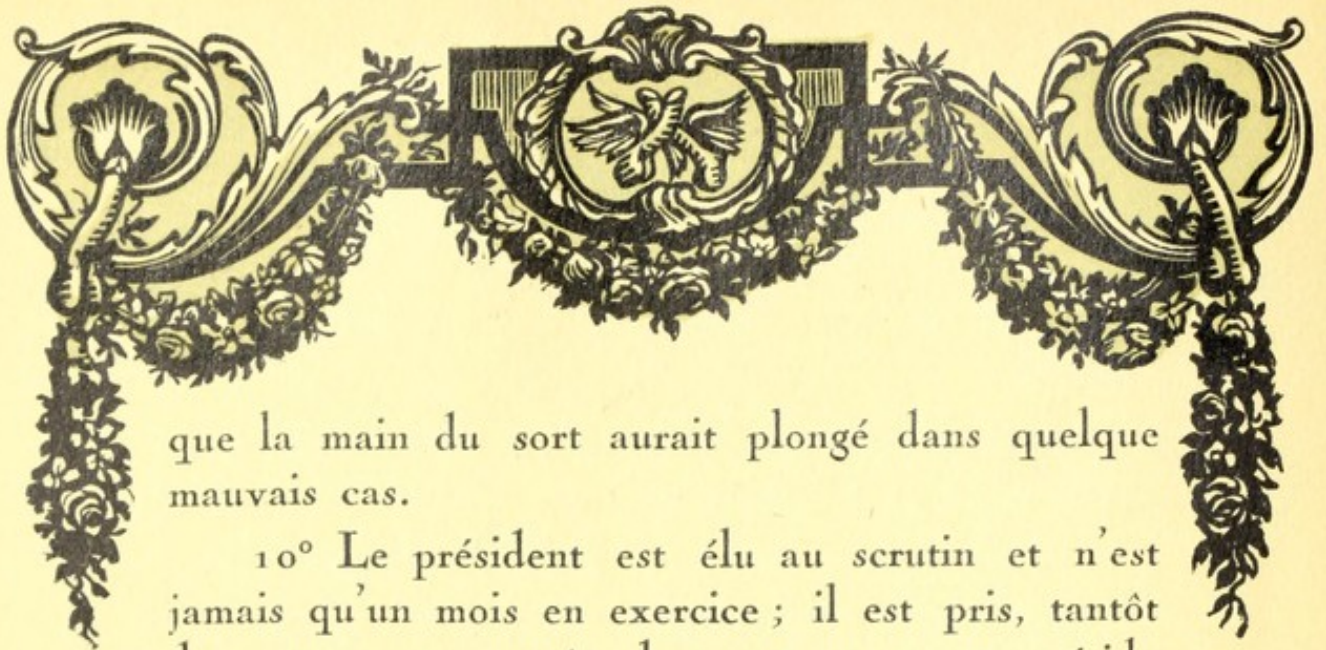
dépenses ont excédé la recette, on se cottise pour rembourser le trésorier toujours cru sur sa parole.

7° Vingt artistes ou gens de lettres seront reçus au prix modique de vingt mille livres par an. La société, protectrice des arts, veut leur décerner cette déférence ; elle est fâchée que ses moyens ne lui permettent pas d'admettre à ce prix un beaucoup plus grand nombre d'hommes dont elle fera toujours tant d'estime.

8° Les amis de cette société, unis comme on l'est au sein d'une famille, partagent toutes leurs peines comme tous leurs plaisirs ; ils s'aident et se secourent mutuellement dans toutes les différentes situations de la vie ; mais toutes aumônes, charités, secours donnés aux veuves, orphelins ou indigents sont absolument défendus, et dans la société, et aux personnes de la société ; tout membre seulement soupçonné de ces prétendues bonnes œuvres sera exclu.

9° Il y aura toujours en réserve une somme de trente mille livres pour l'utilité d'un membre





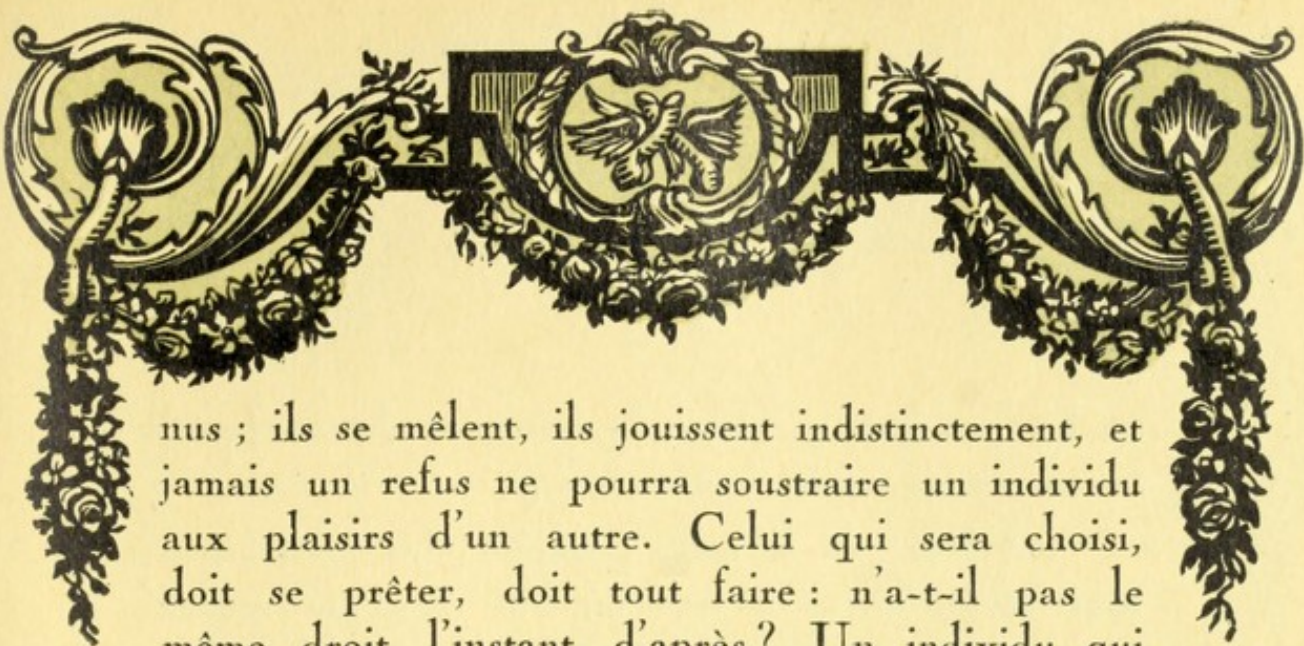
que la main du sort aurait plongé dans quelque mauvais cas.

10° Le président est élu au scrutin et n'est jamais qu'un mois en exercice ; il est pris, tantôt dans un sexe, tantôt dans un autre, et préside douze assemblées (il y en a trois par semaine) ; son unique emploi est de faire respecter les lois de la société, de maintenir la correspondance exécutée par un comité permanent dont le président est le chef. Le trésorier et les deux secrétaires de l'assemblée sont membres de ce comité, mais les secrétaires se renouvellent tous les mois comme le président.

11° Chaque séance s'ouvre par un discours, ouvrage de l'un des membres ; l'esprit de ce discours est toujours contraire aux mœurs et à la religion ; s'il en mérite la peine, il est imprimé sur le champ aux frais de la société, et mis dans ses archives.

12° Dans les heures consacrées à la jouissance, tous les frères et toutes les sœurs seront



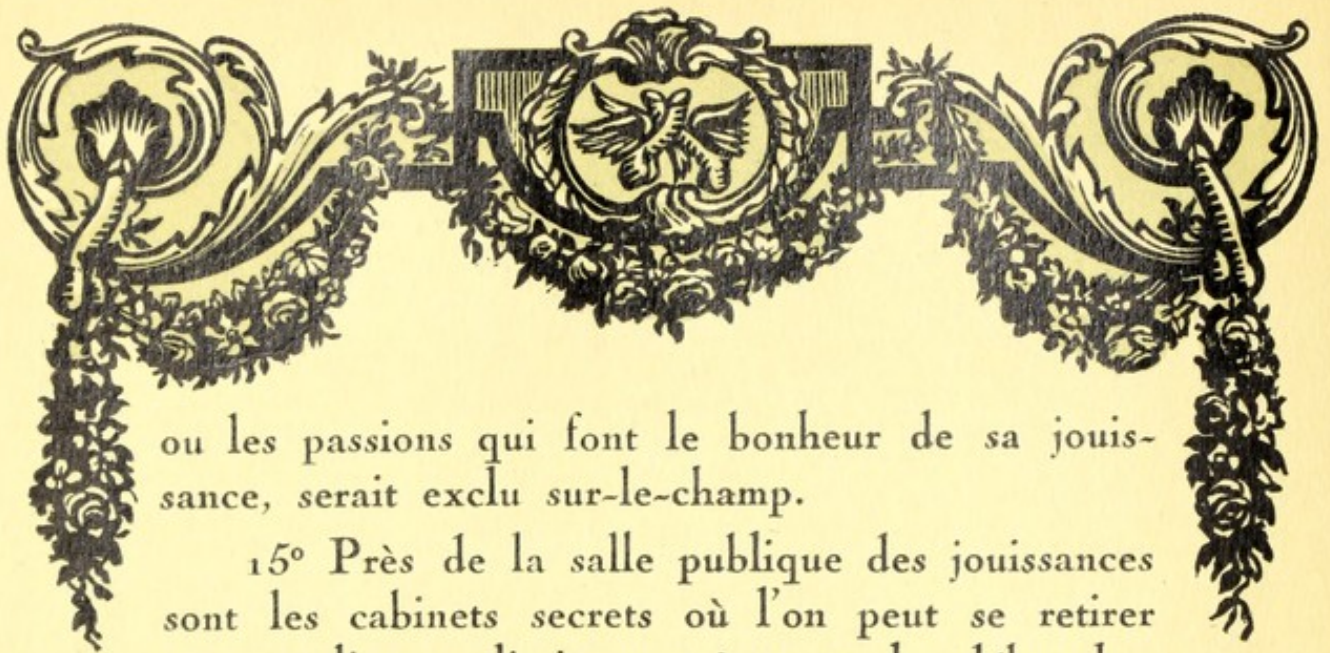


nus ; ils se mêlent, ils jouissent indistinctement, et jamais un refus ne pourra soustraire un individu aux plaisirs d'un autre. Celui qui sera choisi, doit se prêter, doit tout faire : n'a-t-il pas le même droit l'instant d'après ? Un individu qui se refuserait aux plaisirs de ses frères, y serait contraint par la force et chassé après.

13° Dans le sein de l'assemblée, aucune passion cruelle, excepté le fouet donné simplement sur les fesses, ne pourra s'exercer ; il est des sérails dépendants de la société et dans lesquels les passions féroces pourront avoir le cours le plus entier ; mais au sein de ses frères, il ne faut que des voluptés crapuleuses, incestueuses, sodomites et douces.

14° La plus grande confiance est établie parmi les frères ; ils doivent entre eux s'avouer leurs goûts, leurs faiblesses, jouir de leurs confidences, et y trouver un aliment de plus à leurs plaisirs. Un être qui trahirait les secrets de la société ou qui reprocherait à l'un de ses frères les faiblesses





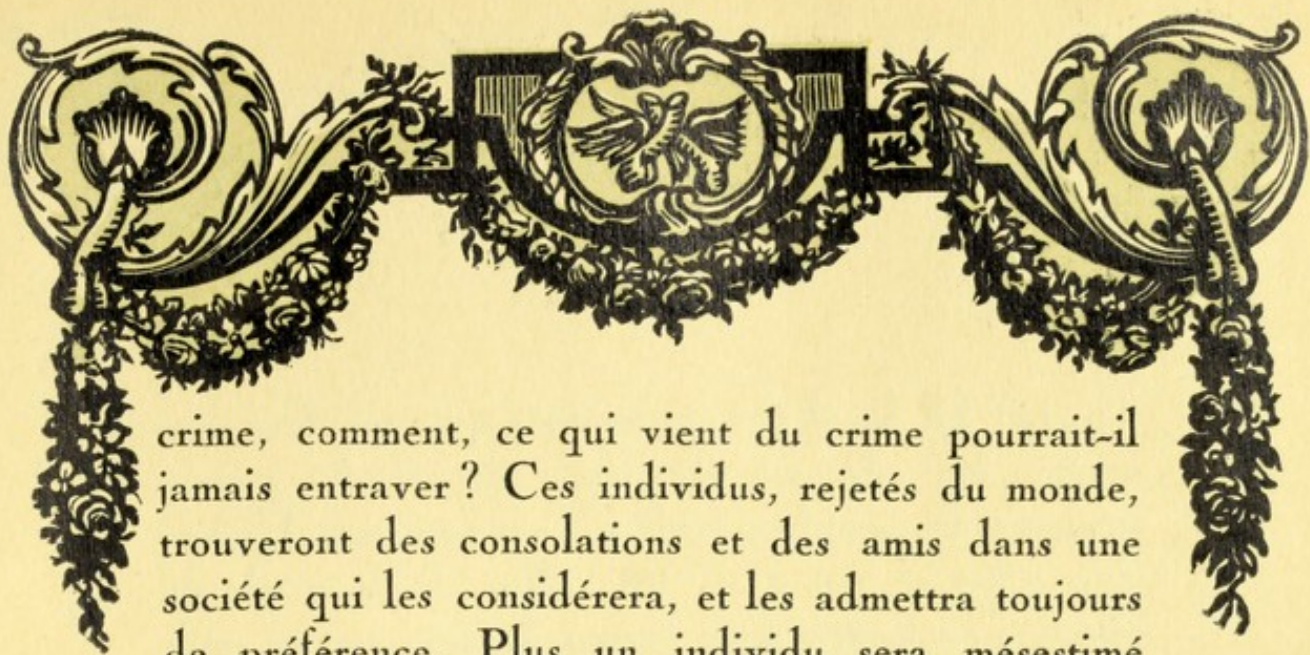
ou les passions qui font le bonheur de sa jouissance, serait exclu sur-le-champ.

15° Près de la salle publique des jouissances sont les cabinets secrets où l'on peut se retirer pour se livrer solitairement à toutes les débauches du libertinage, on peut y passer en tel nombre que l'on veut. On y trouve tout ce qui est nécessaire ; et dans chacun, une jeune fille et un jeune garçon prêts à exécuter toutes les passions des membres de la société, et même celles qui ne sont permises que dans l'intérieur des sérails, parce que ces enfants étant de la même espèce que ceux que l'on livre aux sérails, et en dépendant même, peuvent être traités comme eux.

16° Tous les excès de table sont autorisés ; on donnera tout secours et toute assistance à un frère qui s'y sera livré ; tous les moyens possibles sont fournis dans l'intérieur pour y satisfaire.

17° Aucune flétrissure juridique, aucun mépris public, aucune diffamation n'empêchera d'être reçu dans la société. Ses principes étant basés sur le

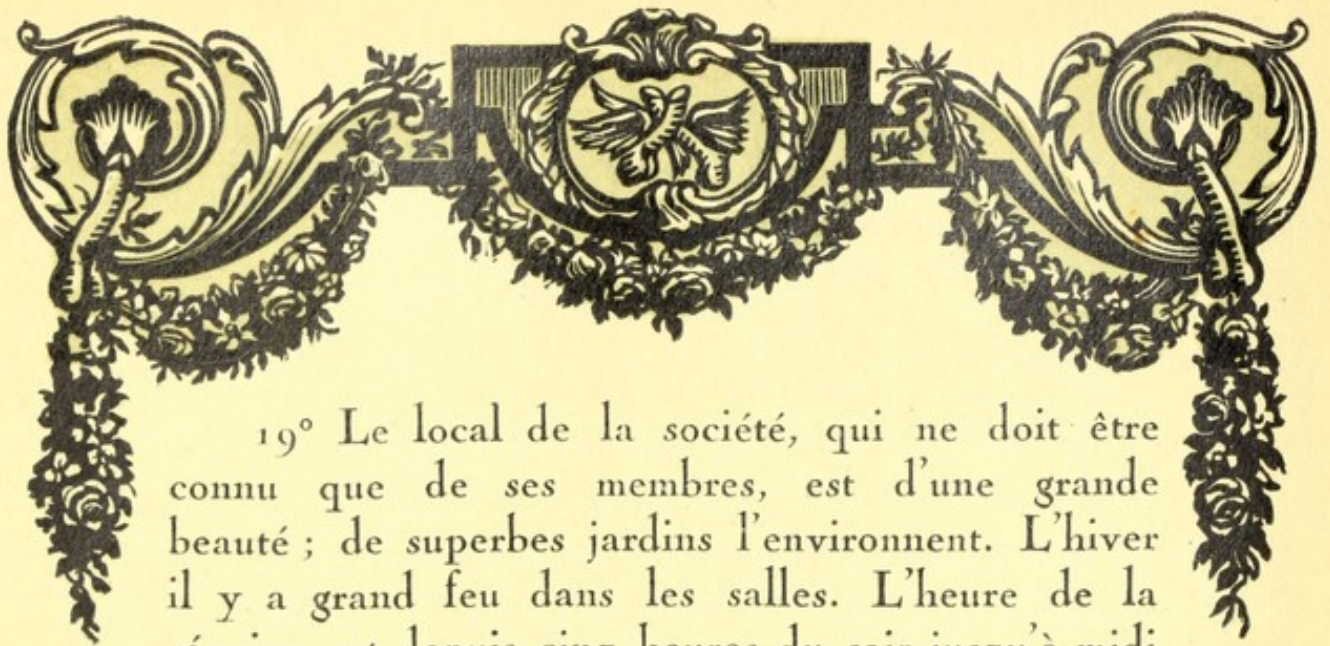




crime, comment, ce qui vient du crime pourrait-il jamais entraver ? Ces individus, rejetés du monde, trouveront des consolations et des amis dans une société qui les considérera, et les admettra toujours de préférence. Plus un individu sera mésestimé dans le monde, plus il plaira à la société ; ceux de ce genre seront élus président dès le même jour de leur réception, et admis dans les sérails sans noviciat.

18° Il y a une confession publique aux quatre grandes assemblées générales, lesquelles se tiennent aux époques appelées par les catholiques les quatre plus grandes fêtes de l'année. Là, chacun est obligé d'avouer à haute et intelligible voix, généralement tout ce qu'il a fait ; si sa conduite est pure, il est blâmé ; on le comble de louanges si elle est irrégulière ; est-elle horrible, s'est-il couvert de forfaits et d'exécutions, il est récompensé ; mais dans ce cas il doit produire des témoins. Les prix s'élevant toujours à deux mille francs toujours pris sur la masse.



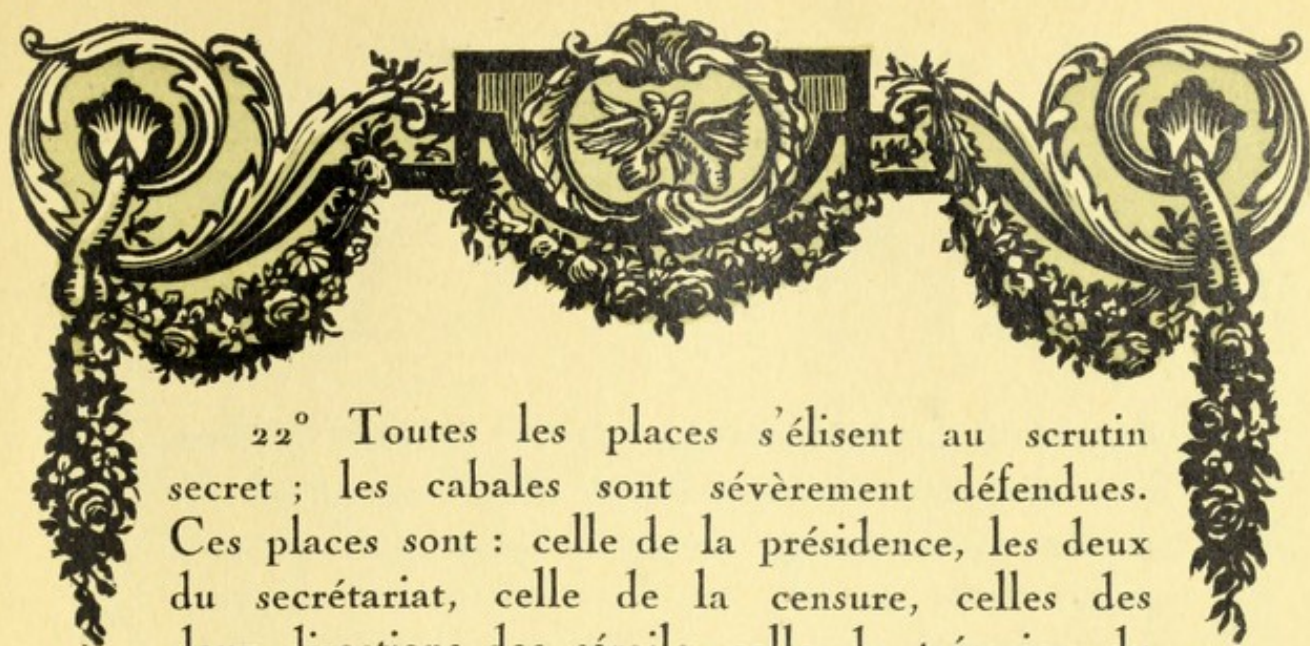


19° Le local de la société, qui ne doit être connu que de ses membres, est d'une grande beauté ; de superbes jardins l'environnent. L'hiver il y a grand feu dans les salles. L'heure de la réunion est depuis cinq heures du soir jusqu'à midi du lendemain. Vers minuit on y sert un superbe repas, et des rafraîchissements tout le reste du temps.

20° Tous les jeux possibles sont défendus dans la société ; occupée de délassements plus agréables à la nature, elle dédaigne tout ce qui s'écarte des divines passions du libertinage, les seules en possessions d'électriser l'homme.

21° Le récipiendaire, de quelque sexe qu'il soit, est, pendant un mois, au noviciat ; il est tout ce temps aux ordres de la société ; il en est comme le plastron, et ne peut pas entrer aux sérails ni être admis à aucune place. Il y a peine de mort prononcée contre lui, s'il s'avisait de se refuser à telles propositions qui pourraient lui être faites.





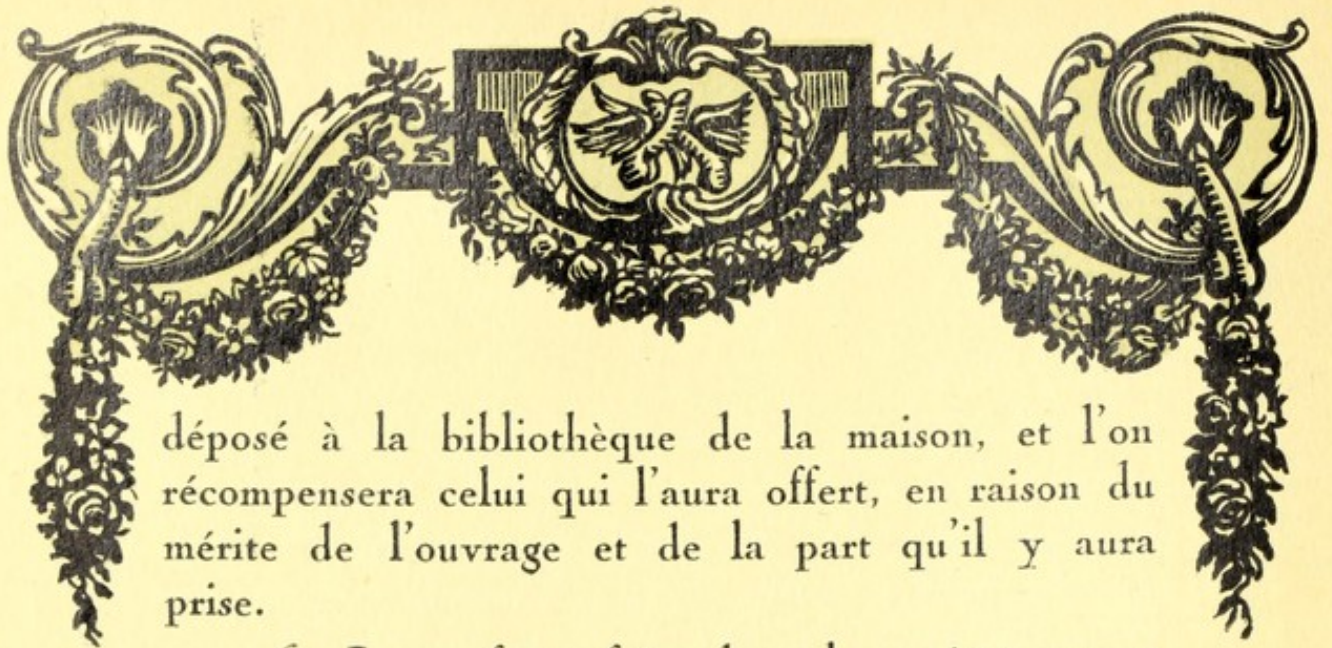
22° Toutes les places s'élisent au scrutin secret ; les cabales sont sévèrement défendues. Ces places sont : celle de la présidence, les deux du secrétariat, celle de la censure, celles des deux directions des sérails, celle du trésorier, du maître d'hôtel, des deux médecins, des deux chirurgiens, de l'accoucheur, de la direction de la secrétairerie dont le chef a sous lui les écrivains, les imprimeurs, le réviseur et le censeur des ouvrages ; et l'inspecteur général des billets d'entrée.

23° On ne reçoit point de sujets au-delà de quarante ans pour les hommes, et de trente cinq ans pour les femmes ; mais ceux qui vieillissent dans la société peuvent y rester toute leur vie.

24° Tout membre que l'on n'aura pas vu d'un an dans la société en sera exclu, sans que ses emplois publics ou ses charges puissent légitimer ses absences.

25° Tout ouvrage contre les mœurs ou contre la religion présenté par un membre de la société, soit qu'il l'ait composé ou non, sera sur-le-champ



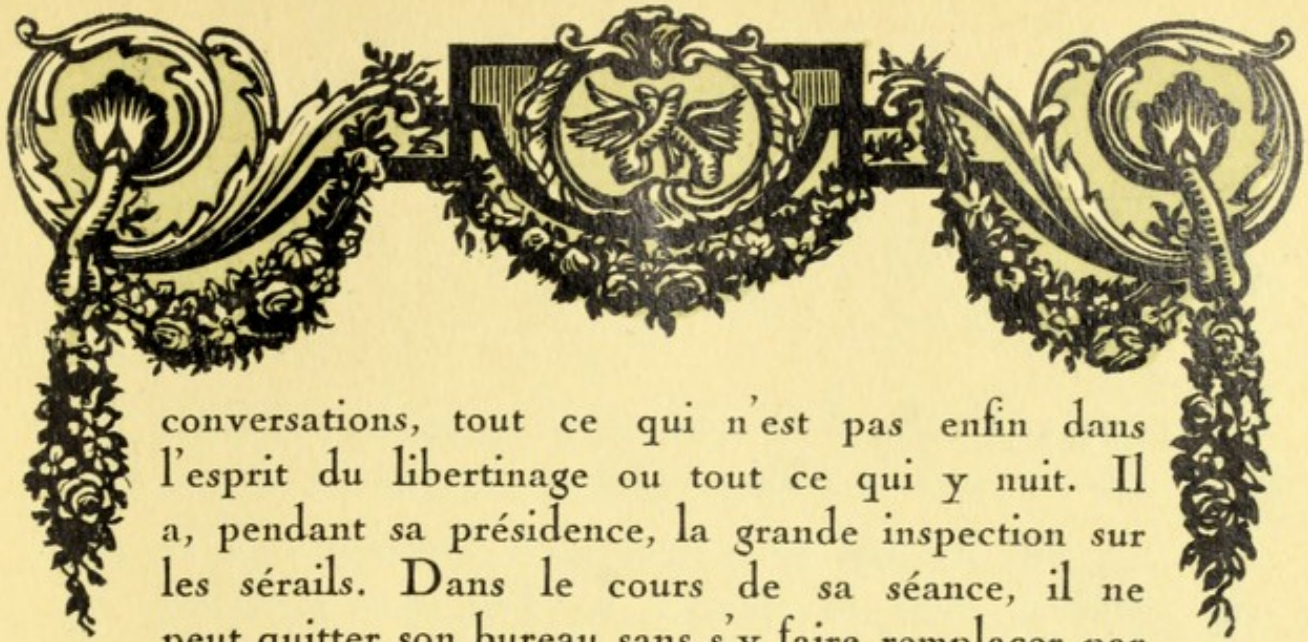


déposé à la bibliothèque de la maison, et l'on récompensera celui qui l'aura offert, en raison du mérite de l'ouvrage et de la part qu'il y aura prise.

26° Les enfants faits dans la société seront aussitôt placés dans la maison du noviciat des sérails, pour en devenir membre dès qu'ils auront atteint l'âge de dix ans pour les garçons, de sept pour les filles. Mais une femme qui sera sujette à faire des enfants, serait promptement exclue. La propagation n'est nullement l'esprit de la société ; le véritable libertinage abhorre la progéniture ; la société le réprime donc ; les femmes dénonceront les hommes assujettis à cette manie, si on les reconnaît incorrigibles, ils seront également priés de se retirer bientôt.

27° Les fonctions du président sont de veiller à la police générale de l'assemblée. Il a sous lui le censeur ; tous deux doivent maintenir le calme, la tranquillité, les caprices des agents, la soumission des patients, le silence, modérer les rires, les





conversations, tout ce qui n'est pas enfin dans l'esprit du libertinage ou tout ce qui y nuit. Il a, pendant sa présidence, la grande inspection sur les sérails. Dans le cours de sa séance, il ne peut quitter son bureau sans s'y faire remplacer par son devancier.

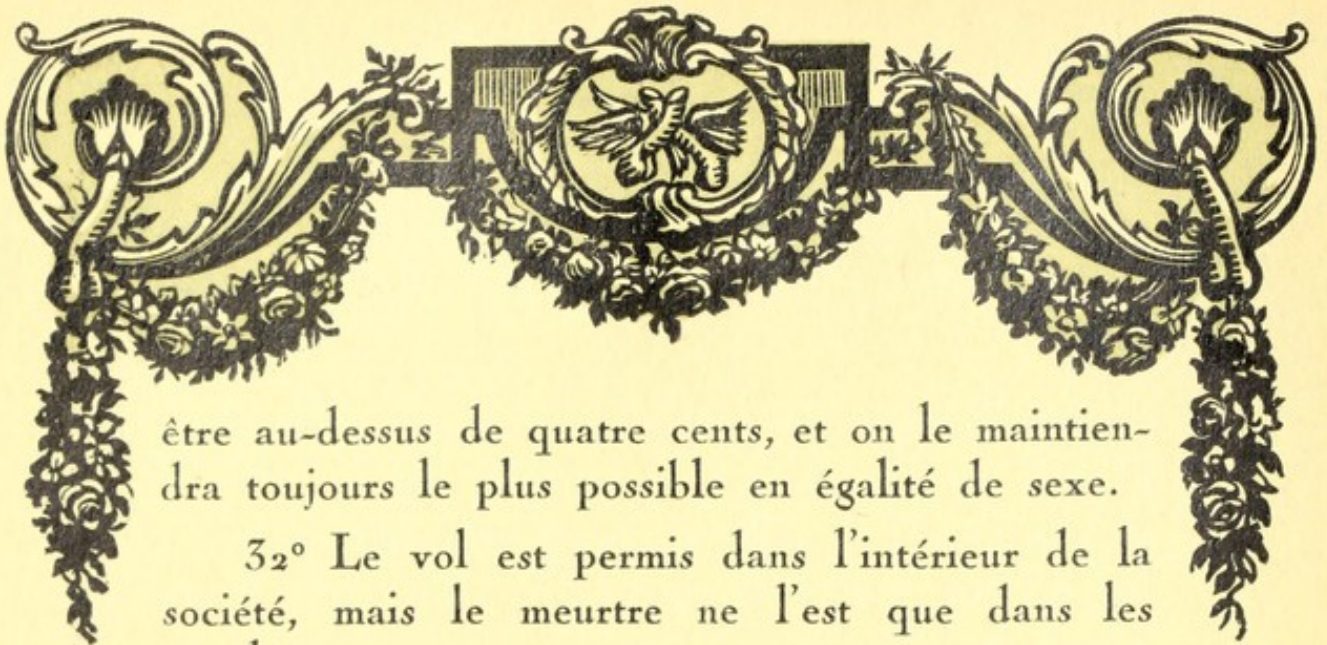
28° Les jurements et surtout les blasphèmes sont autorisés ; on peut les employer à tout propos. On ne doit jamais se parler entre soit qu'en se tutoyant.

29° Les jalousies, les querelles, les scènes ou propos d'amour, sont absolument défendus : tout celà nuit au libertinage et l'on ne doit s'occuper là que de libertinage.

30° Tout tapageur, tout duelliste, sera exclu sans miséricorde. La poltronnerie y sera révéree comme à Rome : le poltron vit en paix avec les hommes ; il est d'ailleurs assez communément libertin, c'est le sujet qu'il faut à la société.

31° Jamais le nombre des membres ne pourra





être au-dessus de quatre cents, et on le maintiendra toujours le plus possible en égalité de sexe.

32° Le vol est permis dans l'intérieur de la société, mais le meurtre ne l'est que dans les sérails.

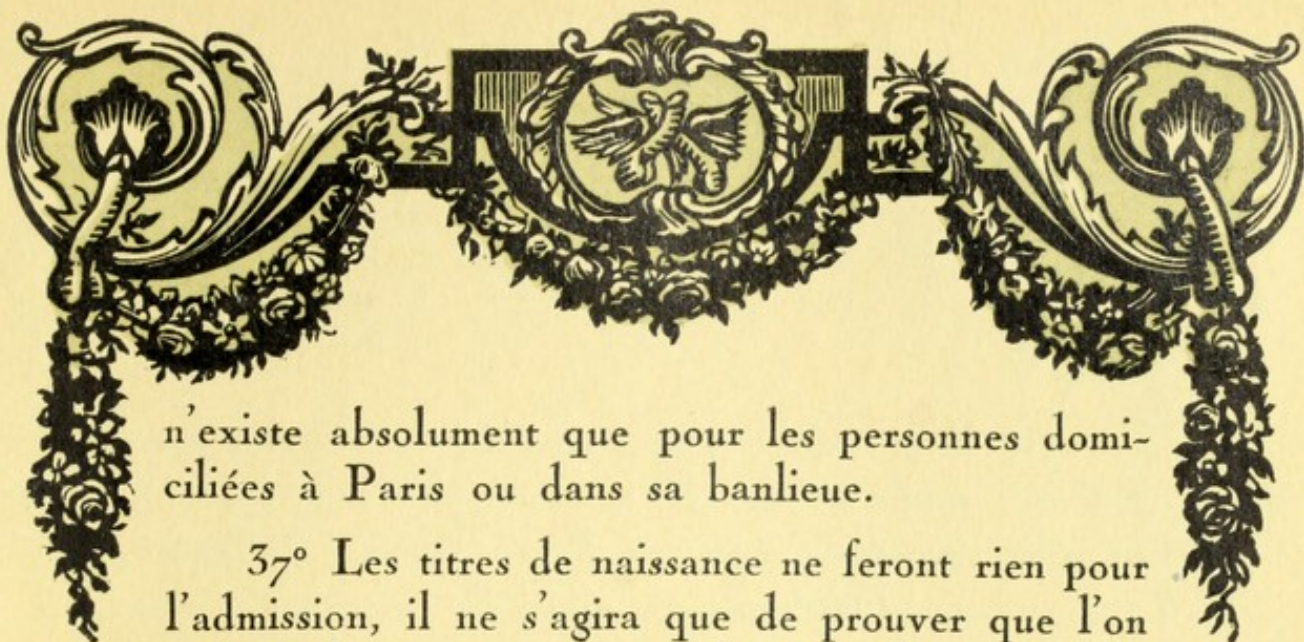
33° Un membre n'aura pas besoin d'apporter les meubles nécessaires au libertinage; la maison fournira ces objets avec abondance, choix et propreté.

34° Nulles infirmités dégoûtantes ne seront souffertes. Quelqu'un qui se présenterait affligé de cette manière ne serait assurément point reçu. Et si de pareils maux survenaient à des membres déjà reçus, ils seraient priés de donner leur démission.

35° Un membre attaqué du mal vénérien sera contraint à se retirer jusqu'à son entier rétablissement attesté par les médecins et chirurgiens de la maison.

36° Aucun étranger ne sera reçu, pas même les habitants de la province. Cet établissement





n'existe absolument que pour les personnes domiciliées à Paris ou dans sa banlieue.

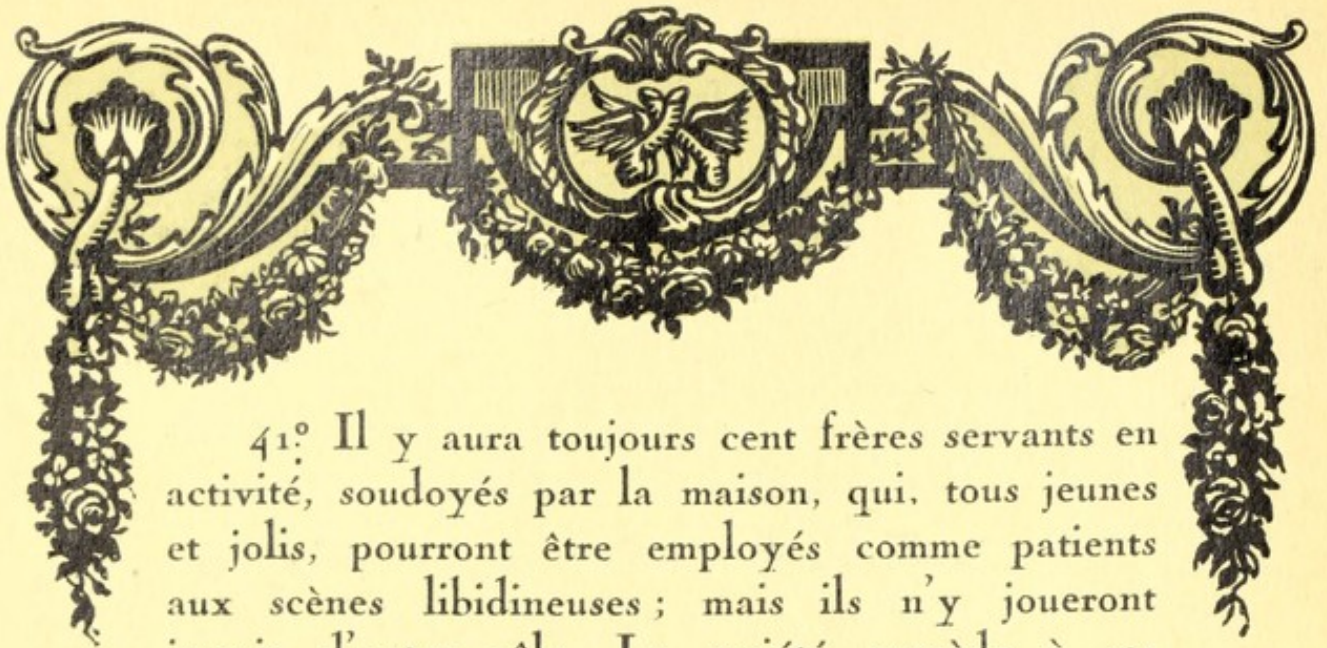
37° Les titres de naissance ne feront rien pour l'admission, il ne s'agira que de prouver que l'on a bien le nécessaire et indiqué ci-dessus. Telle jolie que puisse être une femme, elle ne sera point reçue si elle ne prouve la fortune requise. Il en sera de même d'un jeune homme quelque beau qu'il puisse être.

38° La beauté, ni la jeunesse, n'ont aucun droit exclusif dans la société; ces droits détruiraient bientôt l'égalité de mœurs qui doit y régner.

39° Il y a peine de mort contre tout membre qui révélerait les secrets de la société; il sera poursuivi partout au frais d'icelle.

40° L'aisance, la liberté, l'impiété, la crapule, tous les excès du libertinage, tous ceux de la débauche, de la gourmandise, de ce qu'on appelle en un mot, la saleté de la luxure, régneront impérieusement dans cette assemblée.

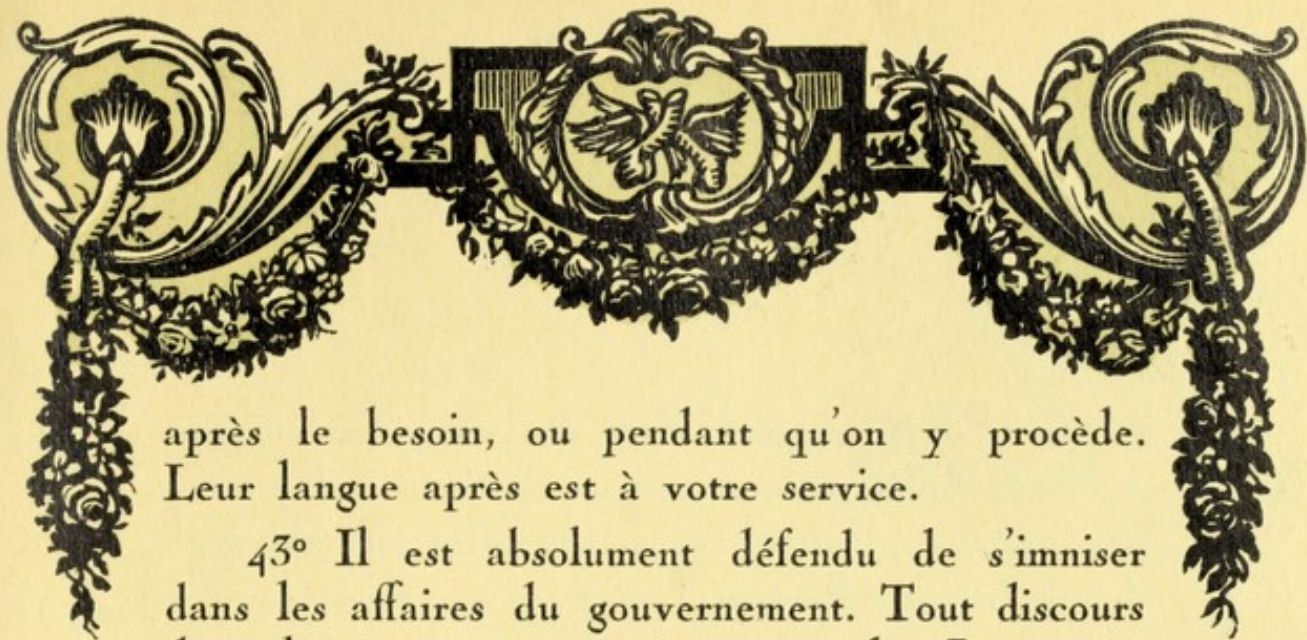




41° Il y aura toujours cent frères servants en activité, soudoyés par la maison, qui, tous jeunes et jolis, pourront être employés comme patients aux scènes libidineuses ; mais ils n'y joueront jamais d'autre rôle. La société possède à ses ordres seize équipages, deux écuyers et cinquante valets extérieurs. Elle a une imprimerie, douze copistes et quatre lecteurs, sans comprendre ici tout ce que nécessitent les sérails.

42° Aucune arme, aucun bâton, ne seront tolérés dans les salles destinées aux jouissances. Tout se laisse en entrant dans une vaste antichambre où des femmes sûres vous déshabillent et vous répondent de vos vêtements. Il y a aux environs de la salle plusieurs cabinets d'aisances servis par des jeunes filles et des jeunes garçons, obligés de se prêter à toutes les passions, et de la même espèce qui sont dans les sérails. Ils tiennent là ! des seringues, des bidets, des lieux à l'anglaise, des linges très fins, des odeurs, et généralement, tout ce qui est nécessaire, avant,



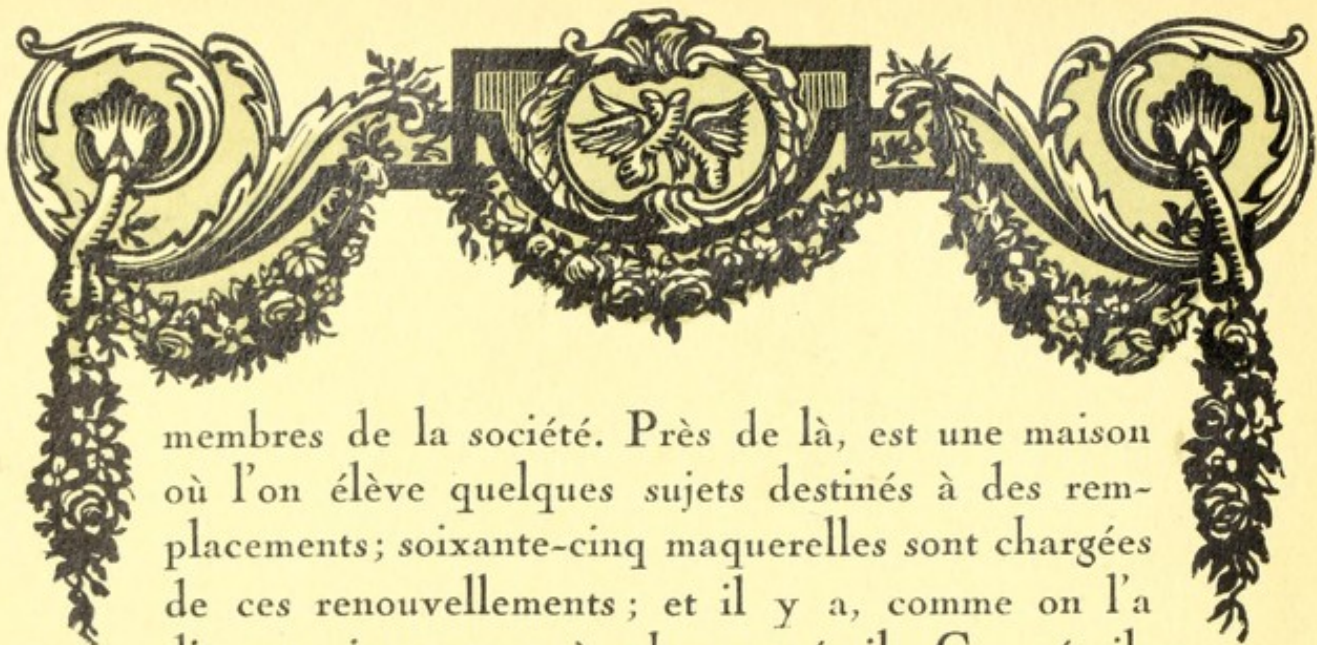


après le besoin, ou pendant qu'on y procède. Leur langue après est à votre service.

43° Il est absolument défendu de s'immiser dans les affaires du gouvernement. Tout discours de politique est expressément interdit. La société respecte le gouvernement sous lequel elle vit ; et si elle se met au-dessus des lois, c'est parce qu'il est dans ses principes que l'homme n'a pas le pouvoir de faire des lois qui gênent et contraignent celles de la nature. Mais les désordres de ses membres, toujours intérieurs, ne doivent jamais scandaliser ni les gouvernés ni les gouvernants.

44° Deux sérails sont affectés aux membres de la société, et leurs bâtiments forment les deux ailes de la grande maison. L'un est composé de trois cents jeunes garçons, depuis sept ans jusqu'à vingt-cinq, l'autre d'un pareil nombre de filles de cinq ans à vingt-et-un. Ces sujets varient perpétuellement, et il n'y a pas de semaine où l'on ne réforme au moins trente sujets de chaque sérail afin de procurer plus d'objets nouveaux aux





membres de la société. Près de là, est une maison où l'on élève quelques sujets destinés à des remplacements; soixante-cinq maquereilles sont chargées de ces renouvellements; et il y a, comme on l'a dit, un inspecteur à chaque sérail. Ces sérails sont commodes, bien distribués; on y fait absolument tout ce que l'on veut; les passions les plus féroces s'y exécutent, tous les membres de la société y sont admis sans payer. Les meurtres seuls s'y paient cent écus par sujet. Ceux des membres qui veulent souper là sont les maîtres; les cartes pour y entrer sont distribuées par le président qui ne peut jamais les refuser à tout membre ayant fait son mois de noviciat. La plus grande subordination des sujets règne dans les sérails, les plaintes que l'on aurait à faire du défaut de soumission ou de complaisance seront sur-le-champ portées à l'inspecteur de ce sérail ou au président, et l'on punit aussitôt le sujet de la peine prononcée par vous, et que vous avez le droit d'infliger vous-même, si cela vous amuse.

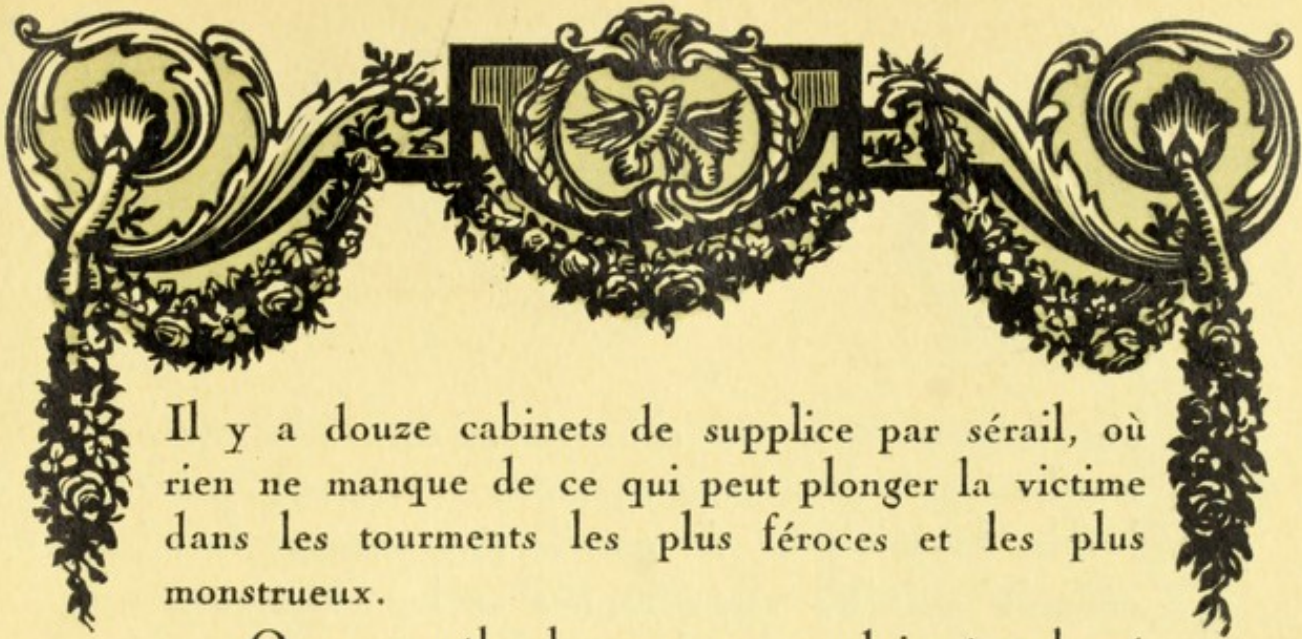




*Deux sérails sont affectés
aux membres de la
société.*







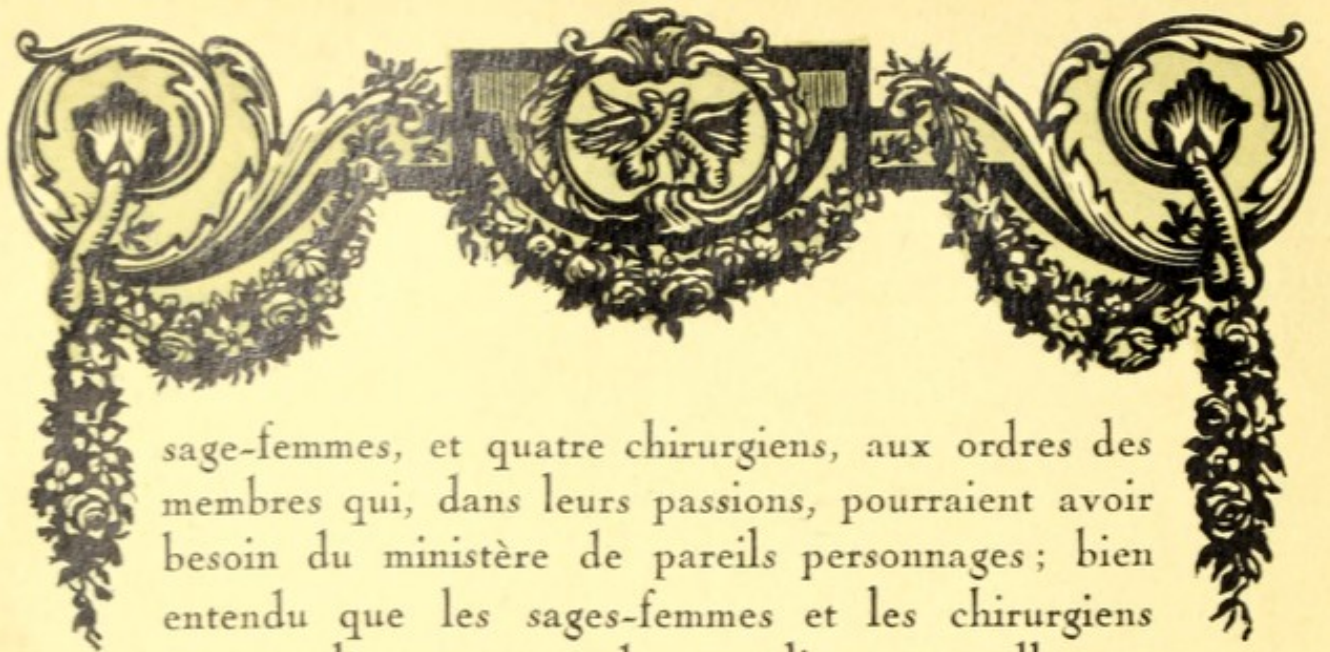
Il y a douze cabinets de supplice par sérail, où rien ne manque de ce qui peut plonger la victime dans les tourments les plus féroces et les plus monstrueux.

On peut mêler les sexes et conduire à volonté des hommes chez les femmes, ou celles-ci chez les hommes.

Il y a aussi douze cachots par chaque sérail pour ceux qui se plaisent à faire languir leurs victimes. Il est défendu de conduire, ni chez soi, ni dans les salles, aucun des sujets de ces deux sérails. On trouve également dans ces pavillons des animaux de toutes les espèces pour ceux qui sont adonnés au goût de la bestialité : c'est une passion simple et dans la nature, il faut la respecter comme les autres.

Trois plaintes contre un même sujet suffisent à le faire renvoyer. Trois demandes de mort suffisent à l'en faire punir sur-le-champ. Il y a, dans chaque sérail, quatre bourreaux, quatre geoliers, huit fustigateurs, quatre écorcheurs, quatre

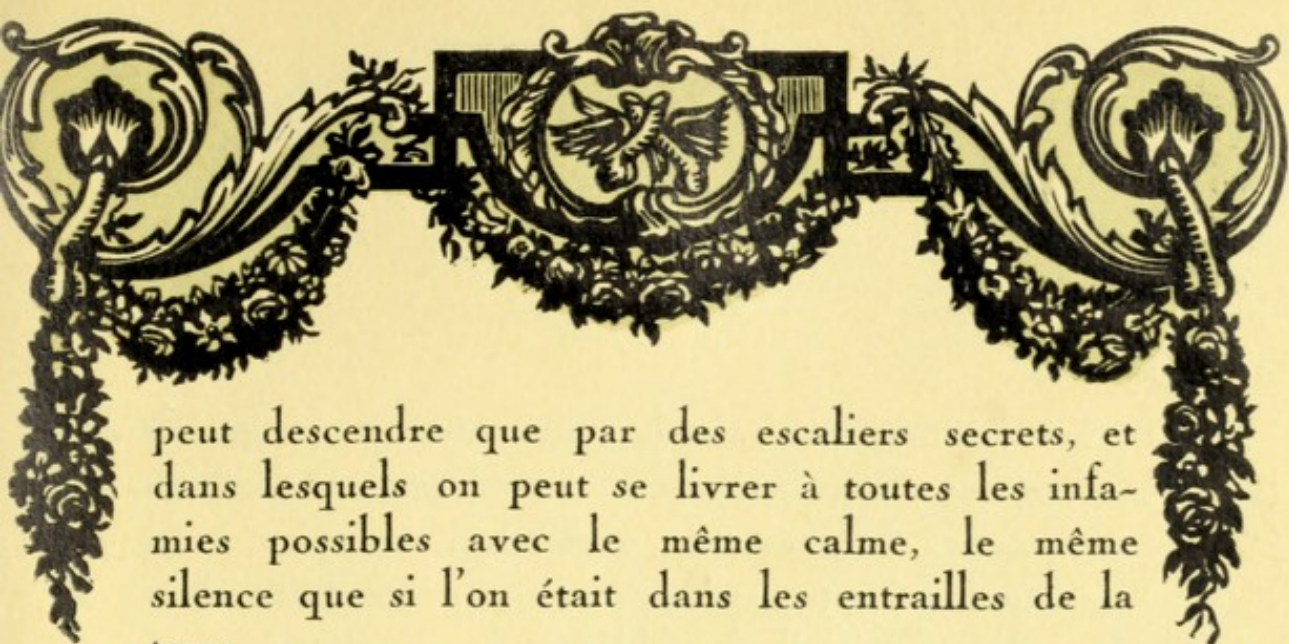




sage-femmes, et quatre chirurgiens, aux ordres des membres qui, dans leurs passions, pourraient avoir besoin du ministère de pareils personnages ; bien entendu que les sages-femmes et les chirurgiens ne sont là que pour des supplices, et nullement pour des soins à rendre. Dès qu'un sujet a le plus léger symptôme de maladie, il est envoyé à l'hôpital, et ne rentre plus à la maison.

Les deux sérails sont environnés de hauts murs. Toutes les fenêtres en sont grillées, et jamais les sujets ne sortent. Entre le bâtiment et le haut mur environnant, est un intervalle de dix pieds formant une allée plantée de cyprès, où les membres de la société font quelquefois descendre les sujets, pour se livrer avec eux, dans cette promenade solitaire, à des plaisirs plus sombres et souvent plus affreux. Au pied de quelques-uns de ces arbres sont ménagés des trous où la victime peut à l'instant disparaître. On soupe quelquefois sous ces arbres, quelquefois dans ces trous mêmes. Il y en a d'extrêmement profonds où l'on ne





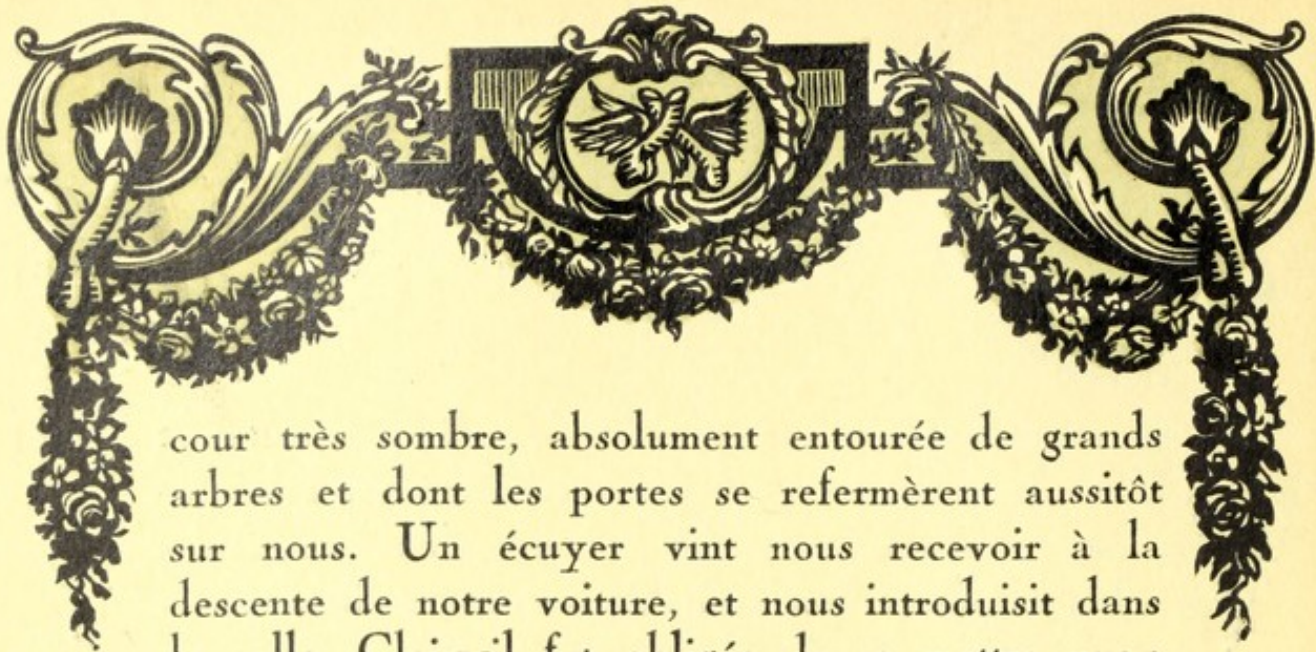
peut descendre que par des escaliers secrets, et dans lesquels on peut se livrer à toutes les infamies possibles avec le même calme, le même silence que si l'on était dans les entrailles de la terre.

45° Nul ne peut être reçu sans signer préalablement, et le serment qu'on lui fait prononcer, et les obligations imposées à son sexe.

Je les acceptai volontiers et, l'heure arrivée, nous partîmes. J'étais parée comme la déesse du jour. Clairwil, comme jouant le rôle de ma marraine, était mise avec une coquetterie « moins jeune ». Elle me prévint, en route, de l'extrême docilité que je devais apporter à tous les désirs des membres de la société, et me dit aussi de ne point m'impatienter, si je ne pouvais, comme novice, participer d'un mois aux plaisirs d'un sérail.

La maison se trouvant dans un des faubourgs le plus désert et le moins peuplé de Paris, nous fûmes près d'une heure en chemin. Le cœur me battit dès que je vis la voiture entrer dans une



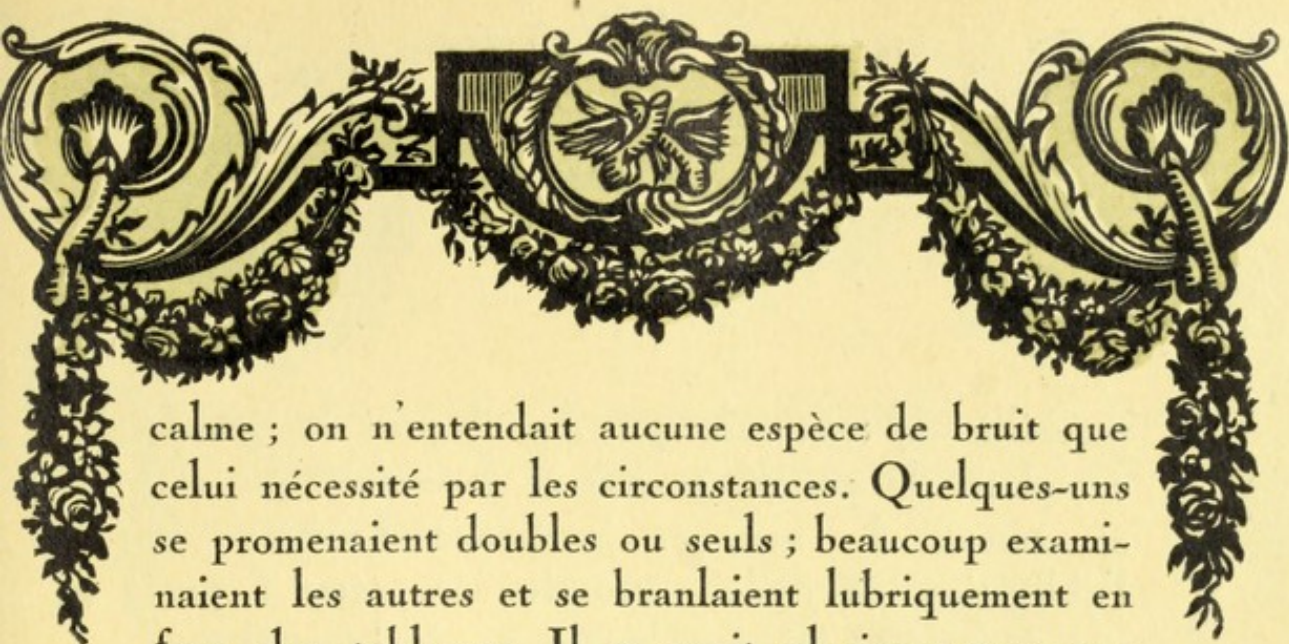


cour très sombre, absolument entourée de grands arbres et dont les portes se refermèrent aussitôt sur nous. Un écuyer vint nous recevoir à la descente de notre voiture, et nous introduisit dans la salle. Clairwil fut obligée de se mettre nue ; je ne devais me déshabiller qu'en cérémonie. Le local me parut superbe et magnifiquement éclairé : nous ne pûmes arriver qu'en marchant sur un grand crucifix tout parsemé d'hosties consacrées, au bout duquel était la Bible, qu'il fallait de même fouler aux pieds. Vous croyez bien qu'aucune de ces difficultés ne m'arrêta.

Je pénétrai. C'était une fort belle femme de trente-cinq ans qui présidait, elle était nue, magnifiquement coiffée, ce qui l'entourait au bureau était également nu : il y avait deux hommes et une femme.

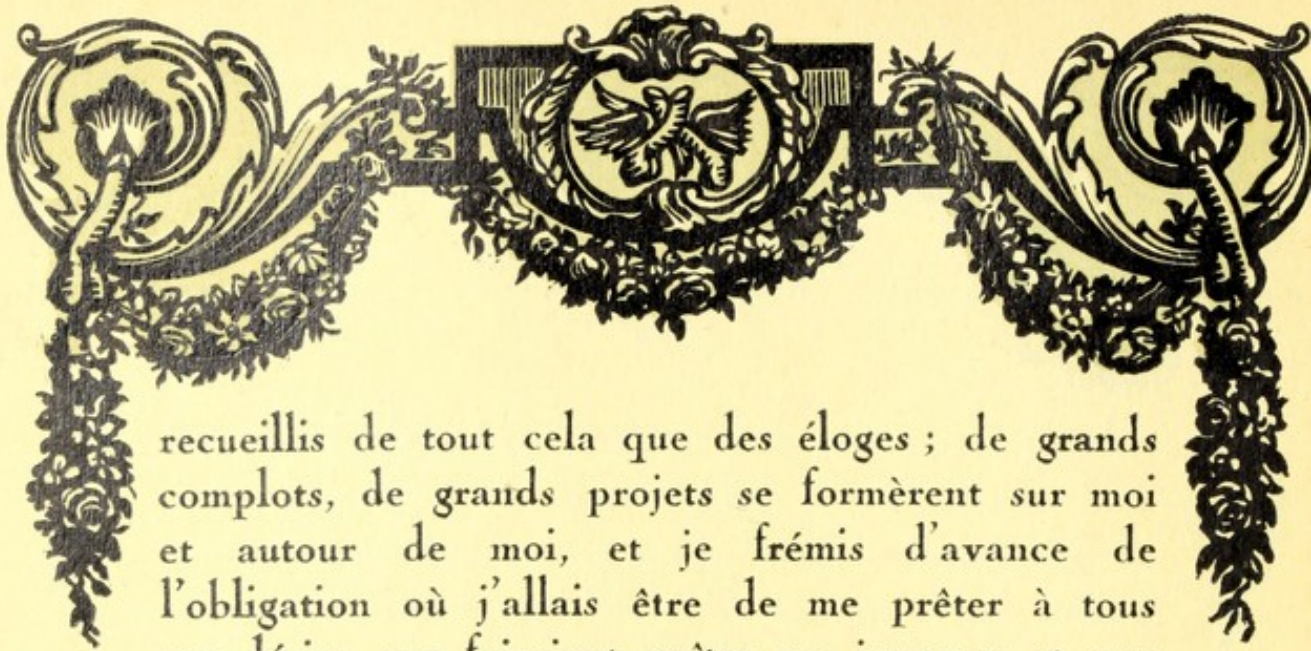
Plus de trois cents personnes étaient déjà réunies et nues : on enconnait, on se branlait, on se fouettait, on se gamahuchait, on se sodomisait, on déchargeait, et tout cela avec le plus grand





calme ; on n'entendait aucune espèce de bruit que celui nécessité par les circonstances. Quelques-uns se promenaient doubles ou seuls ; beaucoup examinaient les autres et se branlaient lubriquement en face des tableaux. Il y avait plusieurs groupes ; quelques-uns même formés de huit ou dix personnes ; beaucoup d'hommes seuls avec des hommes ; beaucoup de femmes livrées entièrement à des femmes ; plusieurs femmes entre deux hommes ; et plusieurs hommes occupant deux ou trois femmes. Des parfums extrêmement agréables brûlaient dans de grandes cassolettes et répandaient des vapeurs enivrantes qui plongeaient, malgré soi, dans une sorte de langueur voluptueuse. Je vis plusieurs personnes sortir ensemble de ces cabinets d'aisances. Au bout d'un instant, la présidente se leva et prévint, à voix basse, qu'on lui prêtât, quand on pourrait, un moment d'attention. Quelques instants après, tout le monde m'entoura ; je n'avais été de ma vie tant examinée ; chacun prononçait ; et j'ose dire que je ne





recueillis de tout cela que des éloges ; de grands complots, de grands projets se formèrent sur moi et autour de moi, et je frémis d'avance de l'obligation où j'allais être de me prêter à tous ces désirs que faisaient naître ma jeunesse et mes charmes. Enfin la présidente me fit monter sur une estrade en face d'elle et là, séparée par une balustrade de toute l'assemblée, elle ordonna que l'on me mit nue : deux frères servants arrivèrent, et en moins de trois minutes, il ne me resta pas un vêtement sur le corps. J'avoue qu'un peu de honte s'empara de moi, lorsque les frères, en se retirant, m'exposèrent absolument nue aux yeux de l'assemblée, mais les nombreux applaudissements que j'entendis, me rendirent bientôt toute mon impudence.

Telles furent les questions que m'adressa la présidente ; j'y joins mes réponses :

Promettez-vous de vivre éternellement dans les plus grands excès du libertinage ? — Je le jure.

Toutes les actions luxurieuses, même les plus





exécrables, vous paraissent-elles simples et dans la nature? — Je les vois toutes comme indifférentes à mes yeux!

Les commettriez-vous toutes au plus léger désir de vos passions? — Oui, toutes.

Protestez-vous de vous conformer exactement à tout ce qui vous a été lu par votre marraine dans les statuts de la société? et vous soumettez-vous aux peines portées par ces statuts, si vous devenez réfractaire? — Je jure et promets tout ce qui est contenu dans cet article.

Êtes-vous mariée? — Non.

Êtes-vous pucelle? — Non.

Avez-vous été enculée? — Souvent.

Foutue en bouche? — Souvent.

Fouettée? — Quelquefois.

Comment vous appelez-vous? Juliette.

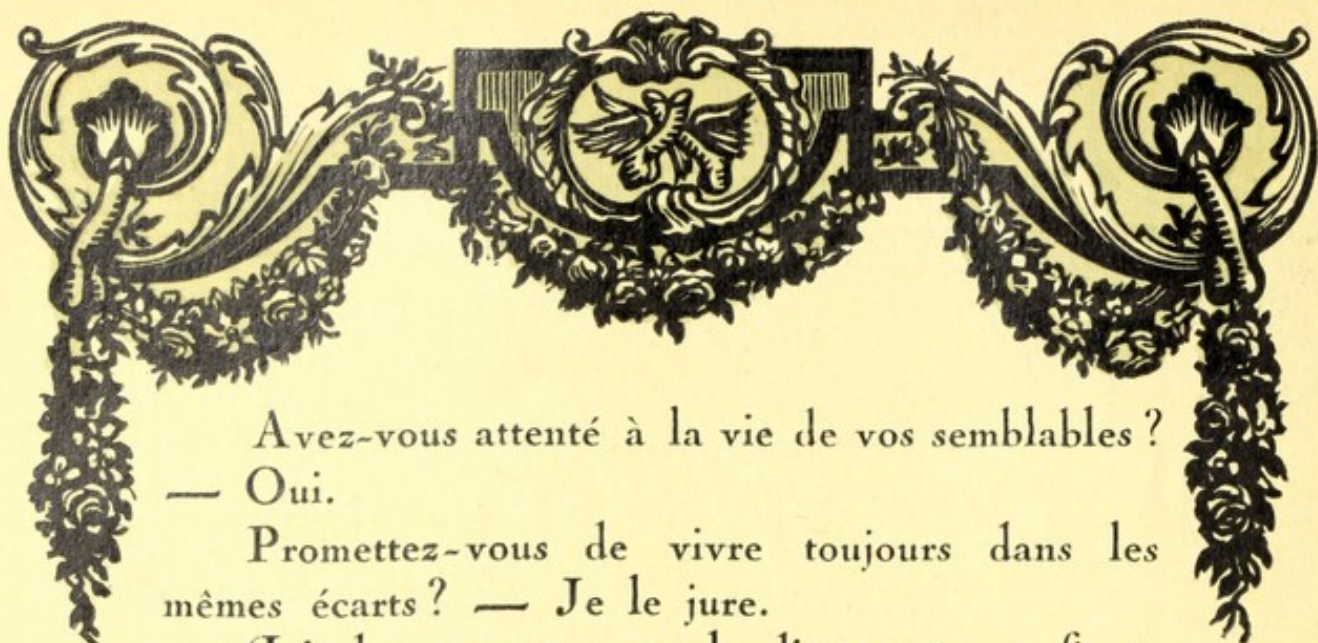
Quel âge avez-vous? — Dix-huit ans.

Vous êtes-vous branlée avec des femmes?

— Souvent.

Avez-vous commis des crimes? — Plusieurs.





Avez-vous attenté à la vie de vos semblables ?
— Oui.

Promettez-vous de vivre toujours dans les mêmes écarts ? — Je le jure.

(Ici de nouveaux applaudissements se firent entendre).

Ferez-vous recevoir par la société tous ceux qui vous tiendront par les liens du sang ? — Oui.

Promettez-vous de ne jamais trahir les secrets de la société ? — Je le jure.

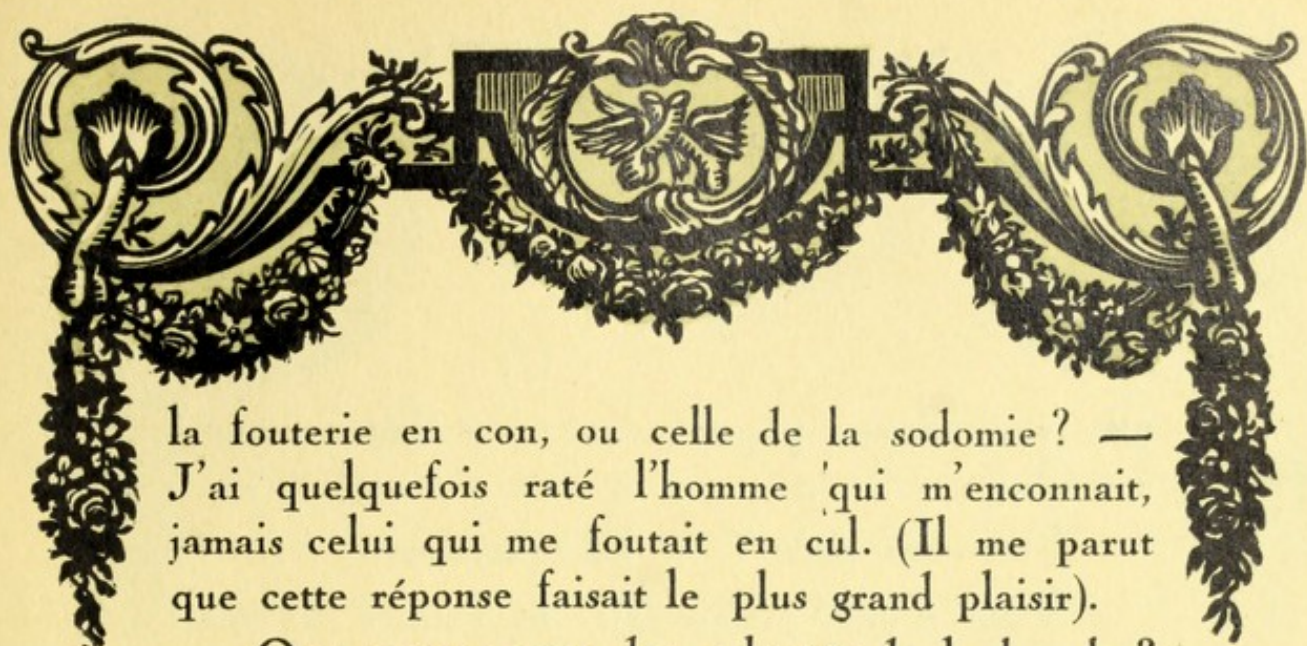
Promettez-vous la complaisance la plus entière à tous les caprices, à toutes les lubriques fantaisies des membres de la société ? — Je le promets.

Qu'aimez-vous le mieux des hommes ou des femmes ? — J'aime beaucoup les femmes pour me branler, infiniment les hommes pour me foutre. (Cette naïveté fit éclater de rire tout le monde).

Aimez-vous le fouet ? — J'aime à le donner et à le recevoir.

Qu'aimez-vous le mieux des deux jouissances qui peuvent être procurées à une femme, celle de





la fouterie en con, ou celle de la sodomie ? — J'ai quelquefois raté l'homme qui m'enconnait, jamais celui qui me foutait en cul. (Il me parut que cette réponse faisait le plus grand plaisir).

Que pensez-vous des voluptés de la bouche ? — Je les idolâtre.

Aimez-vous à être gamahuchée ? — Infiniment.

Et gamahuchez-vous bien les autres ? — Très moelleusement.

Vous sucez donc aussi les vits avec plaisir ? — Et j'en avale le foutre.

Avez-vous fait des enfants ? — Jamais.

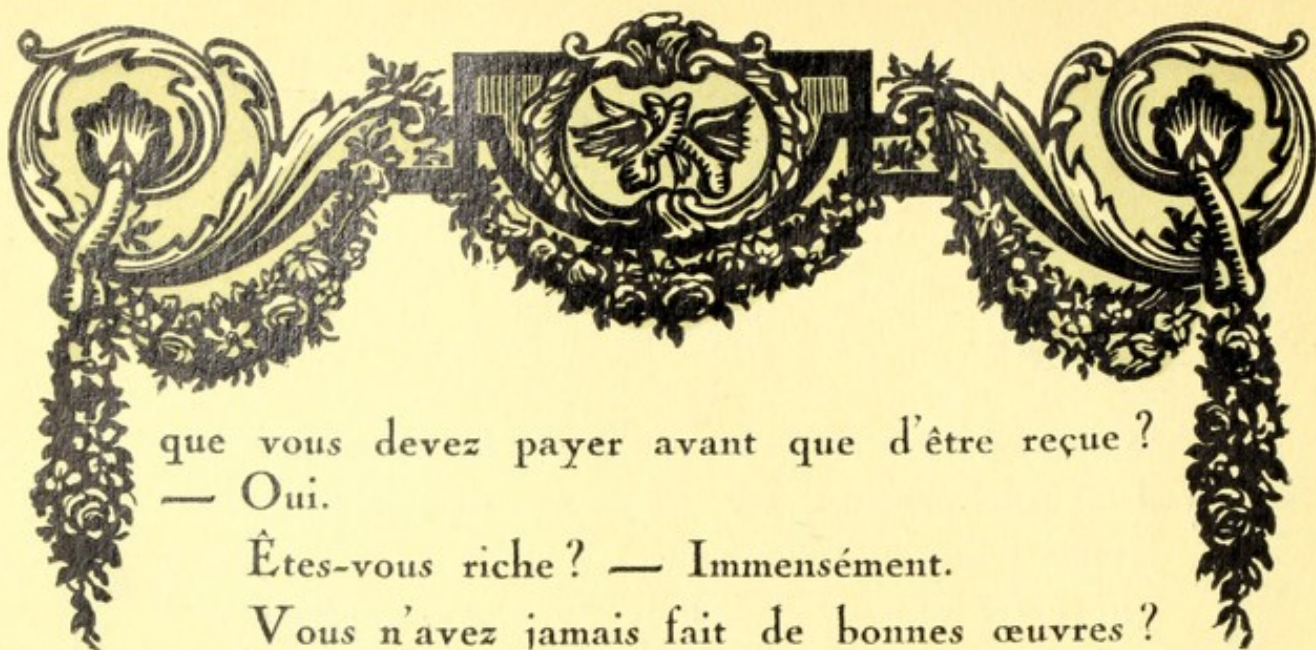
Protestez-vous de vous en abstenir ? — Le plus que je pourrai.

Vous détestez donc la progéniture ? — Je l'abhorre.

S'il vous arrivait de devenir grosse, auriez-vous le courage de vous faire avorter ? — Assurément.

Votre marraine est-elle munie de la somme





que vous devez payer avant que d'être reçue ?

— Oui.

Êtes-vous riche ? — Immensément.

Vous n'avez jamais fait de bonnes œuvres ?

— Je les déteste.

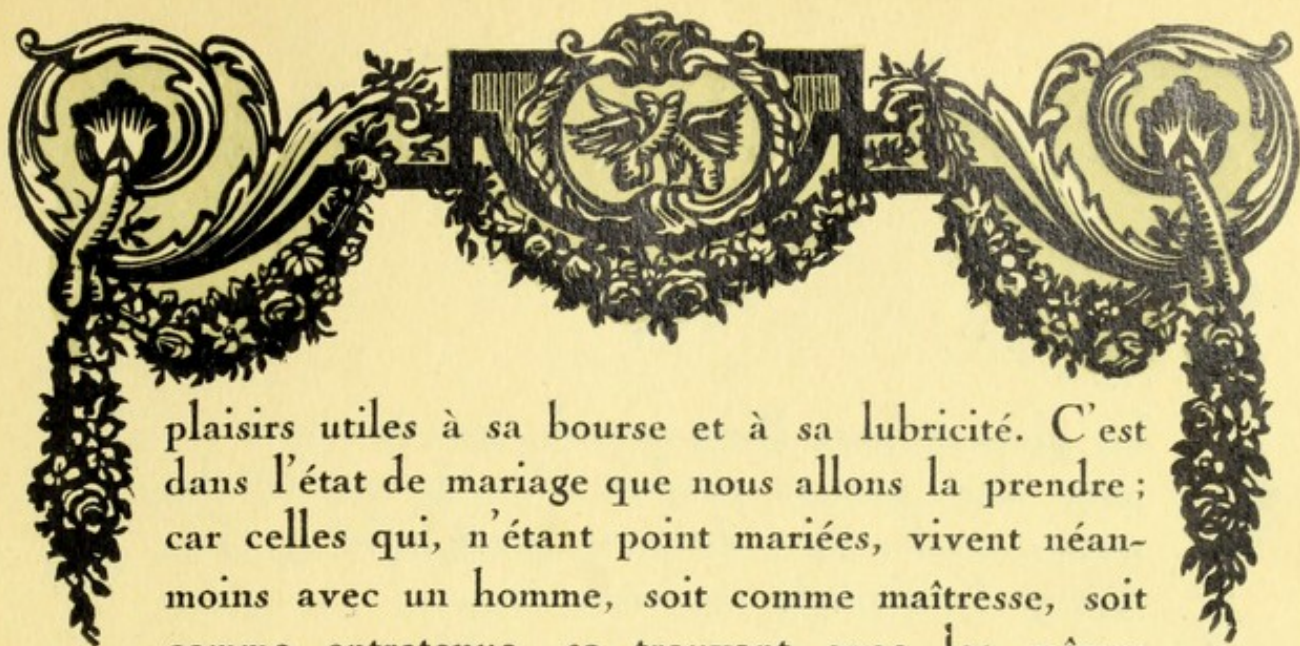
Vous ne vous êtes livrée à aucun acte de religion depuis votre enfance ? — A aucun.

Clairwil remit aussitôt entre les mains du secrétaire la somme convenue, et elle prit un papier que l'on m'ordonna de lire à haute voix. Ce papier imprimé avait pour titre : Instructions aux femmes admises à la société des amis du crime.

Le voilà, mes amis, dit madame de Lorsange, il est trop intéressant pour que je ne vous en fasse pas la lecture.

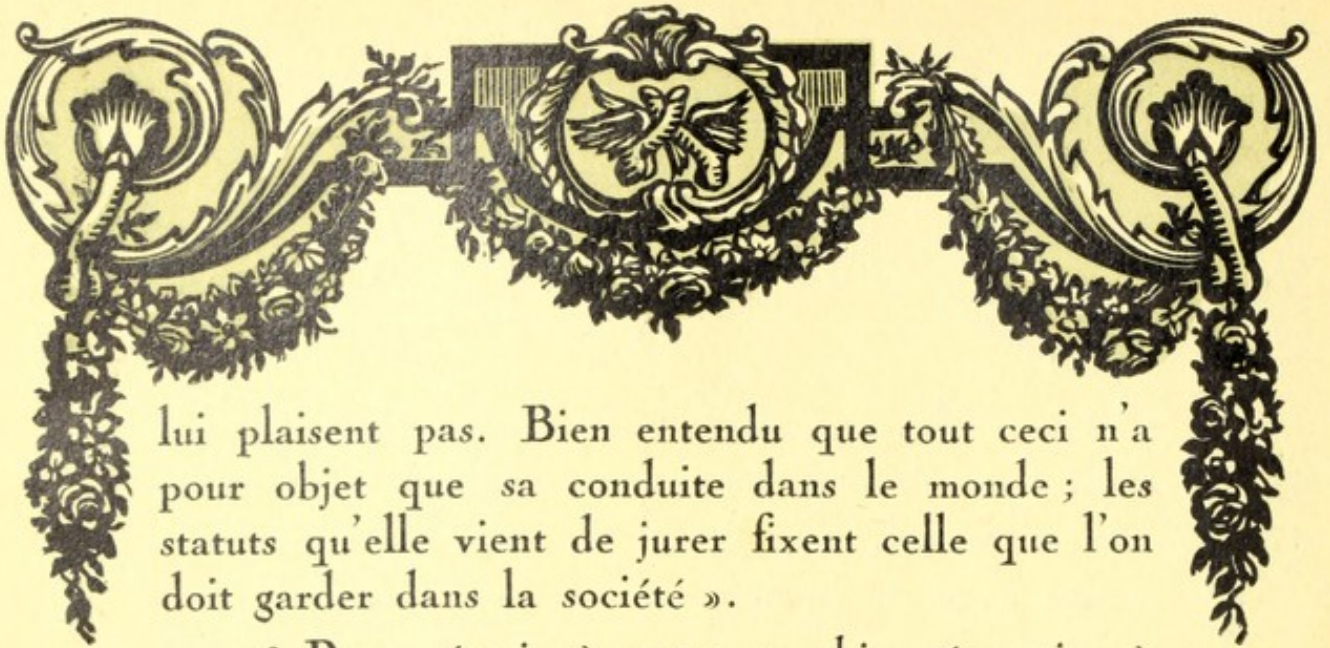
« En quelque état ou condition que soit née celle qui va signer ceci, dès quelle est femme, elle est de ce moment-là seul créée pour les plaisirs de l'homme ; il faut donc lui prescrire une conduite qui la mette à même de rendre ces





plaisirs utiles à sa bourse et à sa lubricité. C'est dans l'état de mariage que nous allons la prendre ; car celles qui, n'étant point mariées, vivent néanmoins avec un homme, soit comme maîtresse, soit comme entretenue, se trouvant avec les mêmes chaînes que celles qui existent sous les nœuds de l'hymen, trouveront dans les conseils suivants, les mêmes avis pour se soustraire à ces chaînes ou pour les rendre plus douces. On prévient donc que le mot homme employé dans cet écrit, voudra généralement dire amant, chou ou entreteneur, tout individu s'arrogeant en un mot des droits sur une femme, dans quelque état qu'elle soit, parce que, fût-elle riche à millions, elle doit néanmoins toujours retirer de l'argent de son corps : la première loi de toutes les femmes étant de ne foutre jamais que par libertinage ou par intérêt ; et comme souvent elle est obligée de payer ceux qui lui plaisent, il faut qu'elle se mette en fonds pour celà, par le moyen de ce qu'elle retire des prostitutions où elle se livre avec ceux qui ne



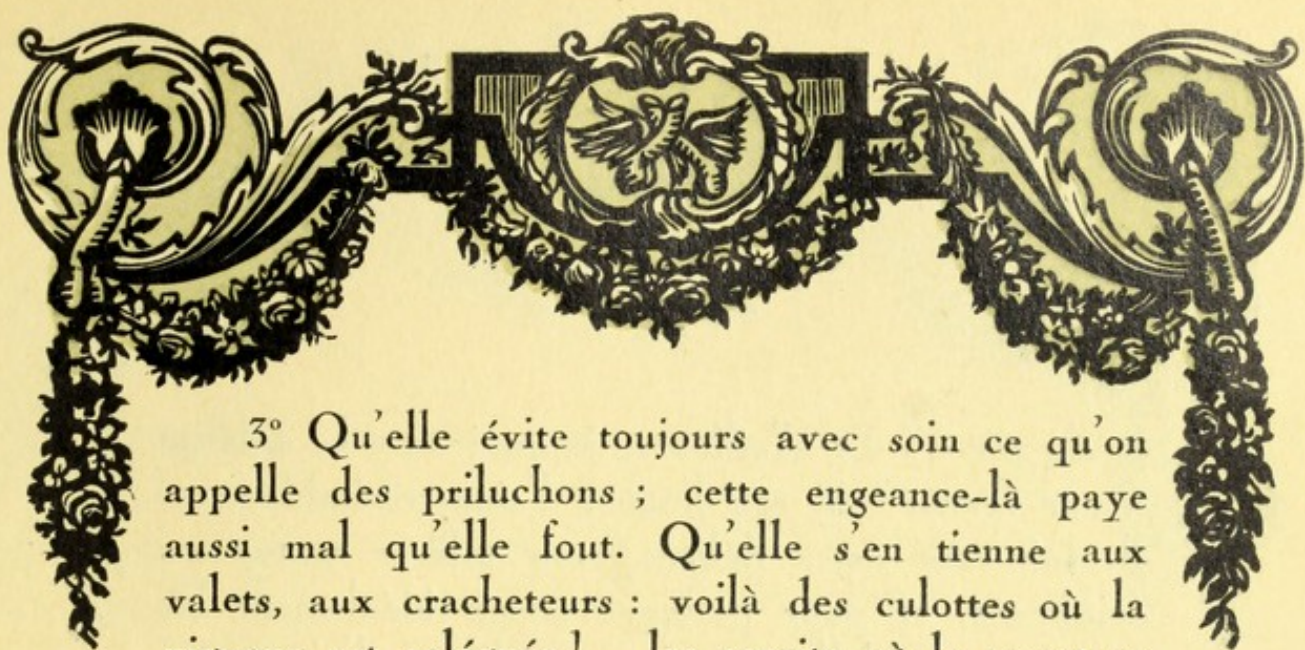


lui plaisent pas. Bien entendu que tout ceci n'a pour objet que sa conduite dans le monde ; les statuts qu'elle vient de jurer fixent celle que l'on doit garder dans la société ».

1° Pour réussir à cette apathie nécessaire à conserver, soit qu'elle foute pour de l'argent, soit qu'elle foute pour son plaisir, la première chose qu'elle observera sera de tenir toujours son cœur inaccessible à l'amour ; car si elle fout pour son plaisir elle jouira mal, étant amoureuse ; l'occupation où elle sera de donner des plaisirs à son amant, l'empêchera d'en goûter elle-même ; et si elle fout pour de l'argent, elle n'oserait jamais persuader celui qu'elle aimera : telle doit être pourtant son unique occupation avec celui qui la paye.

2° Abstraction faite de tout sentiment métaphysique, elle donnera donc toujours la préférence à celui qui, si elle fout par plaisir, bandera le mieux, aura le plus beau vit ; et si elle fout par intérêt, à celui qui payera le plus cher.

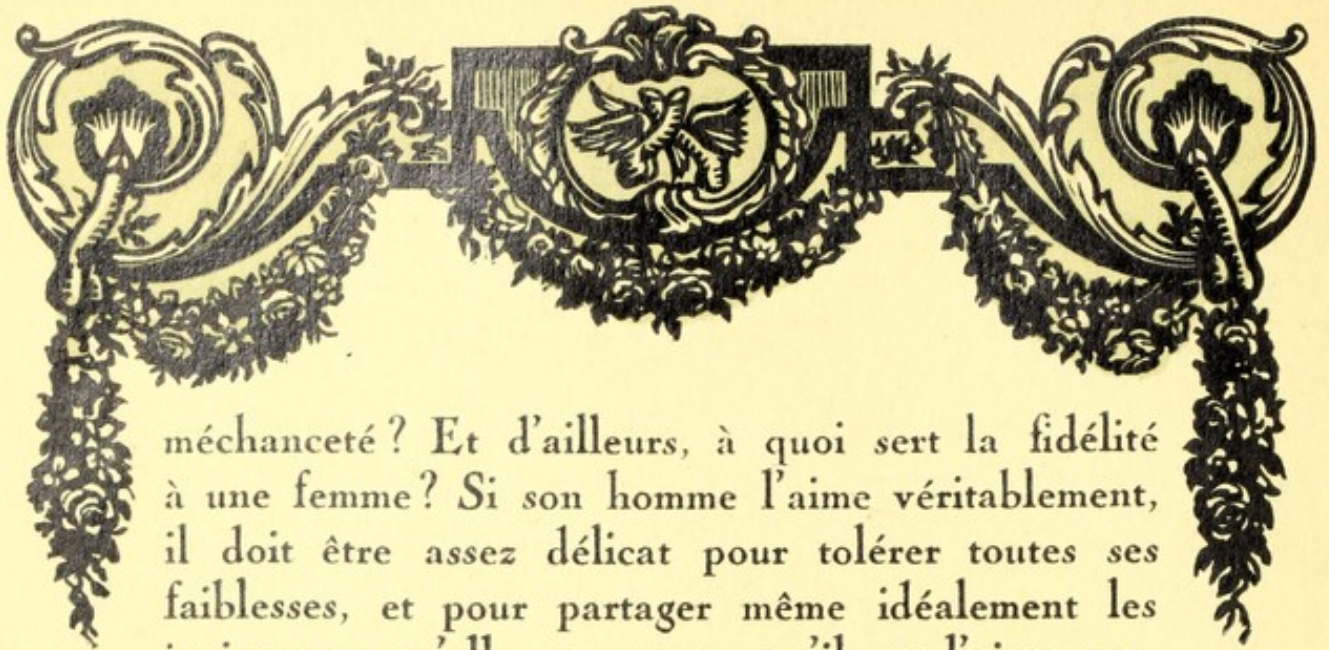




3° Qu'elle évite toujours avec soin ce qu'on appelle des priluchons ; cette engeance-là paye aussi mal qu'elle fout. Qu'elle s'en tienne aux valets, aux cracheteurs : voilà des culottes où la vigueur est reléguée !... les esprits où le secret se conserve !... on change de celà comme de chemise, et il n'y aura jamais d'indiscrétion à redouter.

4° Quel que soit l'homme qui l'enchaîne qu'elle se garde bien de la fidélité. Ce sentiment puéril et romanesque n'est bon qu'à perdre une femme, à lui causer beaucoup de chagrins ; elle peut être sûre qu'il ne lui rapportera jamais aucun plaisir. Et par quelle raison serait-elle fidèle, puisqu'il est certain qu'il n'est pas un seul homme dans le monde qui le soit. N'est-il pas ridicule que le sexe le plus fragile, le plus faible, celui que tout entraîne perpétuellement au plaisir, celui que des séductions journalières autorisent à succomber, n'est-il pas absurde que ce soit celui-là qui résiste pendant que l'autre n'a pour faire le mal que sa seule et unique



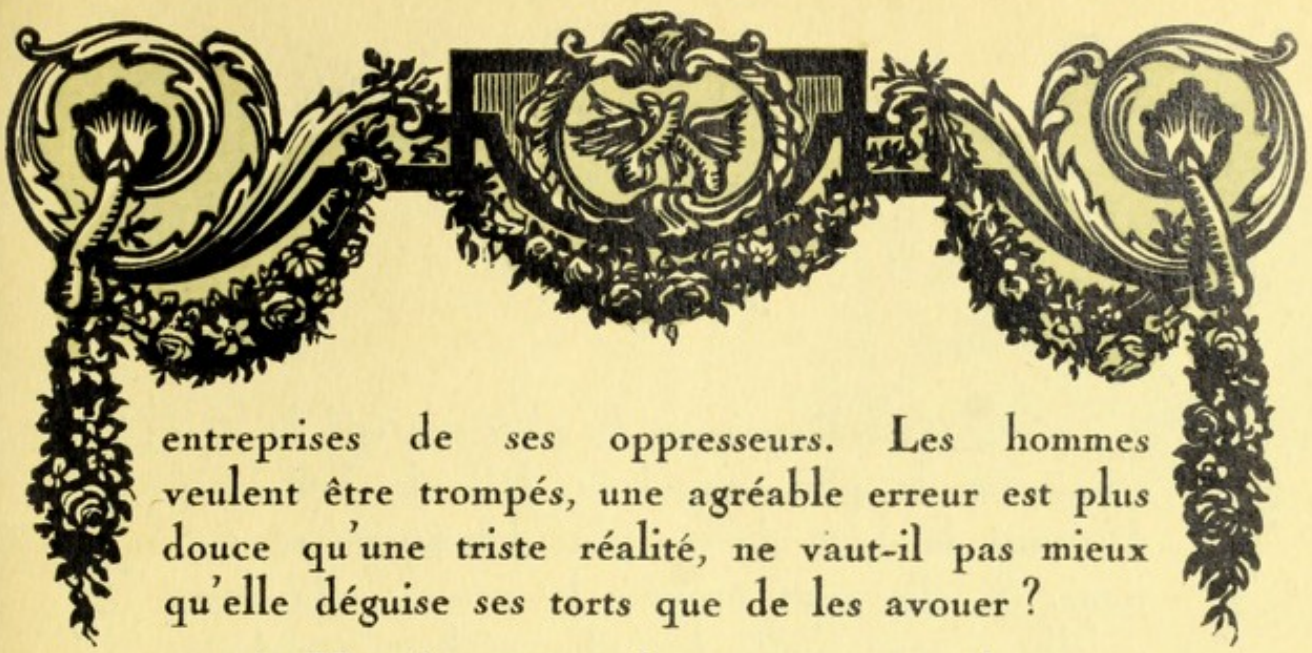


méchanceté ? Et d'ailleurs, à quoi sert la fidélité à une femme ? Si son homme l'aime véritablement, il doit être assez délicat pour tolérer toutes ses faiblesses, et pour partager même idéalement les jouissances qu'elle se procure ; s'il ne l'aime pas, quelle extravagance elle ferait de s'enchaîner à quelqu'un qui la trompe journellement ! Les infidélités de la femme sont les torts de la nature, celles de l'homme, ceux de sa fourberie et de sa méchanceté.

La femme dont il s'agit ici, ne se refusera donc à aucune infidélité, au contraire elle en fera naître les occasions le plus souvent possible, et elle les multipliera journellement.

5° La fausseté est un genre de caractère essentiel dans une femme. De tout temps elle fut l'arme du faible ; toujours placée devant son maître, comment résisterait-elle à l'oppression sans le mensonge et sans l'imposture ? Qu'elle use donc sans crainte de ses armes ; elles lui sont données par la nature pour la défendre contre toutes les

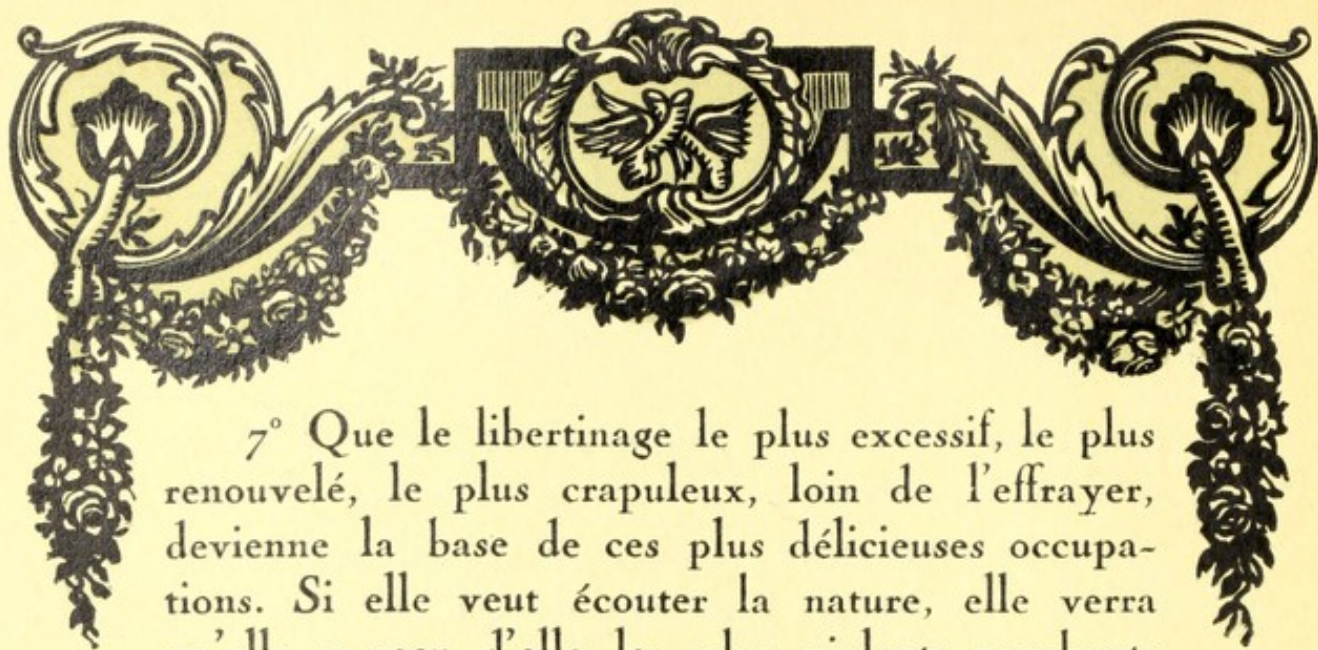




entreprises de ses oppresseurs. Les hommes veulent être trompés, une agréable erreur est plus douce qu'une triste réalité, ne vaut-il pas mieux qu'elle déguise ses torts que de les avouer ?

6° Une femme ne doit jamais avoir de caractère à elle, il faut qu'elle emprunte avec art, celui des gens qu'elle a le plus d'intérêt à ménager, soit pour sa luxure, soit pour son avarice, sans néanmoins que cette souplesse lui ôte l'énergie essentielle à se plonger dans tous les genres de crimes qui doivent flatter ses passions ou les servir, tels que ceux de l'adultère, de l'inceste, de l'infanticide, des empoisonnements, du vol, du meurtre, et tous ceux enfin qui peuvent lui être agréables, et auxquels, sous le voile de la fausseté et de la fourberie que nous lui conseillons, elle peut se livrer sans aucune espèce de crainte ni de remords, parce qu'ils sont placés par la nature dans le cœur des femmes, et que de faux principes reçus avec l'éducation l'empêchent seuls de les caresser chaque jour comme elle devrait.





7° Que le libertinage le plus excessif, le plus renouvelé, le plus crapuleux, loin de l'effrayer, devienne la base de ces plus délicieuses occupations. Si elle veut écouter la nature, elle verra qu'elle a reçu d'elle les plus violents penchants à cette sorte de plaisir, et qu'elle doit par conséquent s'y livrer journellement sans crainte : plus elle fout, mieux elle sert la nature, elle ne l'outrage que par sa continance.

8° Qu'elle ne se refuse jamais à tel acte de débauche qui lui sera proposé par son homme ; la complaisance la plus entière en ce cas-là lui deviendra toujours un des plus sûrs moyens de captiver celui qu'elle a intérêt de conserver. La jouissance d'une femme fatigue bientôt un homme ; qu'arrive-t-il si elle n'a pas l'art de le ranimer ? Il se dégoûte et l'abandonne. Mais celui qui reconnaîtra dans une femme l'étude la plus entière à deviner et savoir ses goûts, à les prévenir et à s'y enchaîner, celui-là, dis-je, trouvant la possession d'une femme toujours nouvelle, se fixera bien plus

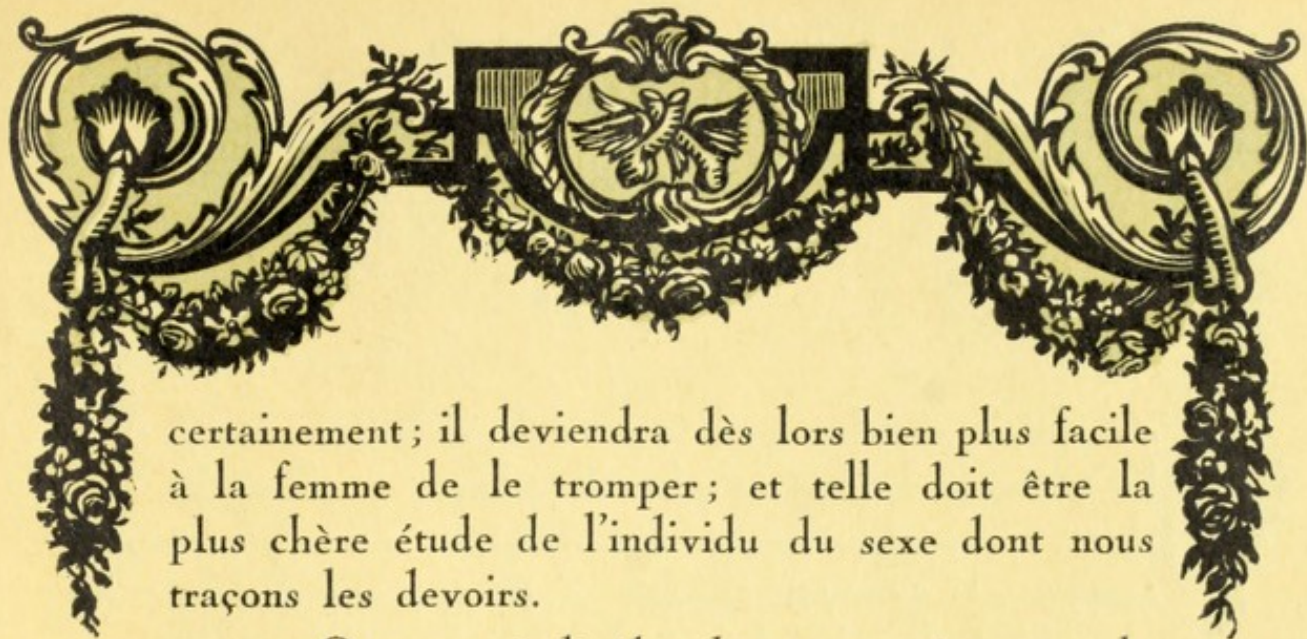




*Que le libertinage le plus
excessif, le plus
renouvelé.*





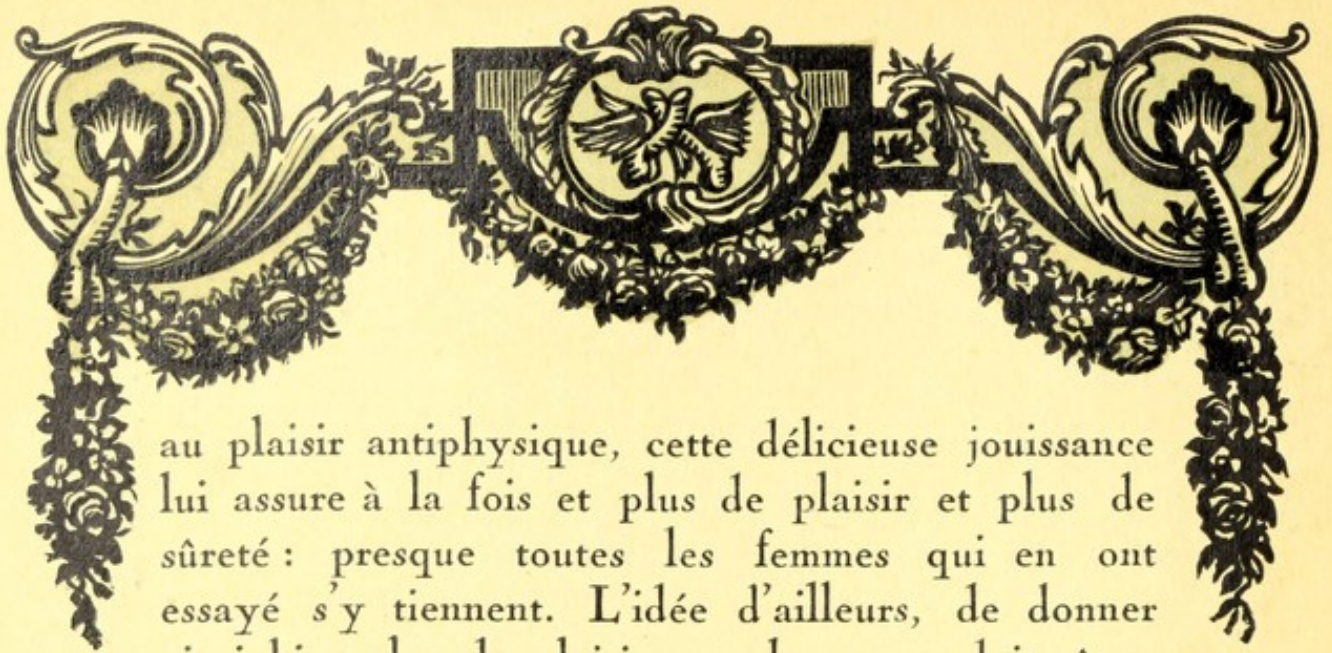


certainement ; il deviendra dès lors bien plus facile à la femme de le tromper ; et telle doit être la plus chère étude de l'individu du sexe dont nous traçons les devoirs.

9° Que cet individu charmant évite avec le plus grand soin l'air de la pruderie et de la modestie quand elle est avec son homme. Il en est très peu qui aiment cette manière d'être, et l'on risque de dégoûter fort promptement ceux qui ne l'aiment point ; qu'elle adopte ce masque pour en imposer dans le monde si elle le croit nécessaire, tout ce qui tend à l'hypocrisie est bon, c'est un moyen de plus de tromper, et il n'en est aucun qu'elle ne doivè prendre.

10° On ne saurait trop lui recommander d'éviter les grossesses soit en faisant un grand usage de toutes les manières de jouir qui détournent la semence du vase prolifique, soit en détruisant le germe sitôt qu'elle en soupçonne l'existence. Une grossesse trahit, gâte la taille et n'est bonne sous aucun rapport. Qu'elle se livre de préférence

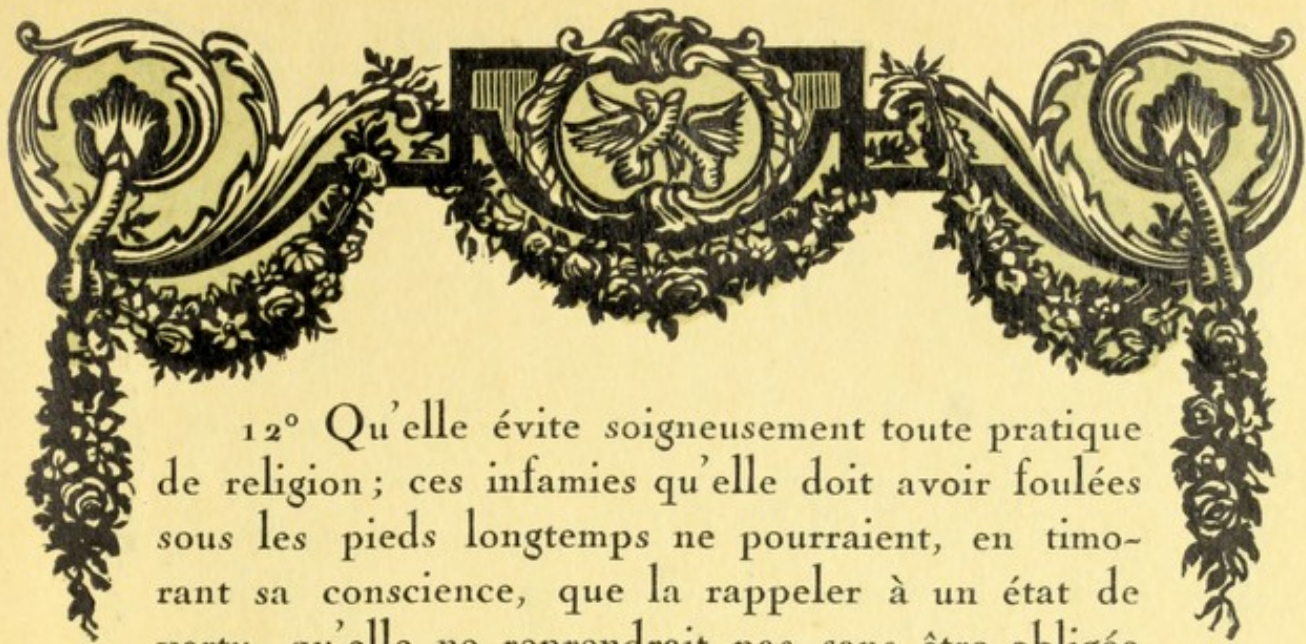




au plaisir antiphysique, cette délicieuse jouissance lui assure à la fois et plus de plaisir et plus de sûreté : presque toutes les femmes qui en ont essayé s'y tiennent. L'idée d'ailleurs, de donner ainsi bien plus de plaisir aux hommes, doit être, pour leur délicatesse, un motif puissant de ne plus adopter d'autres genres.

11° Que son âme, absolument cuirassée, ne laisse jamais pénétrer dans elle une sensibilité qui la perdrait ; une femme sensible doit s'attendre à tous les malheurs, car, comme elle est plus fraîche et plus délicate que les hommes, tout ce qui attaquera cette sensibilité, la déchirera bien plus cruellement, et dès lors, plus aucun plaisir pour elle, Sa complexion la porte à la luxure ; si par cet excès de sensibilité que nous cherchons à détruire, elle va s'enchaîner à un seul homme, elle divorce de ce moment-là avec tous les charmes du libertinage, les seuls qui soient vraiment faits pour elle, et qui doivent la combler de volupté, d'après l'organisation qu'elle a reçue de la nature.



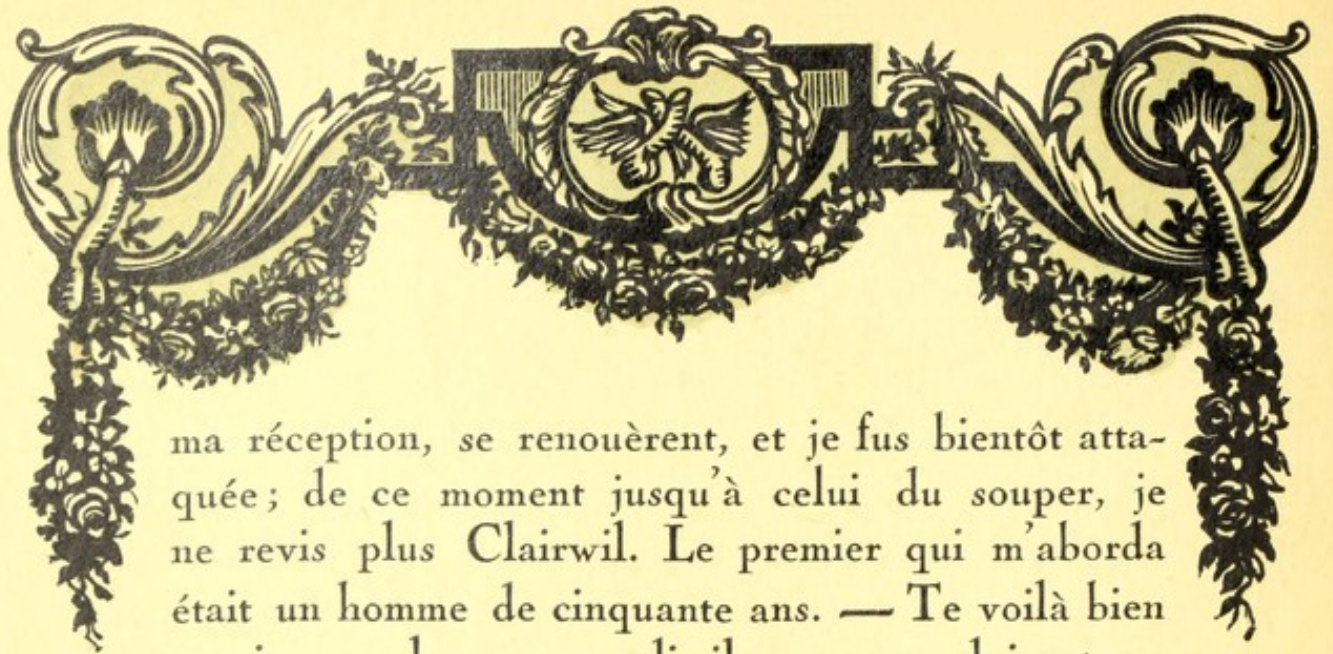


12° Qu'elle évite soigneusement toute pratique de religion ; ces infamies qu'elle doit avoir foulées sous les pieds longtemps ne pourraient, en timorant sa conscience, que la rappeler à un état de vertu, qu'elle ne reprendrait pas sans être obligée de renoncer à toutes ses habitudes et à tous ses plaisirs ; ces platitudes affreuses ne valent pas les sacrifices qu'elle serait obligée de leur faire ; et comme le chien de la fable, elle quitterait, en les poursuivant, la réalité pour l'apparence. Athée, cruelle, impie, libertine, sodomiste, tribade, incestueuse, vindicative, sanguinaire, hypocrite et fausse, voilà les bases du caractère d'une femme qui se destine à la Société des Amis du Crime, voilà les vices qu'elle doit adopter si elle veut y trouver le bonheur.

L'énergie avec laquelle je lus ces principes, en convainquant la société qu'ils étaient déjà tous au fond de mon cœur, me valut de nouveaux applaudissements, et je descendis dans la salle.

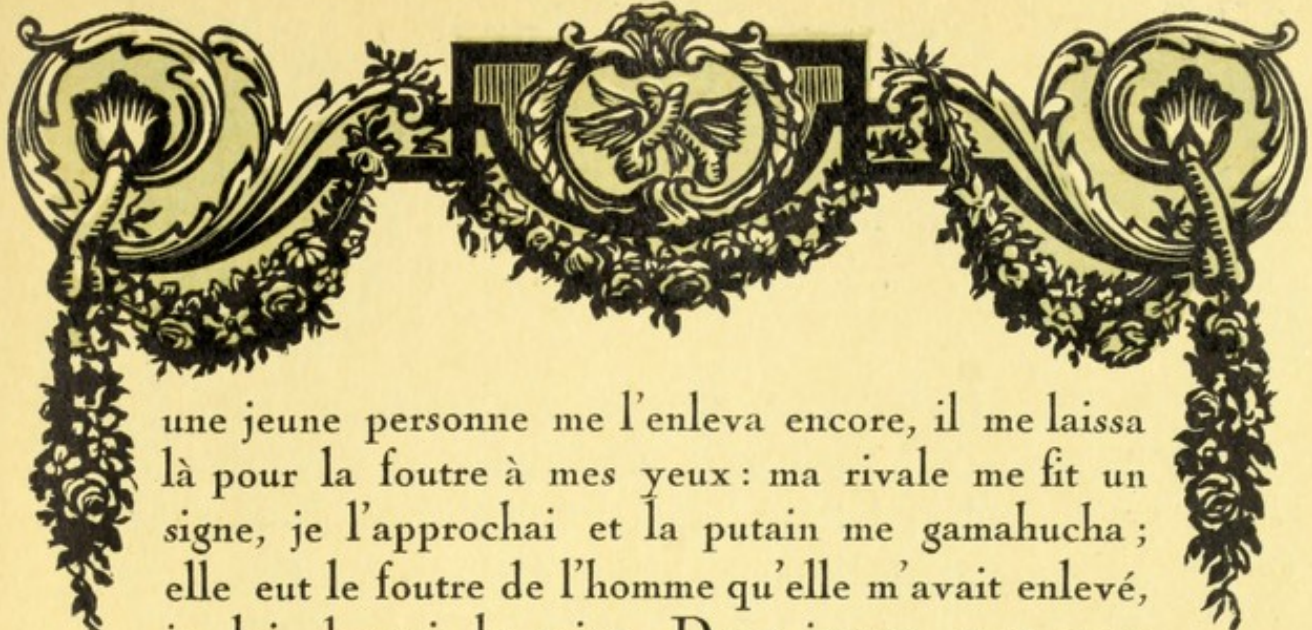
Tous les couples, distraits par l'événement de





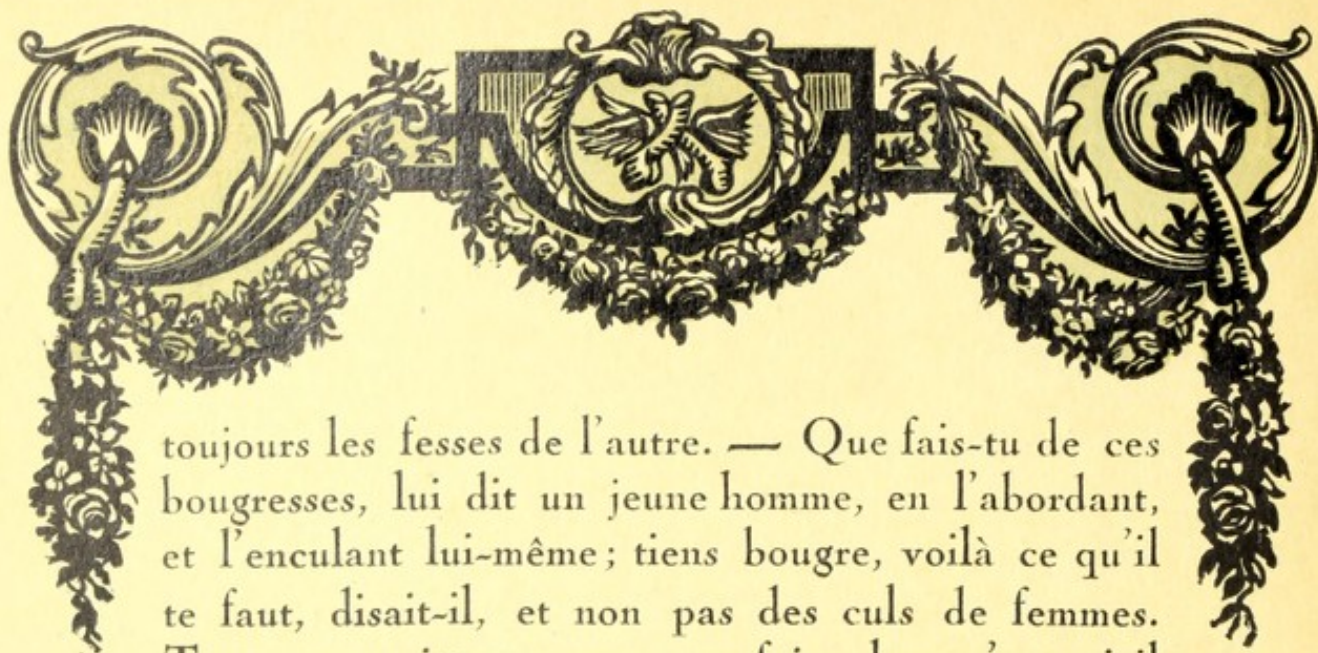
ma réception, se renouèrent, et je fus bientôt attaquée; de ce moment jusqu'à celui du souper, je ne revis plus Clairwil. Le premier qui m'aborda était un homme de cinquante ans. — Te voilà bien putain pour le coup, me dit-il en me conduisant sur un canapé, il n'y a plus à t'en dédire à présent; te voilà garce comme une raccrocheuse; j'ai été content de toi, tu m'as fait bander. Et le paillard m'enconne en me disant cela. Il lime un quart d'heure, baise beaucoup ma bouche puis saisi par une autre femme me quitte sans décharger. Une vieille de soixante ans vint à moi, et m'ayant recouchée sur le canapé que j'allais quitter, elle me branla et se fit branler fort longtemps, Trois ou quatre hommes nous examinaient; un d'eux encula la matrone et la fit crier de plaisir. Un autre de ces hommes voyant que je me pâmais sous les coups de doigts de la tribade, vint m'offrir son vit à sucer; et comme la vieille me quitta, le coquin passa de ma bouche à mon con; il avait le plus beau vit du monde, et foutait à merveille;





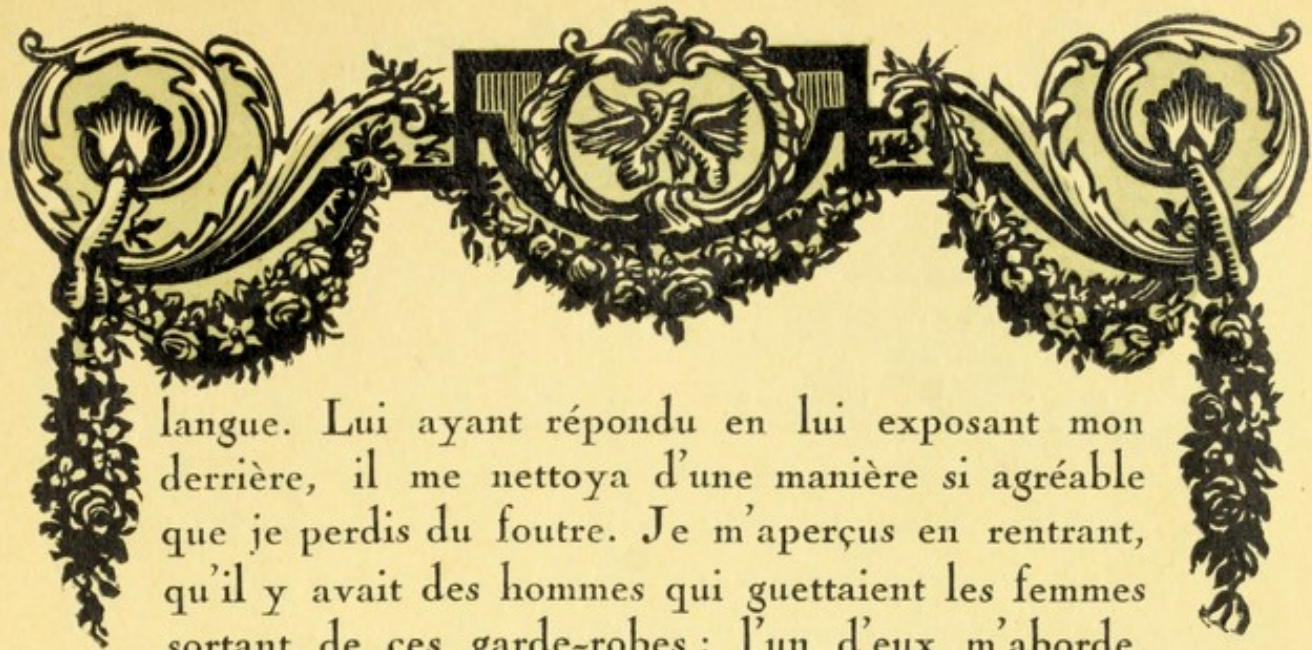
une jeune personne me l'enleva encore, il me laissa là pour la foutre à mes yeux : ma rivale me fit un signe, je l'approchai et la putain me gamahucha ; elle eut le foutre de l'homme qu'elle m'avait enlevé, je lui donnai le mien. Deux jeunes gens nous assaillirent, et formèrent le groupe le plus agréable, en nous enconnant toutes deux ; ma compagne suivit le jeune homme avec lequel elle venait de s'amuser, et me laissa seule un instant. Un homme, que je reconnus pour un évêque, avec lequel j'avais fait des parties chez la Duvergier, m'enconna de même, après s'être fait pisser sur le nez. Celui qui vint après, que je reconnus également pour un ecclésiastique, me le mit dans la bouche et y déchargea. Une jeune personne très jolie vint se faire branler, je la gamahuchai de tout mon cœur. Un homme d'environ quarante ans la prit les fesses en l'air et l'encula ; le libertin m'en fit bientôt autant, il nous invectivait en jouissant ainsi de nous ; il nous traitait de tribades, de gamahucheuses, et lorsqu'il en enculait une il claquait





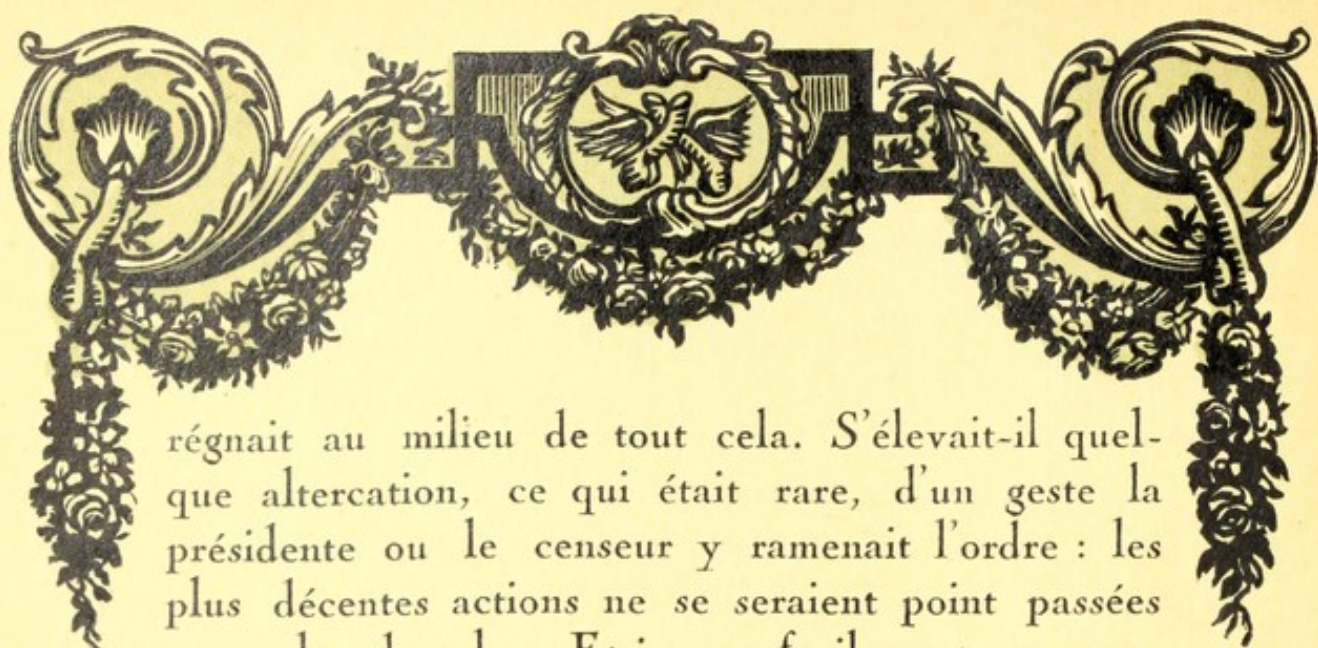
toujours les fesses de l'autre. — Que fais-tu de ces bougresses, lui dit un jeune homme, en l'abordant, et l'enculant lui-même; tiens bougre, voilà ce qu'il te faut, disait-il, et non pas des culs de femmes. Tout me quitte encore une fois, lorsqu'un vieil homme armé d'une poignée de verges, vint m'en échauffer le derrière, et se faire un instant branler. — N'est-ce pas toi qu'on a reçue le soir, me dit-il? — Oui. — Je suis fâché de ne pas t'avoir vue, j'étais au sérail; tu as le plus beau cul du monde... courbe-toi, que je te sodomise; et le vilain triompha, j'eus son foutre. Un très joli jeune homme parut et me traita de même, mais je fus fouettée bien plus fort; il en vint dix de suite, parmi lesquels je reconnus à la coiffure, six robins et quatre prêtres; tous m'enculèrent. J'étais en feu, je m'approchai d'une garde-robe; comme les femmes n'allaient qu'à celles qui étaient servies par des hommes, et les hommes à celles que les femmes soignaient, le jeune garçon, après m'avoir placée sur un fauteuil me demanda si j'emploierai sa





langue. Lui ayant répondu en lui exposant mon derrière, il me nettoya d'une manière si agréable que je perdis du foutre. Je m'aperçus en rentrant, qu'il y avait des hommes qui guettaient les femmes sortant de ces garde-robes ; l'un d'eux m'aborde, et me demande le cul à baiser, je le présente, il gamahuche, et paraît très fâché de ne plus trouver de vestiges. Il me quitta sans rien me dire, pour prendre un jeune homme qui entrait dans le même lieu, et qu'il suivit ; parcourant alors un instant la salle, je puis dire que je vis là tous les tableaux que l'imagination la plus lascive pourrait à peine concevoir en vingt ans, que d'attitudes voluptueuses, que de caprices bizarres, quelle variété de goûts et de penchants ! Oh Dieu ! me dis-je, comme la nature est belle, et combien sont délicieuses toutes les passions qu'elle nous donne. Mais une chose fort extraordinaire, que je ne cessais de remarquer, c'est qu'excepté les mots nécessaires à l'action, les cris de plaisir et beaucoup de blasphèmes, on eût entendu le vol d'une mouche. Le plus grand ordre





régnait au milieu de tout cela. S'élevait-il quelque altercation, ce qui était rare, d'un geste la présidente ou le censeur y ramenait l'ordre : les plus décentes actions ne se seraient point passées avec plus de calme. Et je pus facilement me convaincre en cette circonstance, que ce que l'homme respecte le plus dans le monde, ce sont ses passions.

Beaucoup d'hommes et de femmes passaient aux serrals, la présidente, en souriant, leur distribuait des cartes. En ce moment plusieurs femmes m'attaquèrent ; je me branlai avec trente-deux, dont la moitié avait passé quarante ans ; elles me sucèrent, me foutirent en cul et en con avec des godmichés ; une d'elles me fit pisser dans sa bouche pendant que je la gamahuchais ; une autre me proposa de nous chier mutuellement sur les têttons ; elle le fit, je ne pus le lui rendre ; un homme en se faisant enculer, vint manger l'étron que cette femme avait fait sur mon sein, et il chia lui-même après, en déchargeant dans la bouche de celui qui venait de le foutre.

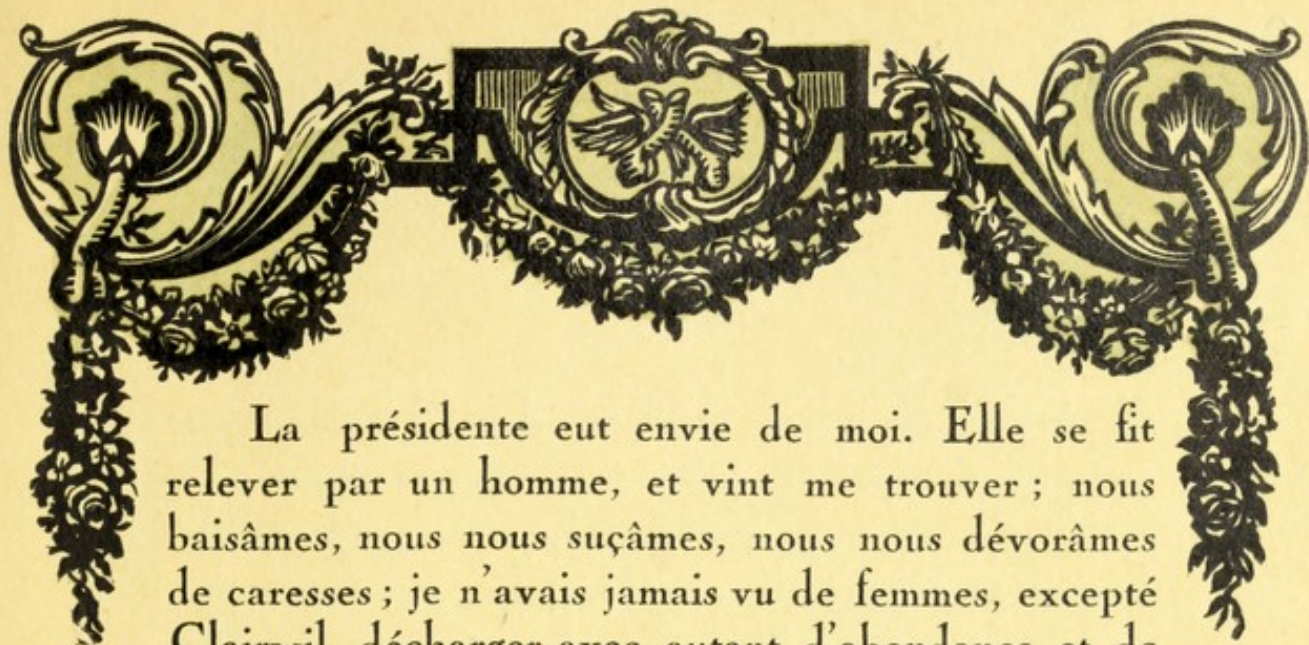




*Beaucoup d'hommes et de
femmes passaient
aux sérails.*



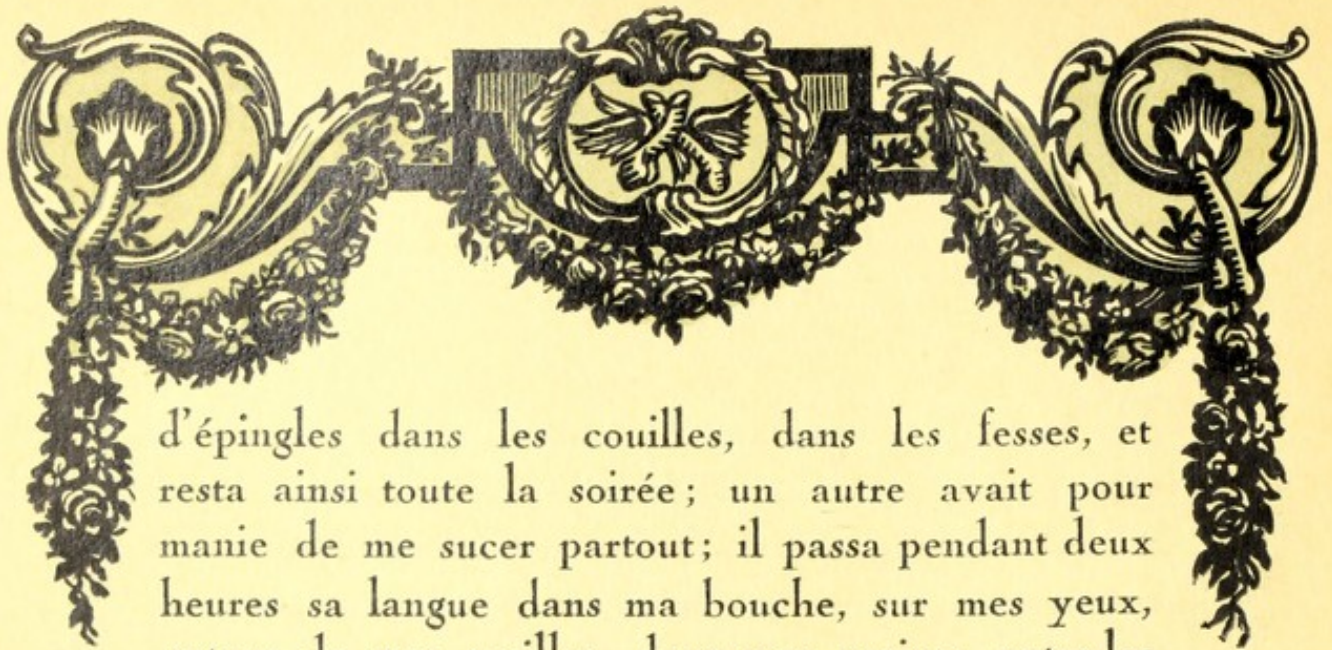




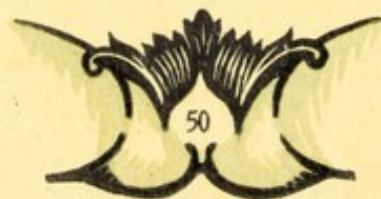
La présidente eut envie de moi. Elle se fit relever par un homme, et vint me trouver ; nous baisâmes, nous nous suçâmes, nous nous dévorâmes de caresses ; je n'avais jamais vu de femmes, excepté Clairwil, décharger avec autant d'abondance et de lubricité ; sa passion favorite était de se faire enculer pendant qu'appuyée sur le visage d'une femme, elle s'en faisait sucer le con, en en gamahuchant une autre ; nous exécutâmes ce tableau, et la putain reprit son fauteuil.

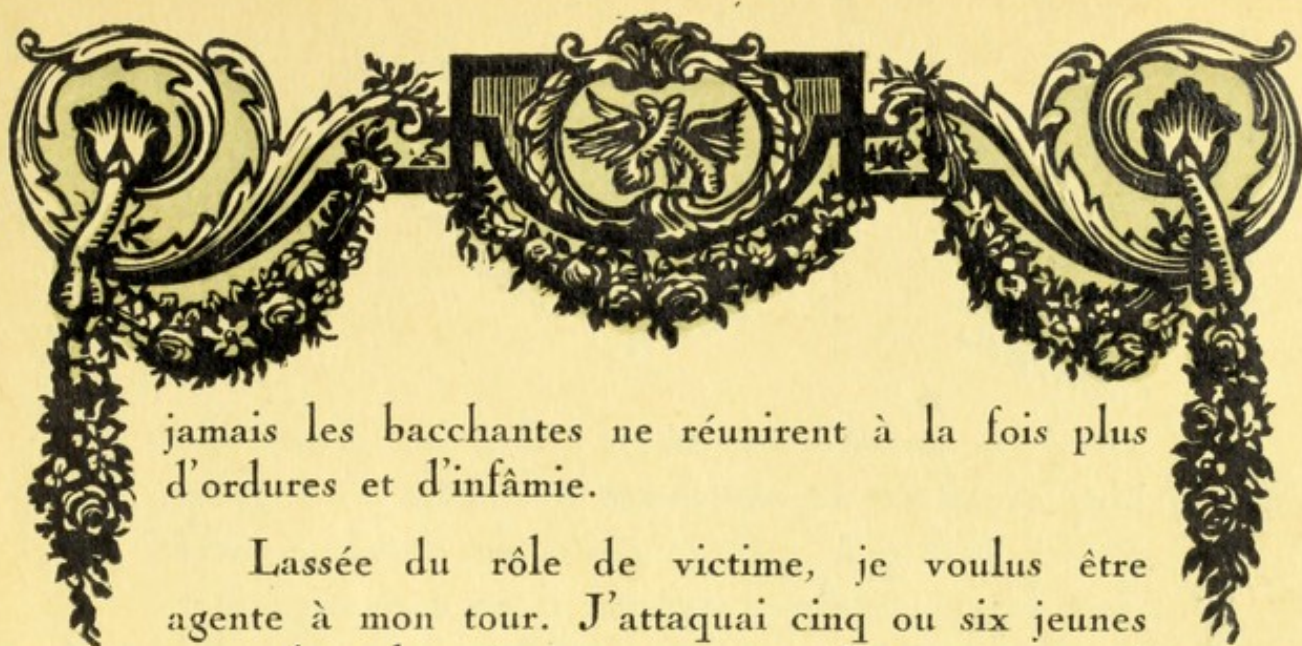
Les hommes revinrent. A cette seconde séance je trouvai peu de conistes, mais infiniment de bougres, quelques masturbateurs et une douzaine de fouteurs en bouche ; un d'eux me fit sucer par un jeune homme, pendant qu'il sentait et respirait mes aisselles ; il les léchait de temps en temps, ce qui m'occasionnait un chatouillement très agréable. Je fus fouettée cinq ou six fois ; je reçus trois ou quatre lavements que ceux qui les administraient me firent rendre dans leur bouche ; on me fit péter, cracher ; un homme se fit enfoncer un million





d'épingles dans les couilles, dans les fesses, et resta ainsi toute la soirée; un autre avait pour manie de me sucer partout; il passa pendant deux heures sa langue dans ma bouche, sur mes yeux, autour de mes oreilles, dans mes narines, entre les doigts de mes pieds, et déchargea en me l'enfonçant dans le cul. Plusieurs femmes exigèrent de moi d'être enculées avec des godmichés; une me fit branler sur son cul le vit d'un homme qu'elle m'amena; elle voulut que j'y fisse ensuite entrer le foutre avec le bout de mon doigt; une très jolie fille me chia sur les fesses, un vieil homme la suivit qui l'encula en dévorant sur mon cul l'étron qu'elle venait d'y faire; on m'assura que c'était le père et la fille. Je vis beaucoup d'autres couples semblables; je vis des frères enculant leurs sœurs, des pères enconnant leurs filles; des mères foutues par leurs enfants; enfin tous les tableaux de l'inceste, de l'adultère, de la sodomie, de la prostitution, de l'impureté, de la crapule, de l'impiété s'offrirent à moi sous mille nuances et je crois que

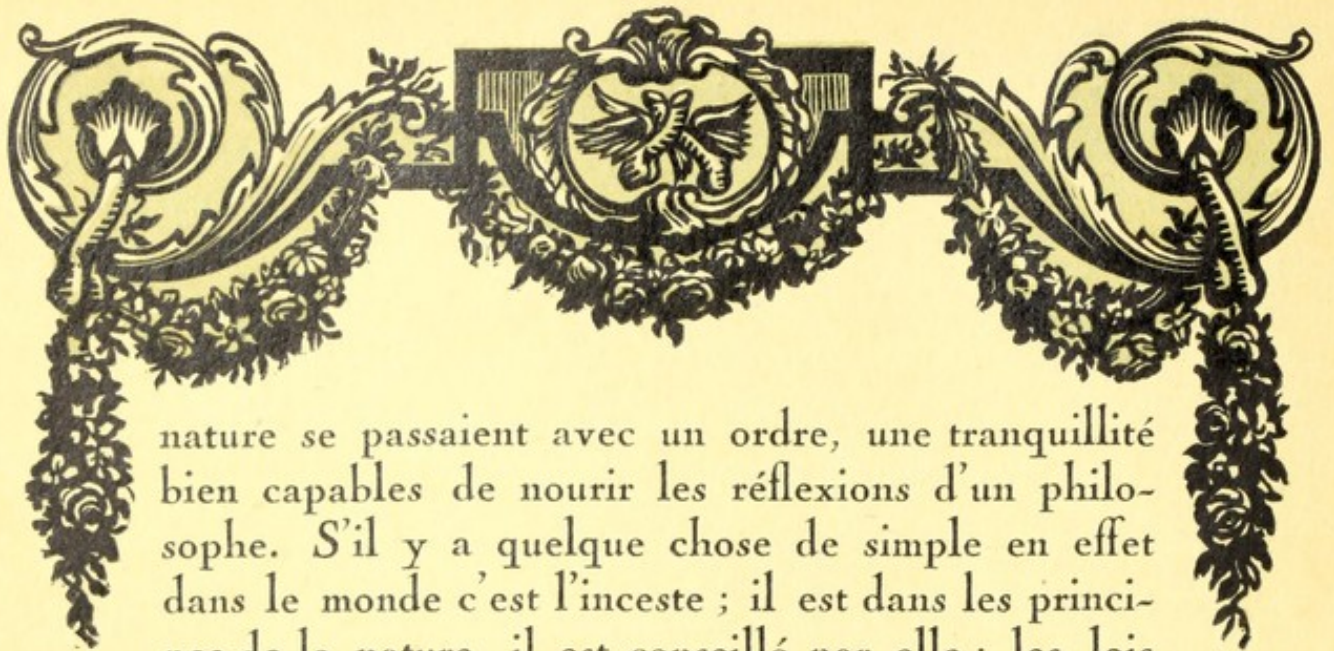




jamais les bacchantes ne réunirent à la fois plus d'ordures et d'infâmie.

Lassée du rôle de victime, je voulus être agente à mon tour. J'attaquai cinq ou six jeunes gens dont les vits me parurent fort gros et qui tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, quelquefois de tous deux ensemble, me foutirent pendant près de deux heures. Au sortir de là un vieil abbé se fit branler sur mon clitoris par une très jolie nièce que je gamahuchais ; un assez beau jeune homme voulut baiser mes fesses pendant qu'il enculait sa mère. Deux jolies sœurs me mirent entre elles, l'une me branlait le con, pendant que l'autre me chatouillait le derrière ; je déchargeai sans me douter que le papa les enconnait alternativement toutes deux. Un autre père me fit enculer par son fils pendant qu'il jouissait du jeune homme de la même manière ; il me sodomisa lui-même après, et le fils lui rendit ce qu'il venait d'en recevoir. Un frère m'enconnait pendant que sa sœur l'enculait avec un bijou de religieuse. Et tous ces prétendus outrages à la



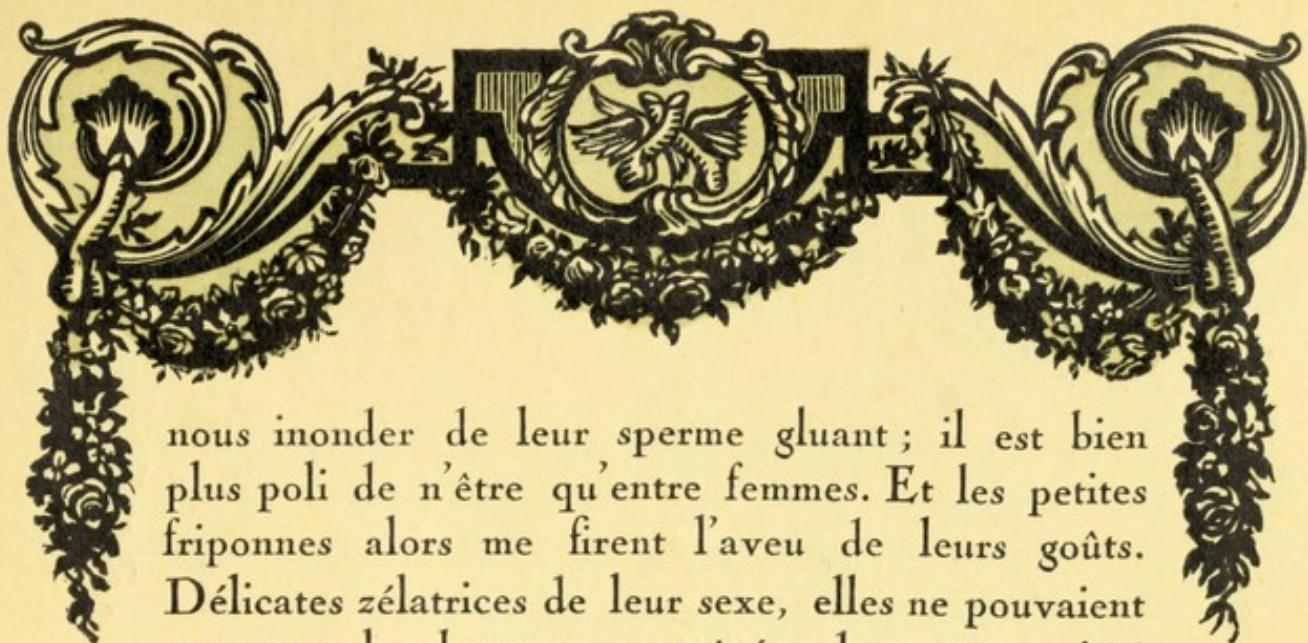


nature se passaient avec un ordre, une tranquillité bien capables de nourrir les réflexions d'un philosophe. S'il y a quelque chose de simple en effet dans le monde c'est l'inceste ; il est dans les principes de la nature, il est conseillé par elle ; les lois climatériques seules le poursuivirent ; mais ce qui est toléré dans les trois quarts de la terre peut-il faire un crime dans l'autre quart ? L'impossibilité de commettre ce délicieux crime me désolait, je ne sais ce que j'aurais donné pour avoir un père ou un frère ; avec quelle ardeur je me serais livrée à l'un où l'autre ; comme il eût fait de moi ce qu'il aurait voulu !...

D'autres objets m'environnèrent bientôt.

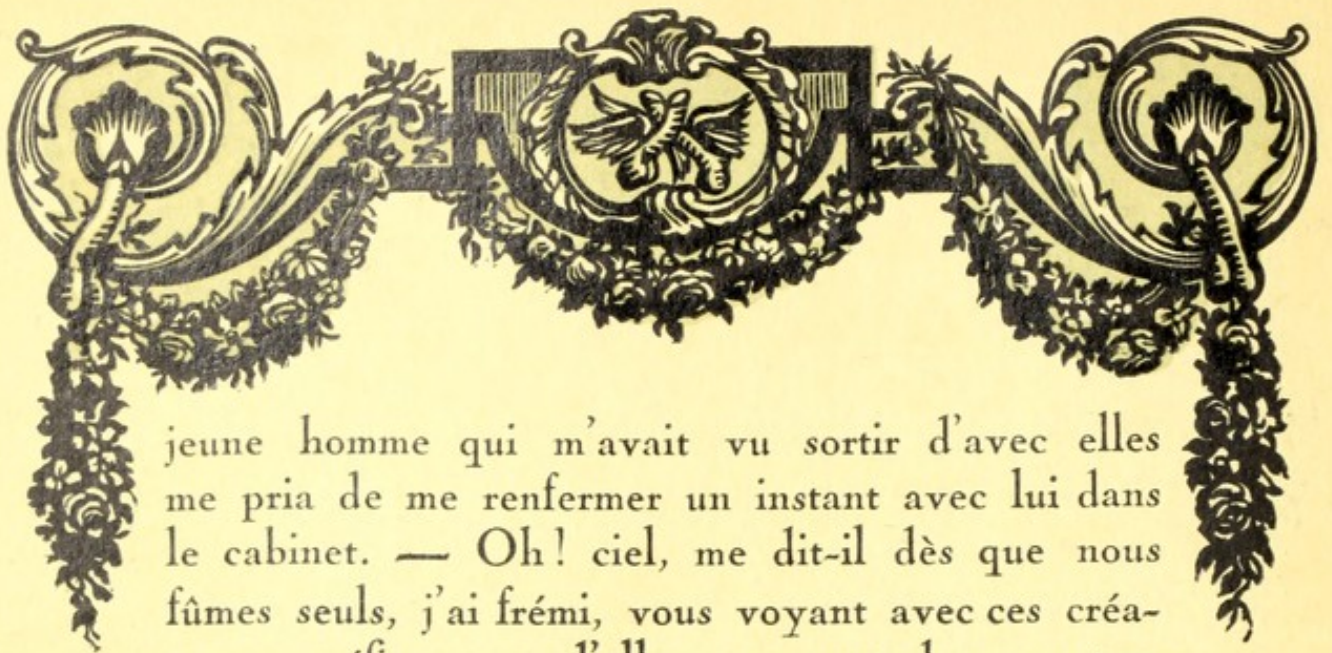
Deux très jolies sœurs de dix-huit à vingt ans me menèrent dans un cabinet où elles s'enfermèrent avec moi. Là, elles me firent exécuter sur elles tout ce que la lubricité peut avoir de plus piquant et de plus fort. — Si nous nous amusions ainsi dans le salon, me dirent-elles, nous serions entourées de ces vilains hommes qui viendraient





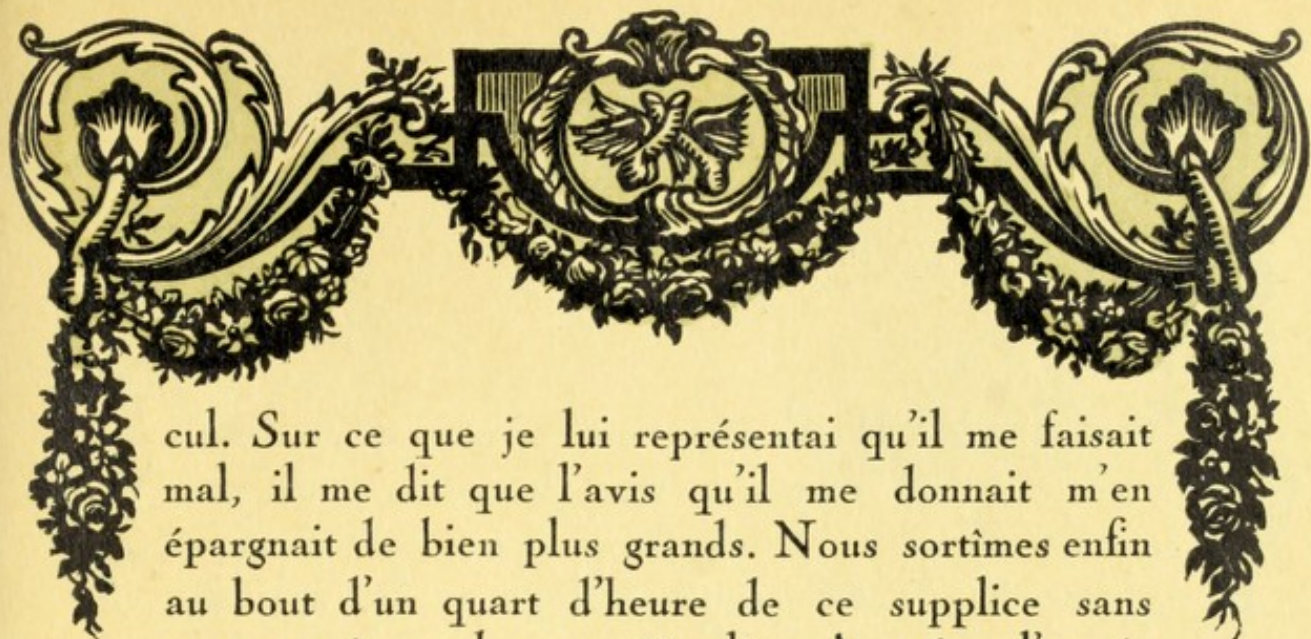
nous inonder de leur sperme gluant ; il est bien plus poli de n'être qu'entre femmes. Et les petites friponnes alors me firent l'aveu de leurs goûts. Délicates zélatrices de leur sexe, elles ne pouvaient supporter les hommes ; entraînées dans cette société par leur père, l'espoir de posséder des femmes tant qu'elles en voudraient les avaient consolées de se prêter aux hommes... Vous ne vous marieriez donc point, leur dis-je ? Oh ! jamais ; nous aimerions mieux mourir que de nous enchaîner avec des hommes. Je les tâtais sur leurs autres principes. Quoique si jeunes encore, elles étaient fermes : philosophiquement élevées par leur père, on ne trouvait plus dans ces cœurs-là, ni morale ni religion, tout étant soigneusement élagué ; elles avaient tout fait, étaient prêtes à tout recommencer, et leur énergie m'étonna. De tels caractères s'arrangeaient trop parfaitement au mien pour que je n'accablasse pas ces charmantes filles de caresses ; et après avoir bien perdu du foutre ensemble et nous être promis de nous cultiver, nous rentrâmes. Un





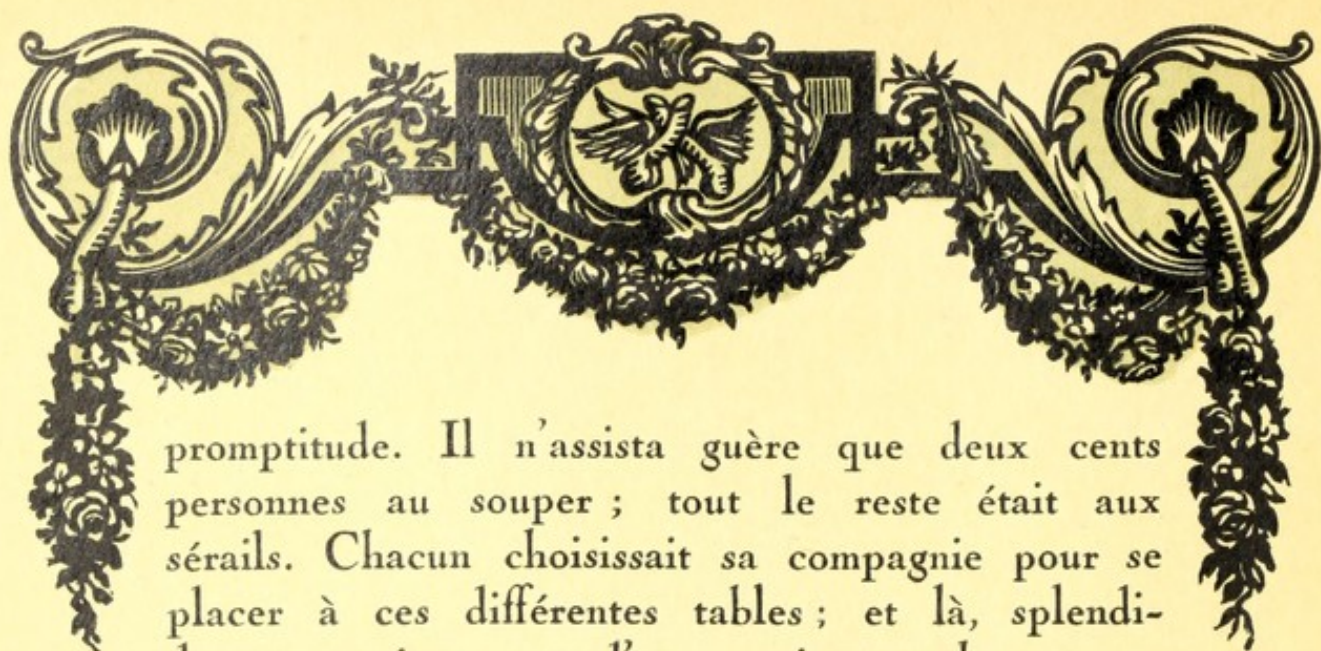
jeune homme qui m'avait vu sortir d'avec elles me pria de me renfermer un instant avec lui dans le cabinet. — Oh! ciel, me dit-il dès que nous fûmes seuls, j'ai frémi, vous voyant avec ces créatures; méfiez-vous d'elles, ce sont des monstres qui, malgré leur extrême jeunesse, sont capables de toutes les horreurs. — Mais, dis-je, n'est-ce donc point ainsi qu'il faut être? — Soit; mais entre nous il faut se respecter, se chérir; ce n'est qu'au dehors que doivent s'aiguiser nos armes; et les créatures que vous venez de quitter n'ont de plaisir qu'à nuire à leurs frères. Méchantes, sournoises, traîtresses, elles ont tous les défauts qui peuvent déplaire à la société: il suffit qu'elles viennent de s'amuser avec vous, pour tâcher de vous perdre ou de vous faire esclave, si elles peuvent en venir à bout; sachez-moi quelque gré de vous prévenir, et donnez-moi votre cul pour récompense. Je crus qu'il allait me foutre; point du tout. La seule passion de cet original consistait à m'épiler en dessous, en léchant le trou de mon





cul. Sur ce que je lui représentai qu'il me faisait mal, il me dit que l'avis qu'il me donnait m'en épargnait de bien plus grands. Nous sortîmes enfin au bout d'un quart d'heure de ce supplice sans que mon jeune homme éjaculât. A peine l'eus-je quitté, que j'appris que tout ce qu'il m'avait dit sur les deux sœurs n'était pas vrai, que la calomnie le faisait bander, et que par ces faux avis, il croyait payer à merveille les tourments auxquels il condamnait toutes les femmes. Une musique mélodieuse se fit entendre. On me dit que c'était l'avertissement du souper. Je passai avec tout le monde dans la voluptueuse salle du festin. La décoration représentait une forêt coupée par une infinité de petits bosquets, sous lesquels étaient des tables de douze couverts. Des guirlandes de fleurs pendaient aux festons des arbres, et des millions de lumières placées avec le même art que celles de l'autre salon, répandaient la clarté la plus douce. Deux frères servants, attachés à chacune de ces tables, la soignait avec autant de propreté que de





promptitude. Il n'assista guère que deux cents personnes au souper ; tout le reste était aux sérails. Chacun choisissait sa compagnie pour se placer à ces différentes tables ; et là, splendidement servis, au son d'une musique enchanteresse, on se livrait à la fois aux intempérances de Camus et à tous les désordres de Cyprès.

Clairwil, revenue des sérails, s'était rapprochée de moi. Il était facile de voir à son désordre les excès où elle venait de se porter ; ses regards brillants, ses joues animées, ses cheveux flottants sur son sein, les mots féroces ou obscènes qu'elle prononça, tout peignait encore des nuances de délire qui la rendait mille fois plus belle ; je ne pus m'empêcher de la baiser en cet état. Scélérate, lui dis-je, à combien d'horreurs tu viens de te livrer ! — Console-toi, me dit-elle, nous les ferons bientôt ensemble. Les deux petites sœurs avec lesquelles je venais de me branler, deux femmes de quarante ans, deux fort jolies de vingt à vingt-cinq et six hommes composaient notre table.

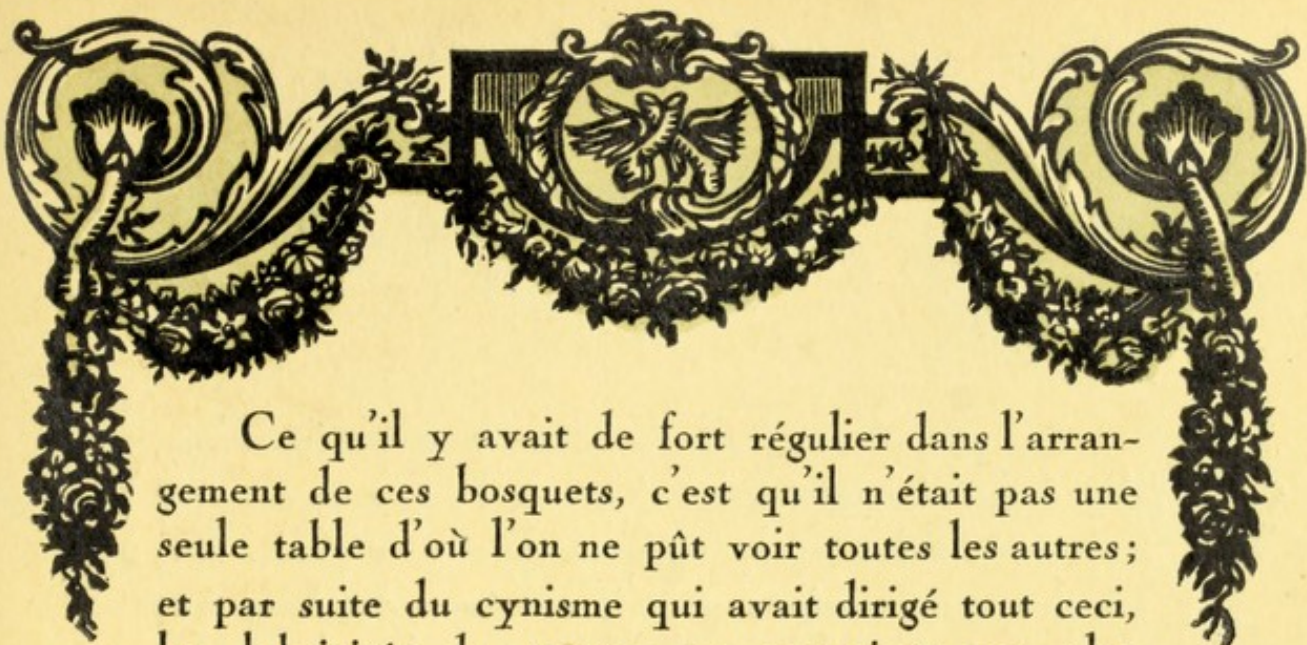




*Les excès où elle
venait de se
porter.*

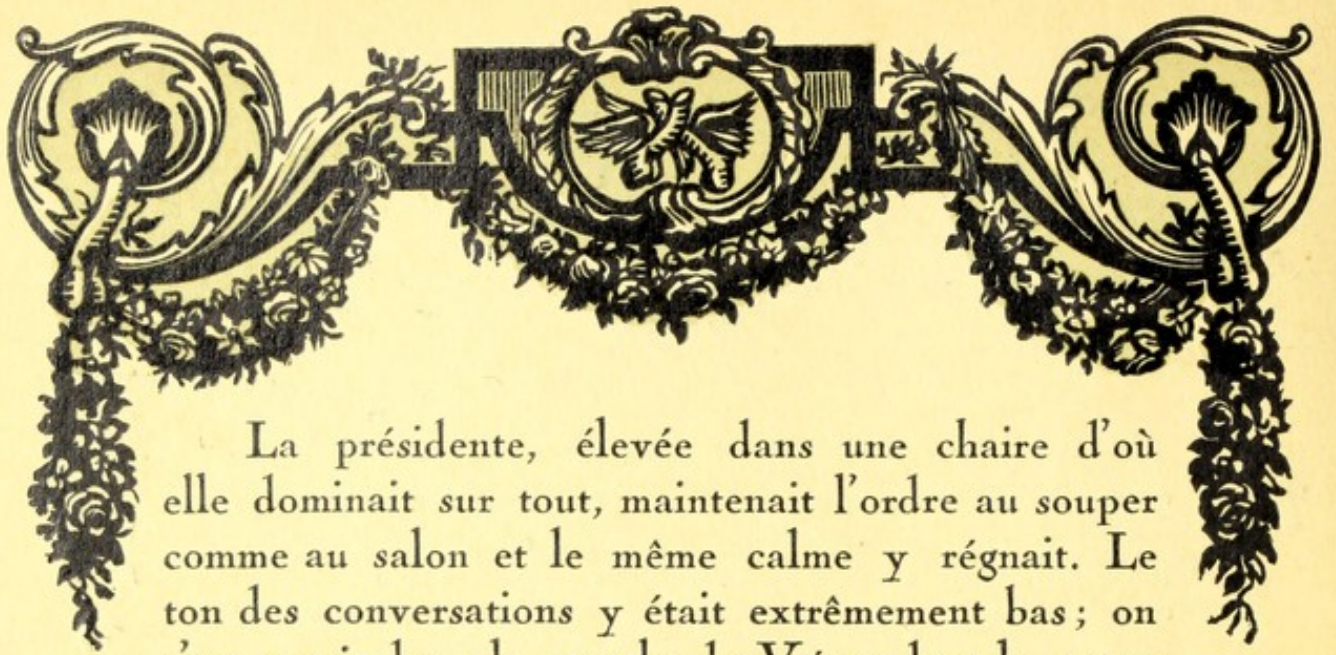






Ce qu'il y avait de fort régulier dans l'arrangement de ces bosquets, c'est qu'il n'était pas une seule table d'où l'on ne pût voir toutes les autres; et par suite du cynisme qui avait dirigé tout ceci, les lubricités du souper ne pouvaient pas plus échapper à l'œil observateur que celles du salon. Ces dispositions me firent voir des choses bien extraordinaires : on ne se figure point l'égarement d'une tête luxurieuse en de pareils instants. Je croyais tout savoir en libertinage, et cette soirée me convainquit que je n'étais encore qu'un novice. Oh ! mes amis, que d'impuretés, que d'extravagances ! Quelques-uns sortaient de table pour passer dans des cabinets, et il était impossible de se refuser à ces désirs : ceux des membres de la société devenaient des lois pour l'individu qui en était l'objet. Celui-ci bientôt en faisait autant : il ne se voyait là que des despotes ou des esclaves, et ces derniers, consolés par l'espoir de changer à l'instant de rôle, ne balançaient jamais à se plier aux soumissions qu'ils retrouvaient bientôt à leur tour.

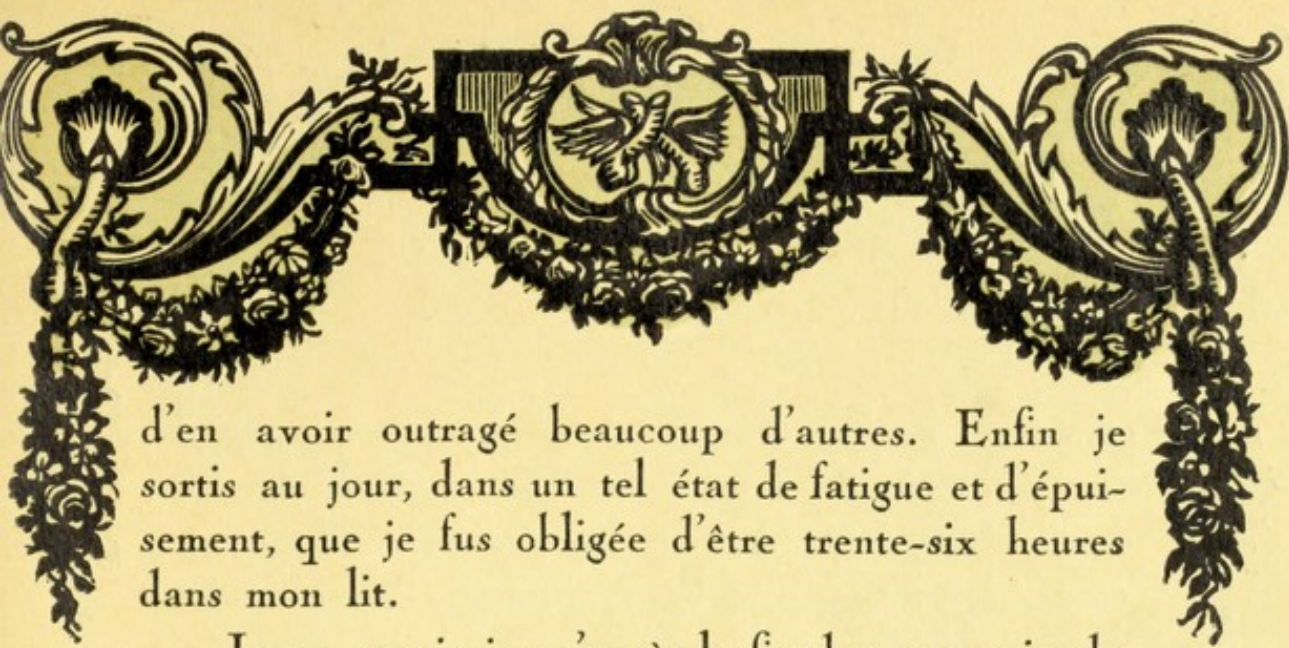




La présidente, élevée dans une chaire d'où elle dominait sur tout, maintenait l'ordre au souper comme au salon et le même calme y régnait. Le ton des conversations y était extrêmement bas ; on s'y croyait dans le temple de Vénus dont la statue se voyait sous un bosquet de myrtes et de roses, et on s'apercevait là que ses sectateurs recueillis ne voulaient troubler leur mystère par aucune de ces vociférations dégoûtantes qui n'appartiennent qu'au pédantisme et à l'imbécilité.

Electrisées par les vins étrangers et par la bonne chère, les orgies de l'après-souper furent encore plus luxurieuses que celles d'avant. Je vis un instant où tous les membres de la société ne formaient plus qu'un seul et unique groupe ; il n'y en avait pas un qui ne fût agent ou patient, et l'on entendait plus que des soupirs et des cris de décharges. J'eus encore de terribles assauts à soutenir : pas un sexe qui ne me passât par les mains, pas une partie de mon corps qui ne fût souillée ; et si j'avais les fesses meurtries, j'avais la gloire





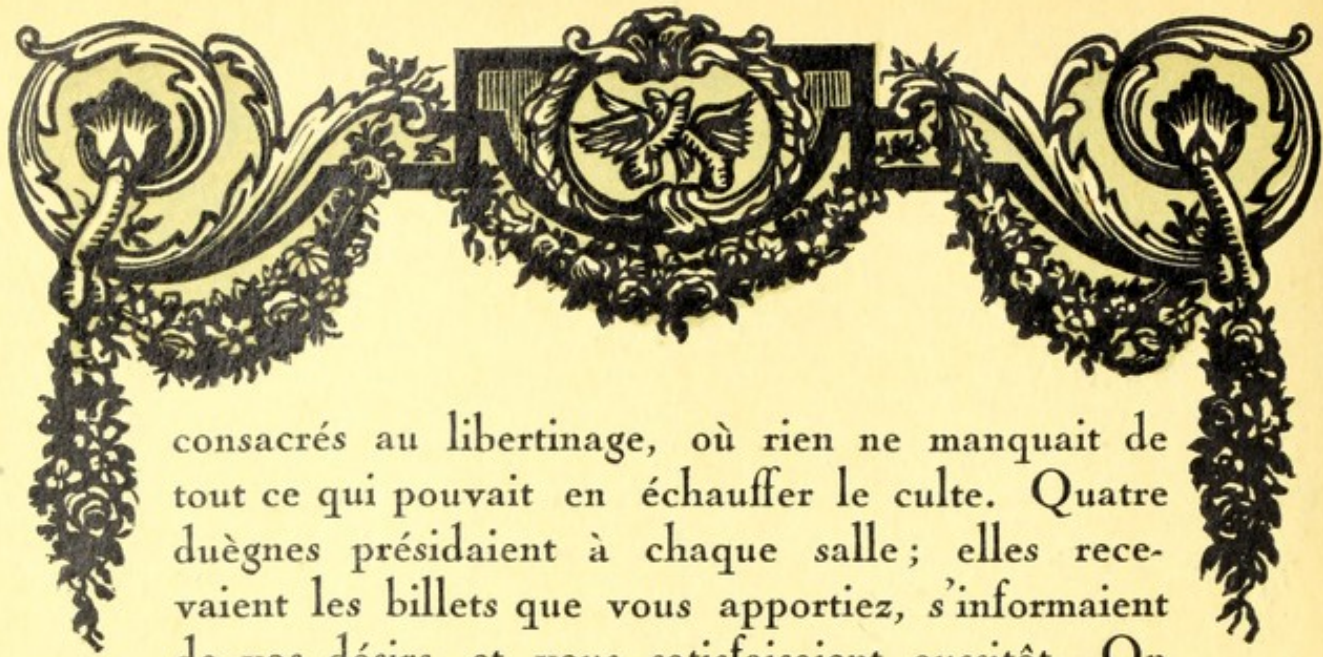
d'en avoir outragé beaucoup d'autres. Enfin je sortis au jour, dans un tel état de fatigue et d'épuisement, que je fus obligée d'être trente-six heures dans mon lit.

Je ne respirais qu'après la fin de mon mois de noviciat ; il arrive enfin ce terme si désiré : l'entrée des sérails m'est permise. Clairwil, qui voulait me faire tout connaître m'accompagna partout.

Rien de si délicieux que ces sérails, et comme celui des garçons ressemblait à celui des filles, en vous donnant la description de l'un, vous aurez celle de l'autre.

Quatre grandes salles entourées de chambres et de cabinets formaient l'intérieur de ses ailes séparées ; ces salles servaient, comme à la société, à s'amuser l'un devant l'autre ; les cabinets se donnaient aux personnes qui désiraient isoler leurs plaisirs, et les chambres étaient destinées à loger les sujets. Le goût et la fraîcheur présidaient à l'ameublement, les cabinets surtout étaient de la dernière élégance, c'étaient autant de petits temples

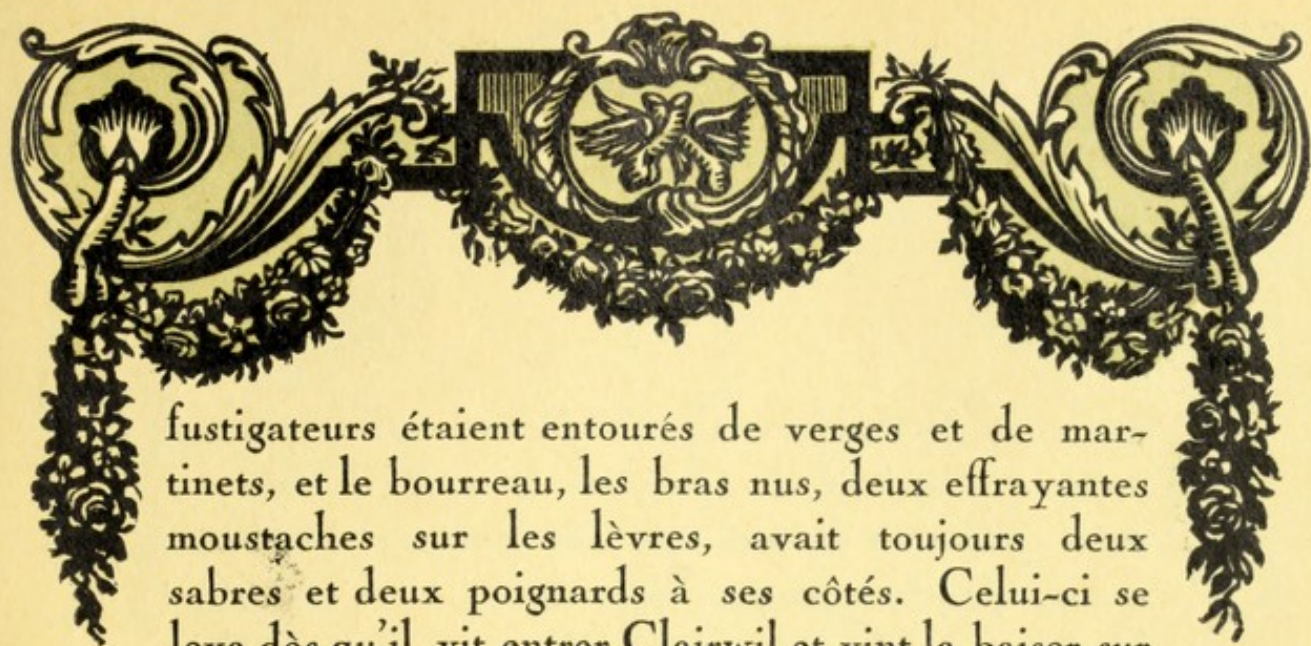




consacrés au libertinage, où rien ne manquait de tout ce qui pouvait en échauffer le culte. Quatre duègnes présidaient à chaque salle ; elles recevaient les billets que vous apportiez, s'informaient de vos désirs, et vous satisfaisaient aussitôt. On voyait dans le même lieu, également toujours prêts, un chirurgien, une sage-femme, deux fustigateurs, un bourreau et un geôlier ; rien d'aussi rébarbatif que la figure de ces derniers personnages. Ne t'imagines pas, me dit Clairwil, que ces êtres-là soient simplement pris dans la classe qui les fournit ordinairement ; ce sont des libertins comme nous, mais qui, n'ayant pas de quoi payer ce qu'il faut pour être admis, exercent ces fonctions par plaisir, et la besogne, de cette manière, est, comme tu le crois, bien mieux faite ; quelques-uns se payent, d'autres ne demandent que les droits d'un membre de la société ; on le leur accorde.

Lorsque ces êtres-là étaient en fonctions, ils étaient revêtus d'un costume effrayant ; les geôliers avaient autour d'eux des ceintures de clefs, les

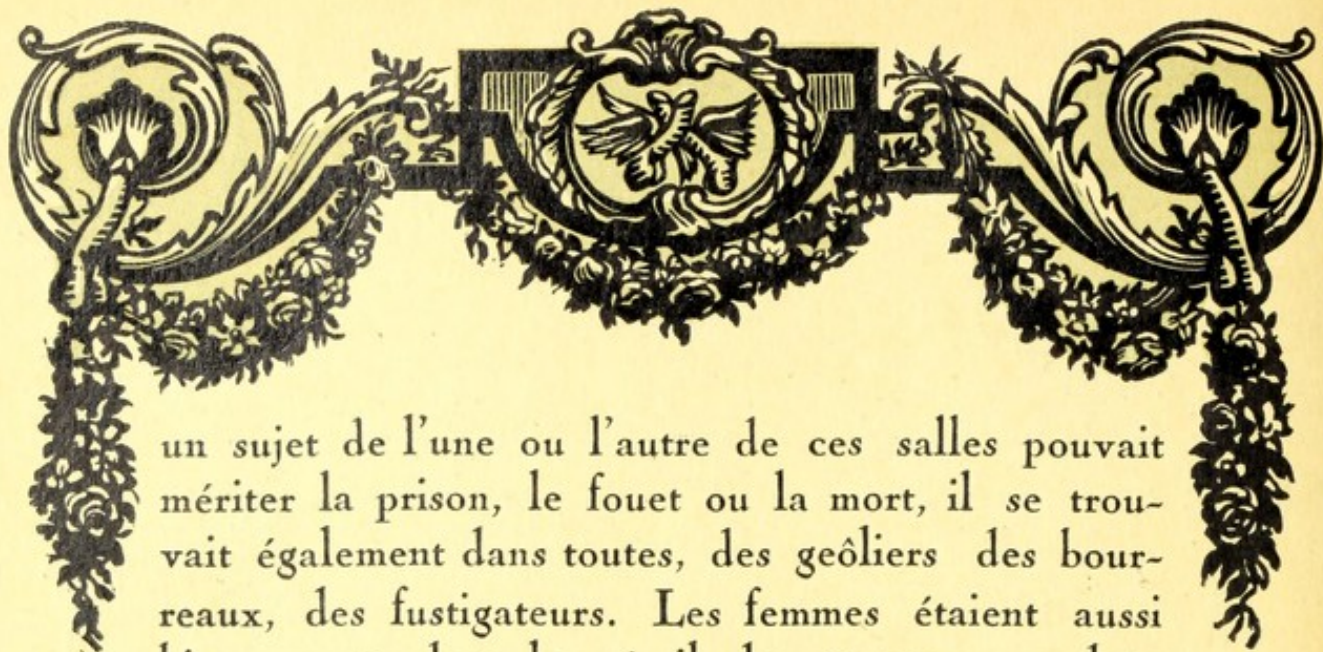




fustigateurs étaient entourés de verges et de martinetts, et le bourreau, les bras nus, deux effrayantes moustaches sur les lèvres, avait toujours deux sabres et deux poignards à ses côtés. Celui-ci se leva dès qu'il vit entrer Clairwil et vint la baiser sur la bouche. M'emploies-tu aujourd'hui, bougresse, lui dit-il; — Tiens, répondit Clairwil, voilà une novice que je t'amène, et qui, sois-en bien sûr, fera, pour le moins de tes bras, un usage aussi grand que moi. — Et le scélérat, me baisant comme il avait fait à mon amie, m'assura qu'il était sous tous les rapports à mes ordres. Je le remerciai, lui rendis son baiser de tout mon cœur, et nous poursuivîmes notre examen.

Chacune de ces salles était destinée à un genre de passion particulière. On se livrait dans la première aux goûts simples, c'est-à-dire à toutes les masturbations et à toutes les fouteries possibles. La seconde salle était destinée aux fustigations et autres passions irrégulières. La troisième aux goûts cruels. La quatrième au meurtre. Mais comme





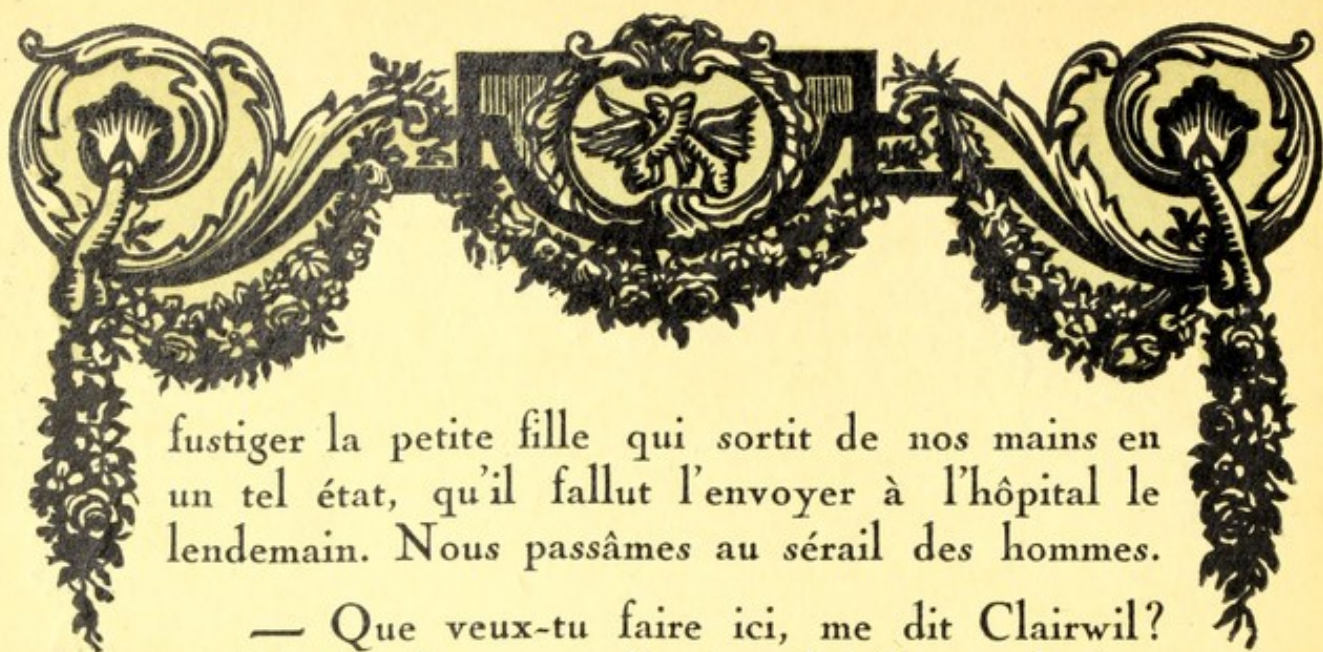
un sujet de l'une ou l'autre de ces salles pouvait mériter la prison, le fouet ou la mort, il se trouvait également dans toutes, des geôliers des bourreaux, des fustigateurs. Les femmes étaient aussi bien reçues dans le sérail des garçons que dans celui des filles et les hommes dans celui des filles que dans celui des garçons ; tous les sujets, lorsque nous entrâmes, étaient employés ou attendaient dans leurs chambres qu'on les mit en œuvre. Clairwil ouvrit quelques cellules du sérail féminin et me fit voir des créatures vraiment célestes : elles étaient en chemises de gaze, coiffées de fleurs, et toutes celles dont nous ouvrîmes les portes nous reçurent avec l'air du plus profond respect. J'allai m'amuser d'une de seize ans qui me parut belle comme un ange ; je lui maniais déjà le con et la gorge lorsque Clairwil me gronda de l'air de délicatesse et d'honnêteté que j'employais avec cette jolie personne. — Ce n'est point ainsi que l'on se conduit avec ces garces-là, me dit-elle ; trop heureuse du choix que tu veux bien en faire... com-





mande, et l'on t'obéira... — Je changeai de ton aussitôt, et l'on répondit à mes ordres par la plus aveugle obéissance. Nous visitâmes d'autres chambres ; partout mêmes grâces, mêmes beautés, partout même soumission ; il ne faut pas sortir d'ici, dis-je à Clairwil, sans quelques petites expéditions, et comme cette idée me vint dans la cellule d'une fille de treize ans, jolie comme l'amour, par laquelle je venais de me faire lécher le cul et le con pendant plus d'un quart d'heure, je choisis sur-le-champ celle-là pour ma victime. Nous appelâmes un fustigateur ; l'enfant fût conduite par une des vieilles dans un des cabinets de supplices, et là, liée, garrottée comme une carotte de tabac, nous fîmes mettre la donzelle en sang, pendant que nous nous branlions en face du sacrifice. Clairwil, s'apercevant que l'opérateur bandait, développa son vit, et se l'introduisit dans le con, pendant qu'à la prière de ce libertin, je lui rendais ce qu'il venait d'appliquer à ma jeune victime ; le coquin m'enfila après Clairwil, et nous nous remîmes à





fustiger la petite fille qui sortit de nos mains en un tel état, qu'il fallut l'envoyer à l'hôpital le lendemain. Nous passâmes au sérail des hommes.

— Que veux-tu faire ici, me dit Clairwil?
— Branler beaucoup d'engins, lui dis-je ; il n'y a rien que j'aime autant que de secouer un vit ; la récolte du foutre humain est une chose délicieuse pour moi, j'aime à le moissonner, j'aime à voir jaillir le sperme, à m'en sentir arroser. Eh bien, satisfais-toi, me répondit mon amie, je ne me nourris pas de viande si creuse, écoute, contractons ensemble un arrangement que je fais quelquefois avec une femme de mes amies ; comme je ne veux pas que les vits me déchargent dans le corps, ils me foutront, et tu les branleras ; je te les enverrais tout roides, tu auras de moins la peine de les mettre en train. — J'accepte. On nous envoya dans la grande salle : Quinze garçons de dix-huit à vingt ans. Nous les rangeâmes en haie devant nous et sur des canapés, en face d'eux, nous nous placions pour les défier, dans les plus lascives postures.

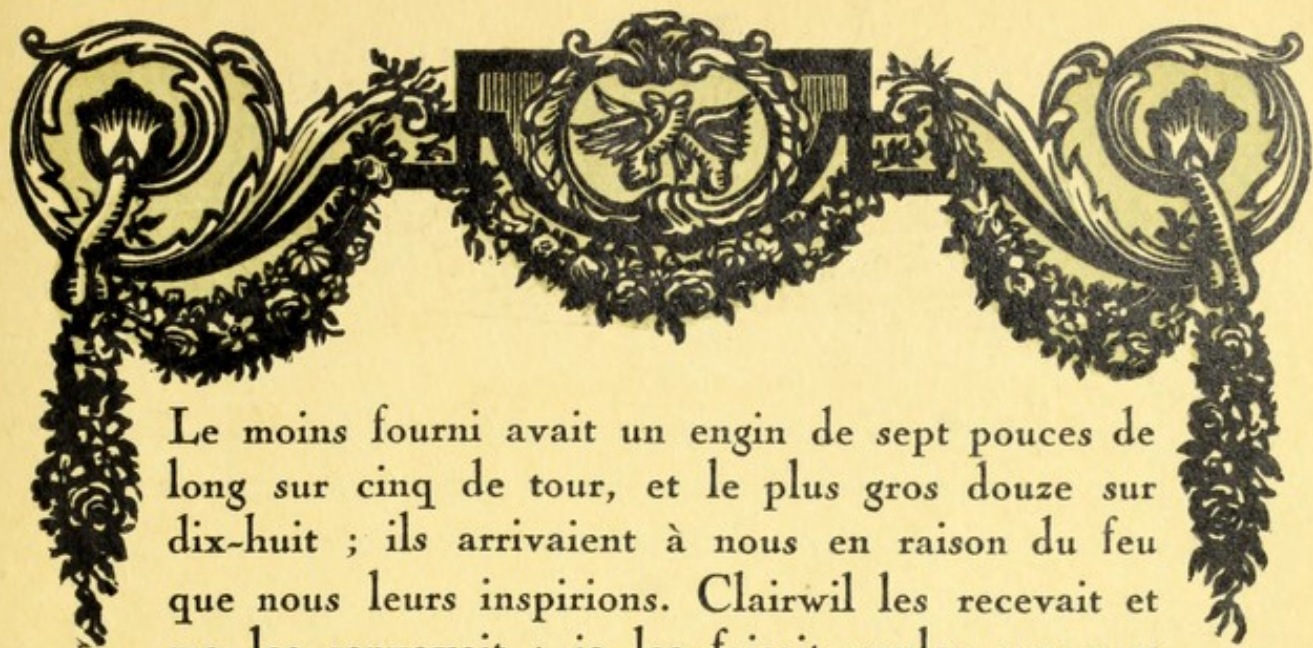




*Le moins fourni avait un
engin de sept pouces
de long.*

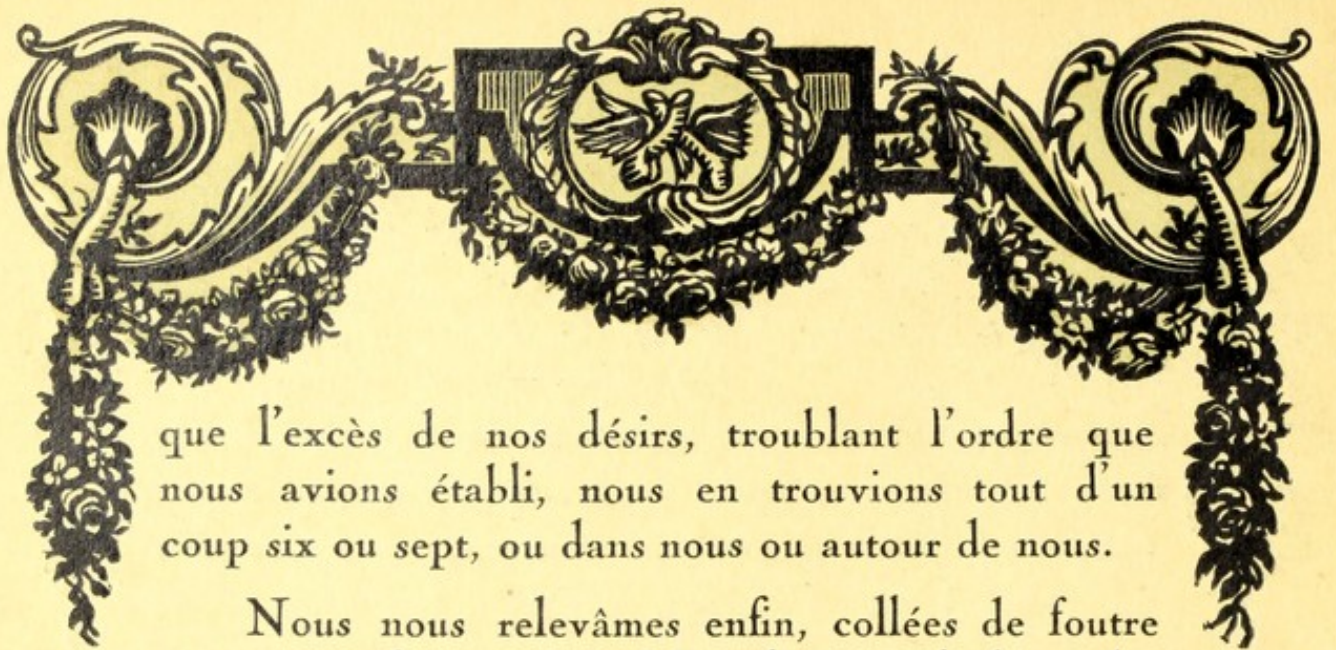






Le moins fourni avait un engin de sept pouces de long sur cinq de tour, et le plus gros douze sur dix-huit ; ils arrivaient à nous en raison du feu que nous leurs inspirions. Clairwil les recevait et me les renvoyait : je les faisais couler sur mon sein, sur ma motte, sur mon visage ou sur mes fesses ; au quatrième, je me sentis des démangeaisons si violentes autour de l'anüs, que je me mis à présenter le derrière à tous ceux qui sortaient du vagin de Clairwil ; ils se préparaient dans son con, et venaient décharger dans mon cul ; ils redoublèrent, mais sans nous rassasier. Rien n'est tel que le tempérament d'une femme quand il est excité, c'est un volcan que l'on enflamme en voulant l'apaiser. Nous redemandâmes des hommes, on nous en envoya dix-huit de vingt à vingt-cinq ans. Ici nous avons changé de rôle ; ces nouveaux vits, pour le moins aussi beaux que les précédents, s'allumaient dans mon con et s'éteignaient au cul de ma compagne ; mais nous branlions nous-mêmes ceux que nous préparions ; et il arrivait souvent

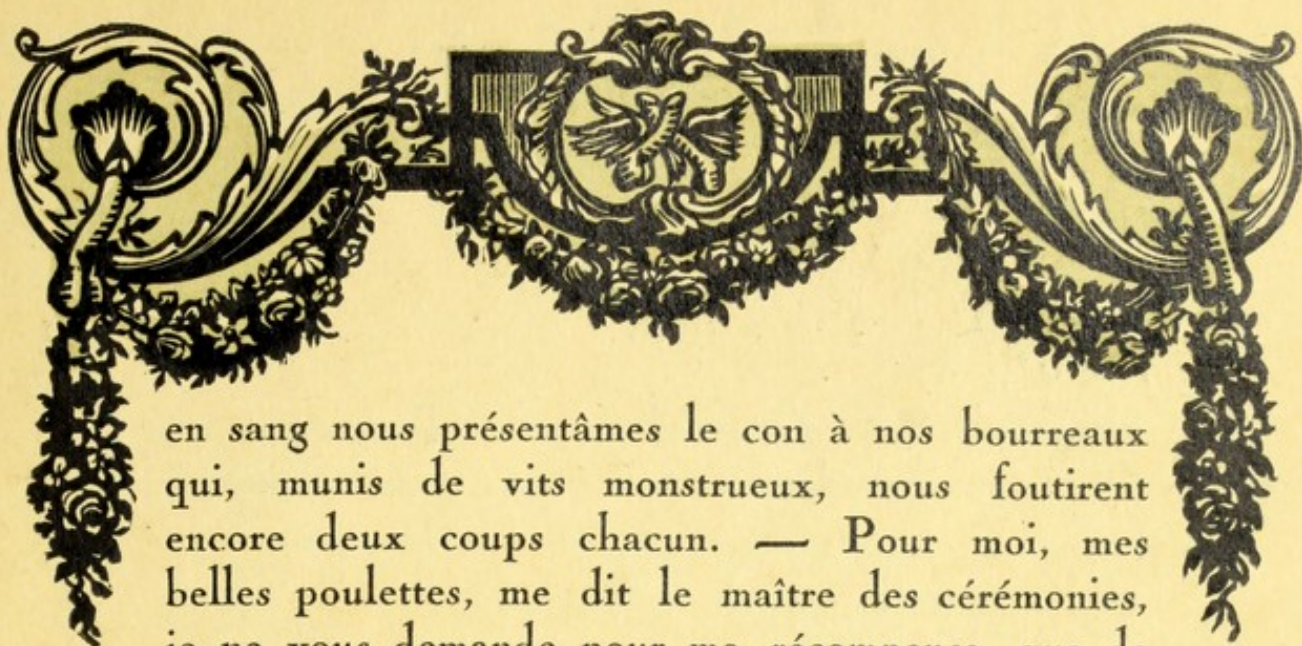




que l'excès de nos désirs, troublant l'ordre que nous avons établi, nous en trouvions tout d'un coup six ou sept, ou dans nous ou autour de nous.

Nous nous relevâmes enfin, collées de foutre sur nos sofas, comme Messaline sur le banc des gardes de l'imbécile Claude, après avoir été foutues quatre-vingt-cinq coups chacune. — Les fesses me brûlent, me dit Clairwil, quand j'ai été prodigieusement foutue, j'éprouve un incroyable besoin d'être fouettée. — J'ai la même envie répondis-je. — Il faut faire venir deux fustigateurs. — Prenons les tous quatre, mon ange ; il faut que ce soir mon cul soit mis en marmelade. — Attends, dit Clairwil en voyant entrer un homme de sa connaissance, il faut faire de cela une petite scène. — Elle parle bas à cet homme qui, se chargeant d'avertir les fustigateurs, eut l'air de nous condamner lui-même au supplice. Nous fûmes saisies. On nous lia les mains, et, fustigées toutes deux devant cet homme qui se branlait en ordonnant et en maniant le cul des flagellateurs. Quand nous fûmes

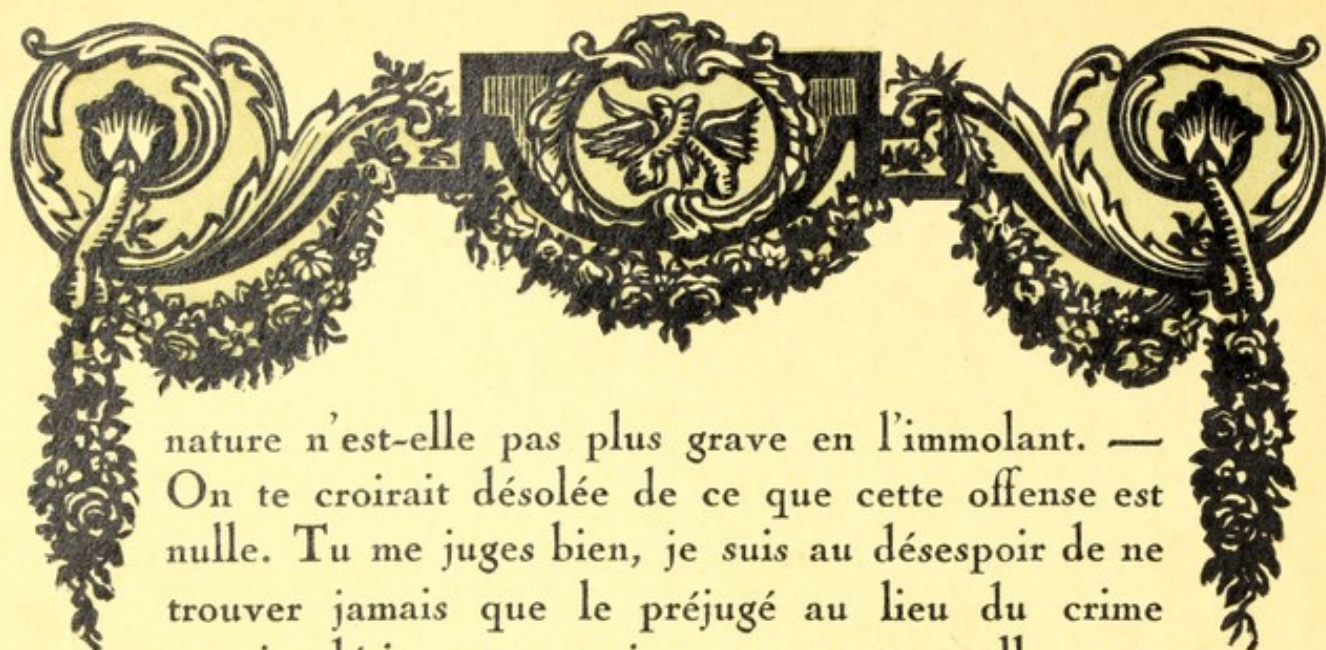




en sang nous présentâmes le con à nos bourreaux qui, munis de vits monstrueux, nous foutirent encore deux coups chacun. — Pour moi, mes belles poulettes, me dit le maître des cérémonies, je ne vous demande pour ma récompense, que de contenir à mes attaques le râble d'un de ces gaillards-là. Nous le satisfaisons, il encule, les autres le fouettent pendant qu'il sodomise, et nous suçons avec délices les vits des fustigateurs.

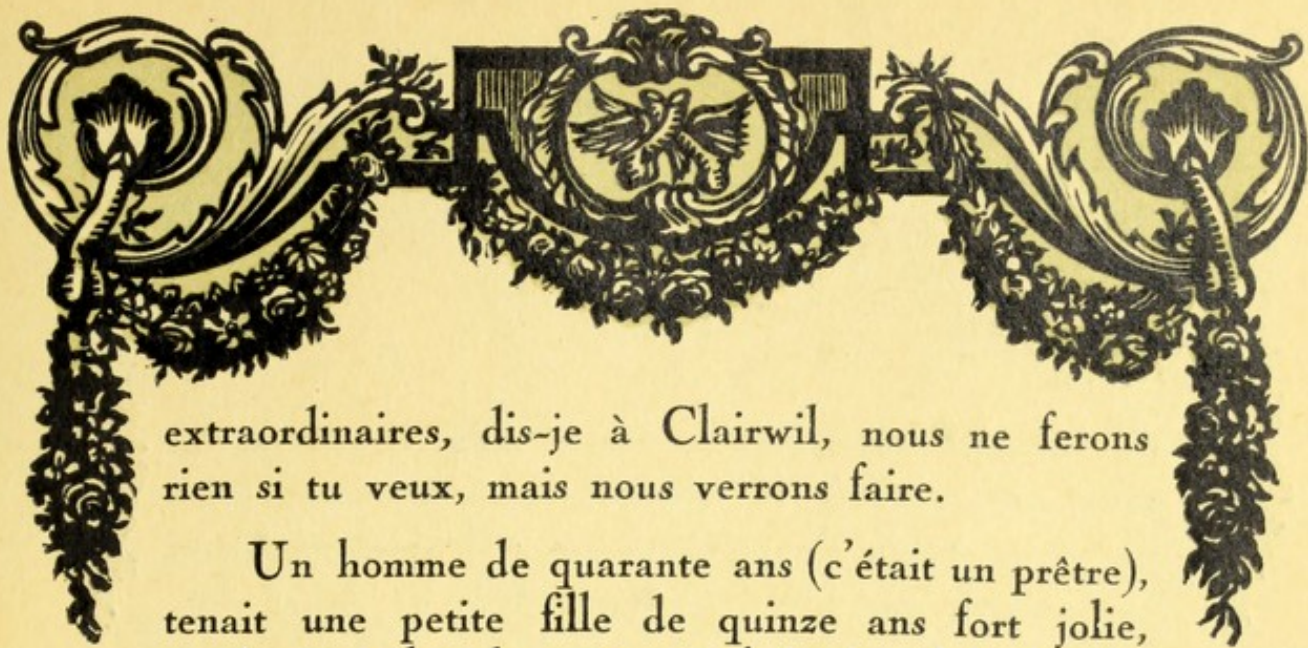
— Je n'en puis plus, dit Clairwil, dès que nous fûmes seules, le libertinage m'entraîne aux cruautés ; immolons une victime... As-tu remarqué ce joli garçon de dix-huit ans, qui nous baisait avec tant d'ardeur... Il est joli comme un ange, et m'échauffe horriblement la tête. Faisons-le passer dans la salle des tourments, nous l'égorgerons. — Friponne, tu ne m'as point fait la même proposition dans le sérail des femmes ? — Non, j'aime mieux massacrer des hommes ; je te l'ai dit, j'aime à venger mon sexe ; et s'il est vrai que celui-là ait une supériorité sur le nôtre, l'imaginaire offense à la





nature n'est-elle pas plus grave en l'immolant. — On te croirait désolée de ce que cette offense est nulle. Tu me juges bien, je suis au désespoir de ne trouver jamais que le préjugé au lieu du crime que je désire et que je ne rencontre nulle part. Oh ! foutre, foutre, quand pourrais-je donc en commettre un ? Nous emmenons le jeune homme. — Ne faudra-t-il pas un bourreau, dis-je à mon amie. — N'en ferons-nous pas bien nous-même les fonctions ? — A merveille. — Allons donc. Nous fîmes entrer notre victime dans un cabinet attenant à cette salle, où nous trouvâmes tout ce que nous destinions au supplice de ce jeune homme. Il fut aussi long qu'affreux ; l'infemale Clairwil but son sang et avala une de ses couilles. Moins portée à ces meurtres masculins que Clairwil, mon délire ne fut peut-être pas aussi vif que le sien, il l'eût été davantage avec une femme ; quoi qu'il en fut, je déchargeai beaucoup, et, quittant le sérail des hommes, nous repassâmes dans celui des filles. Montons dans la salle où il se fait des choses

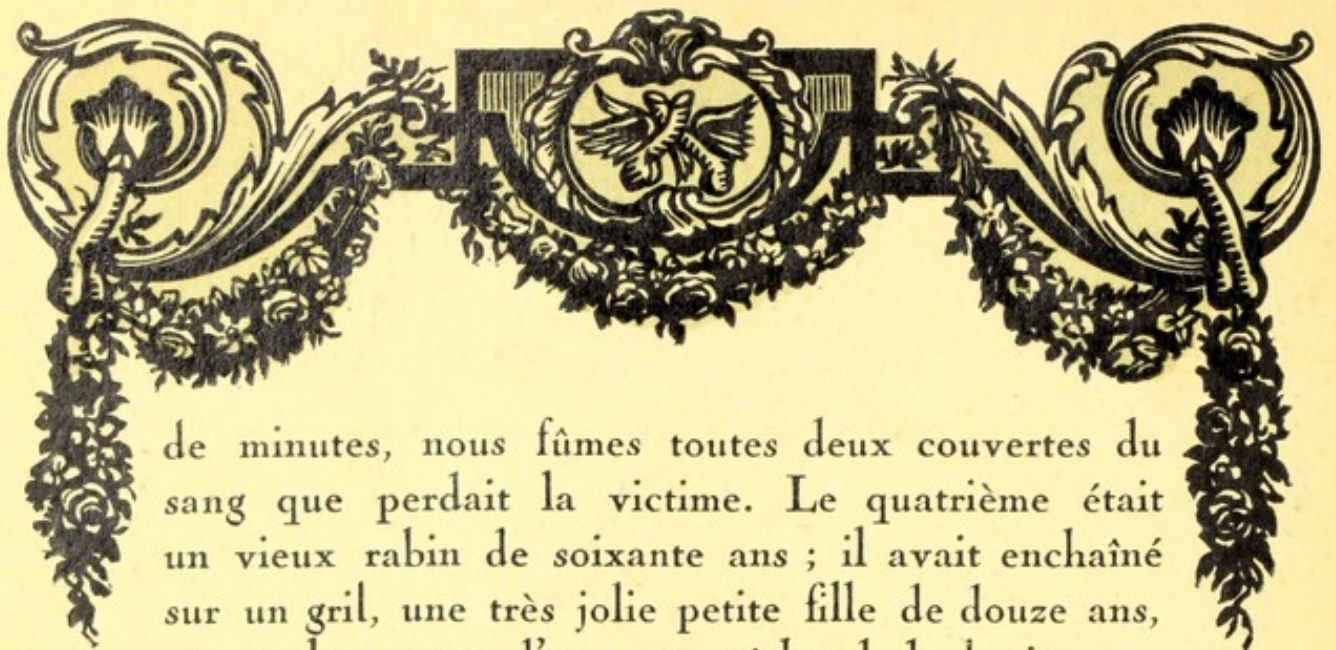




extraordinaires, dis-je à Clairwil, nous ne ferons rien si tu veux, mais nous verrons faire.

Un homme de quarante ans (c'était un prêtre), tenait une petite fille de quinze ans fort jolie, pendue par les cheveux au plafond ; il la lardait à coup d'aiguille : le sang ruisselait de toutes parts. Il encula Clairwil en mordant mon cul. Un second donnait le fouet sur la gorge et sur le visage à une très belle fille de vingt ans ; il se contenta de nous demander si nous voulions en recevoir autant. C'était par un pied que le troisième avait pendu sa victime. Rien n'était plaisant comme de voir cette créature ainsi accrochée. Elle paraissait avoir dix-huit ans, un beau corps. Au moyen de cette attitude, le con se trouvant fort écarté, le vilain enfonçait dedans un godmiché à pointes de fer. Quand il nous vit, il dit à Clairwil de tenir celle des jambes qui pendait, afin de lui entr'ouvrir davantage le vagin, et il me plaça à genoux près de lui, en m'ordonnant de lui branler le cul d'une main, le vit de l'autre ; en très peu





de minutes, nous fûmes toutes deux couvertes du sang que perdait la victime. Le quatrième était un vieux rabin de soixante ans ; il avait enchaîné sur un gril, une très jolie petite fille de douze ans, et par le moyen d'un vaste réchaud de braise que le vilain ôtait et remettait à volonté, il la faisait rôtir ainsi en détail : je vous laisse à penser quels cris poussait la malheureuse, quand il plaisait à cet homme cruel de lui griller les chairs. Dès qu'il nous vit, il chauffa sa créature, et me demanda le cul ; je le lui présentai ; il l'enfile en claquant celui de ma compagne ; mais malheureusement il décharge : le supplice est interrompu, et le barbare nous maudit d'être ainsi venues les troubler. Tout cela m'avait échauffé la tête, je voulus absolument passer dans la salle des meurtres ; Clairwil m'y suivit par complaisance ; quoi qu'elle n'aimât pas tuer les femmes, sa férocité naturelle lui faisait indifféremment accepter tout ce qui flattait ses goûts.

Je fis mettre vingt filles en haie sur lesquelles j'en choisais une de dix-sept ans, de la plus jolie



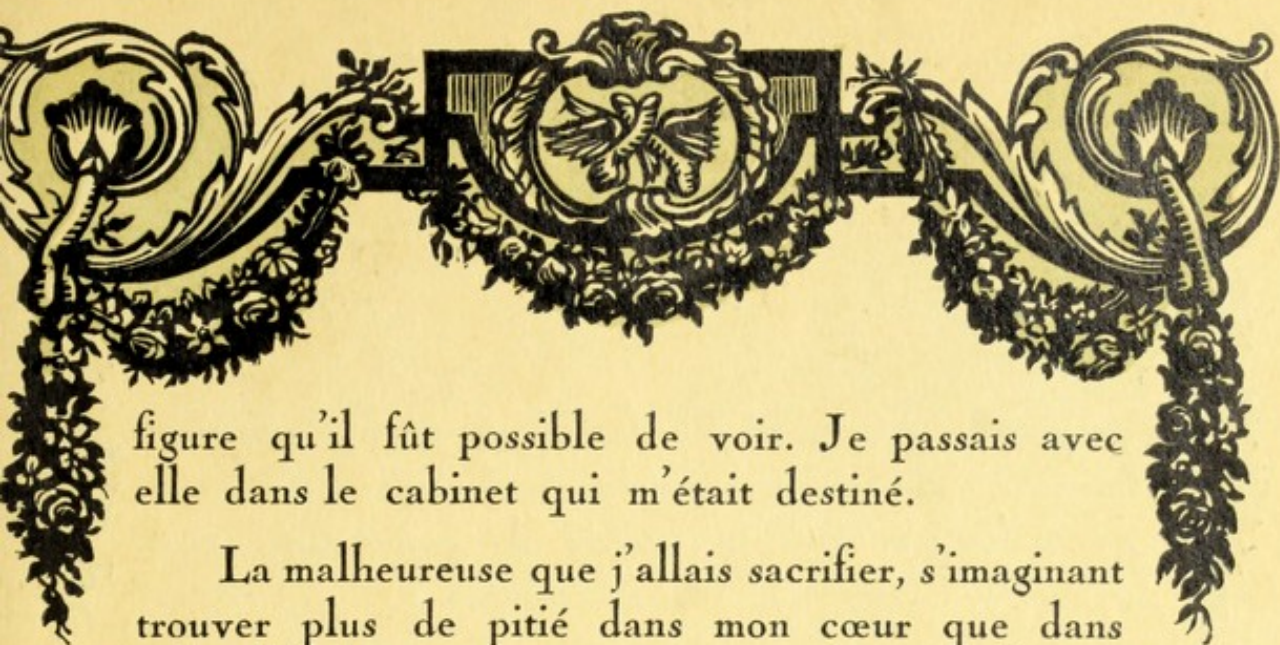
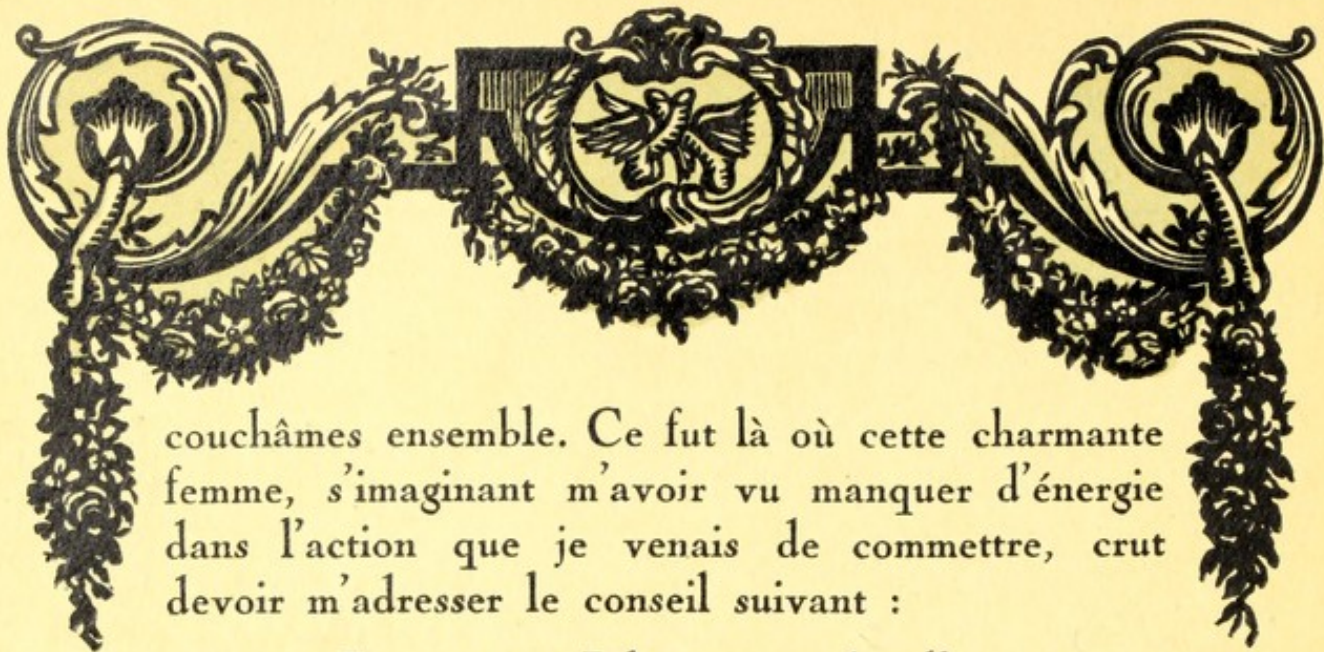


figure qu'il fût possible de voir. Je passais avec elle dans le cabinet qui m'était destiné.

La malheureuse que j'allais sacrifier, s'imaginant trouver plus de pitié dans mon cœur que dans celui d'un homme, se jeta à mes pieds pour m'attendrir : belle comme un ange, et pleine de délicatesse, ses moyens eussent nécessairement triomphé avec une âme moins endurcie que la mienne... Il n'était plus temps. Tout ce qu'elle employa pour m'adoucir ne servit qu'à m'irriter davantage... Aurais-je osé faiblir sous les yeux de Clairwil ! Après m'être fait sucer deux heures par cette belle fille, après l'avoir souffletée, battue, après l'avoir enfin flétrie de toutes les manières, je la fis lier sur une table, et je la criblai de coups de poignard, pendant que mon amie, accroupie sur moi, me chatouillait à la fois, le clitoris, l'intérieur du vagin et le trou du cul. De mes jours je n'avais fait une aussi délicieuse décharge ; elle m'épuisa au point de m'ôter la force de reparaître au salon. J'emmenai Clairwil chez moi ; nous soupâmes et





couchâmes ensemble. Ce fut là où cette charmante femme, s'imaginant m'avoir vu manquer d'énergie dans l'action que je venais de commettre, crut devoir m'adresser le conseil suivant :

— En vérité, Juliette, me dit-elle, ta conscience n'est pas encore où je la voudrais ; ce que j'exige est qu'elle devienne tellement « tordue » qu'elle ne puisse se redresser ; il faudrait employer mes moyens pour en venir là ; je te les indiquerai si tu veux, mais je crains que tu n'aie pas la force de les mettre en usage. Ces moyens, chère amie, sont de faire à l'instant, de sang-froid la même chose, qui, faite dans l'ivresse a pu nous donner des remords. De cette manière, on heurte fortement la vertu quand elle se remontre, et cette habitude de la molester positivement à l'instant où le calme des sens lui donne envie de reparaitre, est une des façons la plus sûre de l'anéantir pour jamais ; emploie ce secret, il est infailible ; dès qu'un instant de calme laisse arriver à toi la vertu sous la forme du remords (car c'est toujours

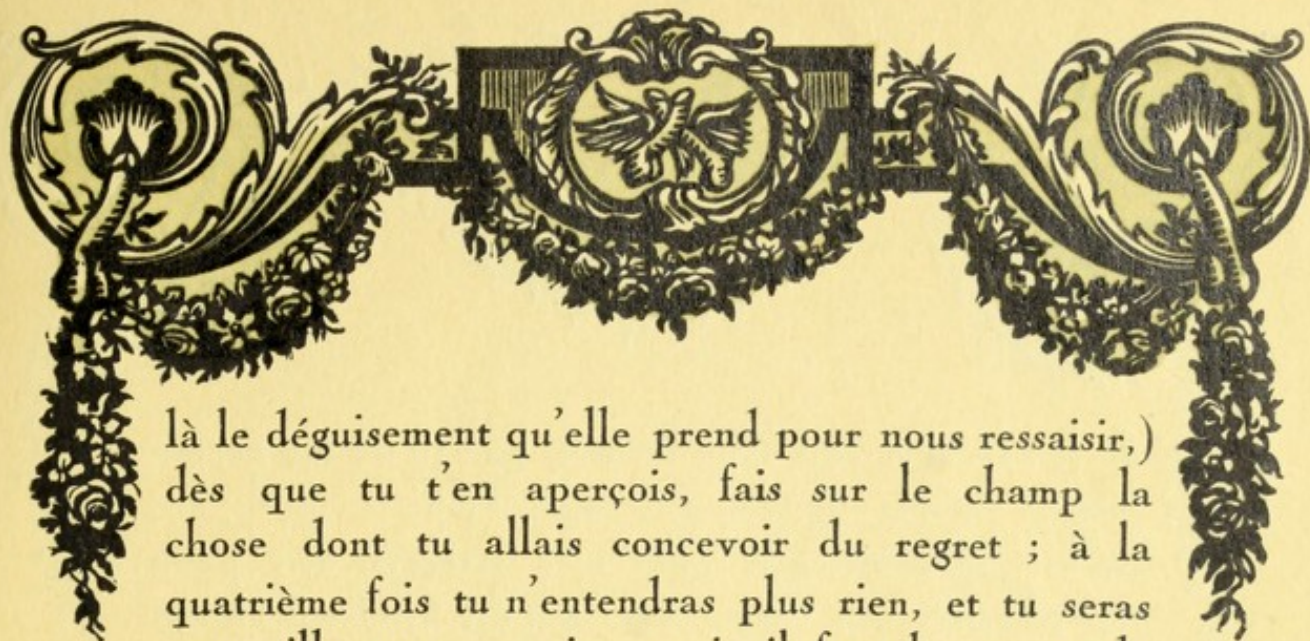




*Je t'engage à n'avoir
jamais d'autres
Dieux.*

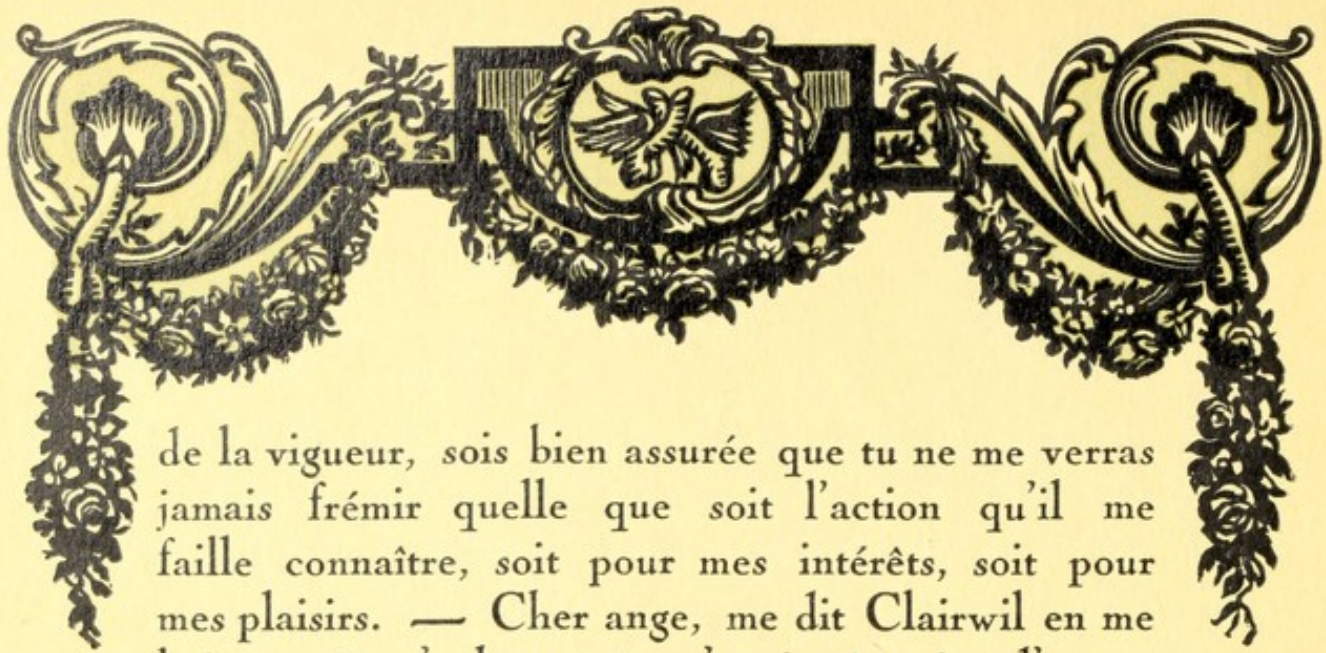






là le déguisement qu'elle prend pour nous ressaisir,) dès que tu t'en aperçois, fais sur le champ la chose dont tu allais concevoir du regret ; à la quatrième fois tu n'entendras plus rien, et tu seras tranquille toute ta vie ; mais il faut beaucoup de force pour celà ; car c'est l'illusion qui soutient le crime et il devient très difficile pour une âme faible de le commettre quand elle est dissipée ; le secret est pourtant certain ; je dis mieux, c'est que, par vertu même, tu ne concevras plus le repentir, car tu auras pris l'habitude de faire mal dès qu'elle se montre ; et pour ne plus faire mal, tu l'empêcheras de paraître. Oh ! Juliette ! , sois en sûre, il est difficile de te donner un meilleur conseil sur cette importante matière ; tu le vois, puisqu'il t'apprend à vaincre totalement la plus pénible des situations, sans que tu veuilles l'anéantir par la vertu. — Clairwil, dis-je à mon amie, le conseil est excellent sans doute, mais mon âme a fait un tel chemin dans la carrière du vice, que je ne crois pas avoir besoin de ton remède pour lui redonner





de la vigueur, sois bien assurée que tu ne verras jamais frémir quelle que soit l'action qu'il me faille connaître, soit pour mes intérêts, soit pour mes plaisirs. — Cher ange, me dit Clairwil en me baisant, je t'exhorte à n'avoir jamais d'autres Dieux.



*L'édition de ce volume, illustré
par Célio, a été restreinte à
270 exemplaires dont 220 sur
vélin pur fil et 50 sur Japon.*

